



BILAN ÉVALUATIF 2005-2008

**DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE DE RÉGIONALISATION SUR LA CONSOLIDATION
DU PARTENARIAT EN PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE
AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**



**CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION
DE L'ABANDON SCOLAIRE**



Rapport d'évaluation

JUIN 2009

BILAN ÉVALUATIF 2005-2008

**DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE DE RÉGIONALISATION SUR LA CONSOLIDATION
DU PARTENARIAT EN PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE
AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

**CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION
DE L'ABANDON SCOLAIRE**

**3791, rue de la Fabrique
Jonquière (Québec) G7X 3W1**

www.crepas.qc.ca

**Rapport d'évaluation
JUIN 2009**

LA SUPERVISION DE LA DÉMARCHE ÉVALUATIVE A ÉTÉ EFFECTUÉE PAR LE COMITÉ RECHERCHE-ÉVALUATION-TRANSFERT DE CONNAISSANCES DU CRÉPAS COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES :

Michel Perron

*Président du comité
Directeur VISAJ - Chaire UQAC-Cégep de Jonquière
sur les conditions de vie, la santé et les aspirations
des jeunes*

Josée Beaumont

*Enseignante, Techniques d'éducation à l'enfance,
Cégep de Jonquière*

Richard Boudreault

Professionnel, Emploi-Québec

Jocelyn Caron

*Directeur, Conseil du loisir scientifique
du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

Mathieu Cook

*Professionnel de recherche, CRÉPAS
(participation aux travaux de mars à juin 2008)*

Catherine Dumoulin

*Professeur en Sciences de l'éducation,
Université du Québec à Chicoutimi*

Pascal Lévesque

*Professionnel d'intervention, CRÉPAS
(participation aux travaux d'août 2008 à juin 2009)*

Nathalie Murray

*Professionnelle d'intervention au CRÉPAS
(participation aux travaux de mars à juin 2008)*

Isabelle Tremblay

*Professionnelle, direction régionale MELS,
Saguenay-Lac-Saint-Jean*

*Rapport déposé à la 54^{ème} réunion du Conseil
d'administration du CRÉPAS, le 18 juin 2009.*

*Le générique masculin est utilisé dans le texte sans
aucune discrimination.*

RÉDACTION

Josée Thivierge

*Professionnelle en évaluation
Cégep de Jonquière*

RECHERCHE ET CONSULTATION

Josée Thivierge

*Professionnelle en évaluation
Cégep de Jonquière*

Avec la collaboration de

Jo Anni Joncas

Stagiaire, UQAC

VALIDATION ET RELECTURE

Comité ad hoc

Nadine Arbour

Directrice, ÉCOBES, Cégep de Jonquière

Marie-Claude Côté

Coordonnatrice du CRÉPAS

Pascal Lévesque

Professionnel d'intervention, CRÉPAS

Suzanne Veillette

*Coordonnatrice par intérim du CRÉPAS
(février à juin 2009)*

Jocelyn Caron

*Directeur, Conseil du loisir scientifique
du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

Avec la collaboration de

Luc Laberge

Chercheur, ÉCOBES, Cégep de Jonquière

ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES

Julie Auclair

Chercheure

Maxime Perreault

*Assistant de recherche
ÉCOBES, Cégep de Jonquière*

SAISIE DES DONNÉES ET ÉDITIQUE

Marie-Ève Bouchard

Lucie Néron

Hélène Simard

Milène Lalancette, stagiaire

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce bilan évaluatif a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes. Un merci tout spécial aux membres du comité recherche-évaluation-transfert du CRÉPAS et du comité ad hoc pour leur précieux apport tout au long de la démarche. Notre reconnaissance s'adresse aussi aux représentants des milieux partenaires, aux volontaires et aux professionnels du CRÉPAS qui ont consacré de leur temps pour répondre au questionnaire ou participer à une entrevue. Nous avons grandement apprécié leur confiance et espérons avoir réussi à rendre justice à l'ensemble des points de vue qui ont été exprimés, tout en préservant la confidentialité exigée par une telle démarche.

Nos remerciements s'adressent également à tous les professionnels d'ÉCOBES qui ont accepté de collaborer au processus, tant dans ses aspects méthodologiques que dans la rédaction du rapport. Il faut aussi mentionner le travail minutieux de Lucie Néron, Hélène Simard, Milène Lalancette et Marie-Ève Bouchard pour la saisie des données et l'édition.

Josée Thivierge

Professionnelle en évaluation
Cégep de Jonquière

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	III
TABLE DES MATIÈRES	V
TABLE DES TABLEAUX	VII
TABLE DES FIGURES ET DES CARTES	IX
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : Le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean	3
1.1 Un bref historique	5
1.2 L'entente spécifique 2005-2010	6
1.3 La nature des interventions	7
1.4 Les ressources humaines	8
1.5 Les effets attendus du plan d'action.....	9
CHAPITRE 2 : La stratégie d'évaluation	11
2.1 Le contexte de l'évaluation.....	13
2.1.1 <i>Le mandat d'évaluation</i>	13
2.1.2 <i>Les fonctions et les responsabilités</i>	13
2.1.3 <i>L'échéancier de travail</i>	15
2.2 Les aspects examinés.....	15
2.3 La méthodologie.....	17
2.3.1 <i>La collecte de données auprès des représentants de milieux partenaires</i>	18
2.3.2 <i>La collecte de données auprès des volontaires</i>	20
2.3.3 <i>La collecte de données auprès des professionnels</i>	23
2.4 Le traitement des données.....	23
CHAPITRE 3 : Les résultats de l'évaluation	25
3.1 L'évaluation de la mise en œuvre du processus de mobilisation.....	27
3.1.1 <i>Le déroulement de la mise en œuvre du processus d'intervention collective lors de la création du CRÉPAS</i>	27
3.1.2 <i>La spécificité de l'action du CRÉPAS</i>	30
3.1.3 <i>Les relations avec les milieux partenaires</i>	33
3.1.4 <i>La mobilisation et la prise en charge des milieux</i>	36
3.1.5 <i>L'appréciation du soutien et la communication avec les milieux</i>	39

3.2 L'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre des interventions	44
3.2.1 <i>La mise en œuvre du plan d'action</i>	44
3.2.2 <i>Des moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire</i>	47
3.3 L'évaluation des effets.....	51
3.3.1 <i>Les effets sur la diplomation</i>	52
3.3.2 <i>Les effets sur la concertation et le partenariat</i>	59
3.3.3 <i>Les effets non anticipés</i>	61
3.4 L'évaluation de la pertinence des interventions	63
3.4.1 <i>L'adaptation des interventions aux besoins des milieux partenaires</i>	63
3.4.2 <i>L'appréciation de la pertinence des moyens utilisés</i>	64
3.4.3 <i>Les orientations à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS</i>	65
Conclusion	69
Bibliographie	73
Annexe A : Cadre de référence du bilan évaluatif du CRÉPAS	77
Annexe B : Questionnaire aux milieux partenaires	99
Annexe C : Guide d'entrevue auprès des milieux partenaires	111
Annexe D : Questionnaire aux volontaires	117
Annexe E : Guide d'entrevue auprès des volontaires	129
Annexe F : Guide d'entrevue auprès des professionnels	135
Annexe G : Évolution des taux de diplomation au secondaire après sept ans : Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'ensemble du Québec et le réseau public québécois	141
Annexe H: Extrait de <i>Savoir pour pouvoir</i>, rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec (2009)	145

TABLEAU

1	Les partenaires et les ressources financières 2005-2010	6
2	Comités et responsabilités	14
3	Aspects et questions d'évaluation	16
4	Bilan de la collecte de données auprès des milieux partenaires, des volontaires et du personnel professionnel	17
5	Caractéristiques des répondants des milieux partenaires	19
6	Participation à diverses activités en collaboration avec le CRÉPAS entre 2005 et 2008.....	20
7	Caractéristiques des répondants chez les volontaires.....	21
8	Comité ou instance dont le volontaire a été membre.....	22
9	Participation des volontaires à diverses activités du CRÉPAS entre 2005 et 2008	22
10	Appréciation de l'importance du CRÉPAS comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire	33
11	Appréciation de la capacité des milieux à mettre en œuvre des interventions.....	36
12	Appréciation de la capacité des milieux à agir efficacement	36
13	Appréciation des interventions du CRÉPAS sur la concertation et l'établissement de partenariat selon les milieux partenaires.....	37
14	Importance de la prévention de l'abandon scolaire dans les milieux.....	38
15	Amélioration de la capacité des milieux à mettre en œuvre des interventions.....	38
16	Satisfaction des milieux quant à la collaboration établie avec le CRÉPAS	39
17	Appréciation de la qualité du soutien offert par le CRÉPAS aux acteurs des milieux	40
18	Intention du milieu de poursuivre la collaboration avec le CRÉPAS.....	40
19	Appréciation du degré de connaissance du CRÉPAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean	41
20	Habitudes de lecture du bulletin électronique	41
21	Appréciation de la communication entre les milieux partenaires et le CRÉPAS	42
22	Appréciation de la collaboration entre les acteurs du milieu (organisation, institution ou comité) et le CRÉPAS	42

TABLE DES TABLEAUX (SUITE)

TABLEAU

23	Appréciation de la communication entre les volontaires et le CRÉPAS	43
24	Efficacité du CRÉPAS relativement à la mise en œuvre d'interventions et de moyens visant à prévenir l'abandon scolaire.....	46
25	Interventions réalisées dans les milieux particulièrement à risque au regard de l'abandon scolaire.....	47
26	Appréciation des effets de la concertation et du partenariat	51
27	Taux global d'obtention d'une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) deux ans après la durée prévue, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec selon le sexe (cohortes de 1990 à 2001).....	57
28	Taux de diplomation après six ans au baccalauréat, chez les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ), selon le sexe (cohortes de 1993 à 2001).....	58
29	Effets du CRÉPAS sur la concertation et le partenariat selon les représentants des milieux partenaires.....	59
30	Effets du CRÉPAS sur la concertation et le partenariat selon les volontaires	61
31	Adaptation des interventions aux besoins des milieux partenaires.....	63
32	Appréciation de la pertinence des interventions du CRÉPAS pour prévenir l'abandon scolaire selon les milieux partenaires et les volontaires	64

TABLE DES FIGURES ET DES CARTES

FIGURE

- 1 L'origine de la mobilisation régionale en persévérance scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean 5
- 2 Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans, sexes réunis, pour les cohortes de 1990 à 2000, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec..... 52
- 3 Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans pour les cohortes de 1990 à 2000 chez les garçons, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec 53
- 4 Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans pour les cohortes de 1990 à 2000 chez les filles, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec..... 53

CARTE

- 1 Évolution du taux de diplomation après 7 ans au secondaire par secteur géographique (C.S. Lac-Saint-Jean) comparaison filles, 1996 à 1998 et 1999 à 2003 (cohortes de 1989 à 1991 et de 1992 à 1996) 55
- 2 Évolution du taux de diplomation après 7 ans au secondaire par secteur géographique (C.S. Lac-Saint-Jean) comparaison garçons, 1996 à 1998 et 1999 à 2003 (cohortes de 1989 à 1991 et de 1992 à 1996) 56

Introduction

Le présent document constitue le bilan évaluatif de la troisième entente spécifique sur la prévention de l'abandon scolaire signée entre le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et le gouvernement du Québec. L'*Entente spécifique de régionalisation sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean 2005-2010* prévoit la réalisation d'un rapport faisant état des retombées observées au regard des buts de l'entente à la fin de sa troisième année de mise en œuvre.

Le mandat a été confié à une ressource externe, madame Josée Thivierge, professionnelle en évaluation au Cégep de Jonquière. Supervisée par le comité recherche-évaluation-transfert de connaissances du CRÉPAS, la démarche évaluative a été effectuée de mars 2008 à juin 2009. Le présent rapport expose les résultats. La première partie dresse un bref portrait du CRÉPAS. La stratégie d'évaluation est présentée dans la seconde partie. Enfin, le dernier chapitre expose les résultats pour chacun des aspects abordés : la mise en œuvre du processus de mobilisation, l'efficacité de la réalisation de son plan d'action, les effets des interventions sur la diplomation et la concertation et, enfin, la pertinence de ses interventions.

Chapitre 1

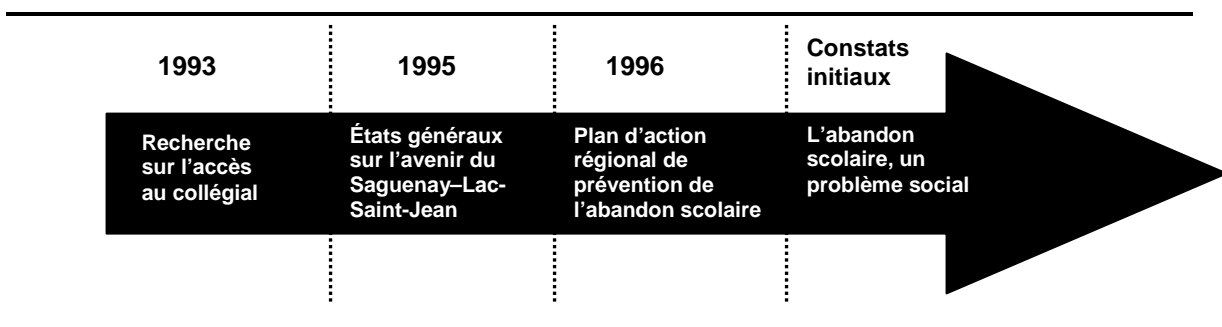
Le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Créé en 1996, le CRÉPAS a comme mission de prévenir l'abandon des études chez les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Issu d'un consensus régional, il s'appuie sur un large partenariat regroupant plusieurs ministères, diverses organisations civiles, la Conférence régionale des Élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de grandes entreprises et des organismes du milieu. Après un bref survol de l'historique de l'organisation, cette première partie identifie les objectifs de l'entente spécifique 2005-2010, décrit la nature des interventions réalisées, précise les ressources financières et humaines disponibles et s'attarde aux effets attendus de la mise en œuvre du plan d'action.

1.1 Un bref historique

En 1993, une étude d'ÉCOBES, constate l'existence de disparités géographiques et sociales au regard de l'accès des jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean aux études collégiales (Veillette, Perron et Hébert, 1993). Lors des États généraux sur l'avenir du Saguenay–Lac-Saint-Jean tenus en 1995, les acteurs régionaux et locaux s'engagent à orchestrer un plan d'action pour lutter plus efficacement contre l'abandon scolaire. Les arguments en faveur de la prévention de l'abandon scolaire étaient tant sociaux qu'économiques, tant individuels que collectifs. Entre autres, on faisait valoir que l'abandon prématuré des études pouvait mener à l'exclusion sociale et à des conséquences telles un niveau faible d'estime de soi, un niveau plus élevé de détresse psychologique, des problèmes plus importants de santé, le chômage et la toxicomanie. Dans ce contexte, la scolarisation apparaissait comme le moyen privilégié pour briser le cycle de la pauvreté et s'intégrait dans « une stratégie de développement permettant de tirer un meilleur profit des forces, qualités et capacités d'agir et de créer des populations » (CRÉPAS, 2005a). En 1996, des intervenants et des décideurs issus de plusieurs milieux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (scolaire, organismes socioéconomiques, CRCD, ministères, etc.) jetaient ainsi les bases du CRÉPAS. À la suite de la première entente spécifique sur la prévention de l'abandon scolaire, couvrant la période 1997-2000, l'organisation a bénéficié de deux autres ententes spécifiques assurant son financement, la seconde couvrant la période 2000-2005, et la troisième, la période 2005-2010.

FIGURE 1
L'origine de la mobilisation régionale en persévérance scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean



La mission du CRÉPAS est de prévenir l'abandon des études chez les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'école secondaire, au cégep et à l'université par des actions concertées tant au plan local que régional, et ce, dans une perspective intersectorielle et interordres d'enseignement. Le

CRÉPAS s'insère donc dans un processus de changement social qui vise, non pas la transformation complète de la société, mais la mise en place de conditions pour que tous puissent avoir un avenir satisfaisant. L'organisation travaille en prévention, les interventions visant à maintenir les jeunes aux études et, par là, à réduire le taux d'abandon scolaire. Sa pratique consiste principalement à intervenir dans la collectivité régionale et, au besoin, dans les collectivités à risque du SLSJ, dans le but de susciter la mobilisation des différents intervenants régionaux afin qu'ils puissent coordonner leurs actions de manière efficace et prendre en charge collectivement la prévention de l'abandon scolaire.

1.2 L'entente spécifique 2005-2010

L'entente spécifique de régionalisation sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean couvre la période 2005-2010. Les ressources financières mises à la disposition du CRÉPAS proviennent d'un ensemble de partenaires.

TABLEAU 1
Les partenaires et les ressources financières 2005-2010

Les ressources financières 2005-2010	
PARTENAIRES	TOTAL
4 commissions scolaires	250 835 \$
4 cégeps	100 000 \$
UQAC	50 000 \$
Conférence régionale des élus	250 000 \$
Regroupement Action Jeunesse 02	150 000 \$
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	375 000 \$
Secrétariat à la jeunesse	300 000 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	125 000 \$
Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean	125 000 \$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Emploi-Québec	200 000 \$
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	90 000 \$
Ministère de la Famille et des Aînés	25 000 \$
Alcan	100 000 \$
Autres entreprises	50 000 \$
Contribution du milieu en biens et en services ¹	500 000 \$
Grand total	2 690 835 \$

L'entente spécifique 2005-2010 comporte trois principaux objectifs :

- ❖ l'augmentation des taux de diplomation;
- ❖ la poursuite et l'accroissement de la concertation et du partenariat dans la mise en œuvre de moyens pour lutter contre l'abandon scolaire;
- ❖ la mise en œuvre du plan d'action établi par les partenaires à la signature de l'entente.

¹ Cette contribution en biens et en services provient des médias, des entreprises, des organismes, du Cégep de Jonquière et des autres établissements scolaires associés au CRÉPAS.

Le plan d'action du CRÉPAS a été conçu pour prévenir l'abandon scolaire chez l'ensemble des jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'école secondaire, au cégep et à l'université. Selon ce plan, le CRÉPAS doit :

- ❖ soutenir la recherche et la réflexion sur la prévention de l'abandon scolaire, dans le respect des actions menées par chaque milieu;
- ❖ consolider le cadre de référence pour la prévention de l'abandon scolaire et faire valoir des priorités régionales d'intervention;
- ❖ poursuivre et mettre à jour annuellement un plan d'action régional concerté en vue d'encourager la formation initiale des jeunes et d'améliorer ainsi la rétention des clientèles pour chacun des trois ordres d'enseignement;
- ❖ poursuivre et accentuer le travail de promotion et de sensibilisation sur la persévérance scolaire et l'accompagnement des jeunes auprès de divers publics;
- ❖ accentuer le transfert des connaissances et la formation des acteurs pour les aider à s'orienter, agir et évaluer notamment en réalisant une rétroaction entre praticiens et chercheurs;
- ❖ accompagner les partenaires dans la mise en place d'une continuité de services et le développement de modèles d'action concernant des problématiques prioritaires : les problèmes de langage et de comportement, l'indécision vocationnelle, etc.;
- ❖ amorcer une réflexion avec l'ensemble des partenaires publics et privés pour assurer un financement stable et pérenniser l'intervention du CRÉPAS au-delà de 2010 en fonction des nouveaux enjeux;
- ❖ offrir une expertise-conseil à d'autres régions par le biais d'ententes de service.

1.3 La nature des interventions

S'inscrivant dans une stratégie globale d'intervention communautaire, le CRÉPAS entend essentiellement favoriser la concertation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la région qui ont à cœur la prévention de l'abandon scolaire. Les moyens mis en œuvre s'adressent à l'ensemble des personnes et des organismes du milieu scolaire et de la communauté pouvant influencer la persévérance scolaire des jeunes. L'action du CRÉPAS s'appuie sur divers partenariats interordres d'enseignement, éducation-santé, éducation-marché du travail et école-famille-communauté.

L'organisation met en œuvre son plan d'action en s'appuyant sur quatre axes d'intervention : a) la promotion et la sensibilisation, b) la recherche et le transfert des connaissances, c) l'intervention et l'accompagnement de démarches de concertation, et, enfin d) la mobilisation régionale et la coordination organisationnelle.

a) La promotion et la sensibilisation

L'action du CRÉPAS passe par l'adhésion des différents intervenants à une vision commune de l'abandon scolaire, de ses causes et des façons de le contrer. Pour ce faire, l'organisation diffuse des connaissances, qu'elles soient issues de la pratique ou de recherches scientifiques. Les moyens employés sont de plusieurs ordres : activités de sensibilisation, animation d'un site Internet, publication d'un bulletin d'information électronique, etc.

Les efforts d'information et de sensibilisation du public visent plus spécifiquement à inciter les adultes (les parents, les enseignants et les intervenants) à mieux accompagner les jeunes, à les encourager davantage et à lancer un message positif auprès du grand public quant à la persévérance scolaire et à l'obtention d'un diplôme qualifiant. Pour cela, le CRÉPAS a notamment

mis en œuvre diverses initiatives : campagnes annuelles de sensibilisation en collaboration avec les médias régionaux, diffusion de chroniques dans un hebdomadaire régional, etc.

b) La recherche et le transfert des connaissances

La recherche accompagne souvent l'intervention. Le CRÉPAS privilégie la recherche-action par le biais d'enquêtes feed-back et de diagnostics-milieus, l'évaluation de ses propres interventions, celles d'organismes partenaires et la collaboration aux recherches empiriques menées par ÉCOBES auprès des jeunes. Le transfert des connaissances réfère, d'une part, à la diffusion par le CRÉPAS d'informations pertinentes (résultats de recherche, méthodes d'intervention collective, etc.) à ses différents partenaires et, d'autre part, à la mise en valeur de connaissances spécifiques détenues par ces partenaires (réalité quotidienne des lieux d'intervention, résultats de recherche, etc.).

c) L'intervention et l'accompagnement de démarches de concertation

L'intervention et l'accompagnement de démarches de concertation s'effectuent par le biais d'activités d'animation du milieu, de démarrage et d'appui de projets en partenariat avec les milieux et de la consolidation d'initiatives concertées de prévention. Les professionnels participent aussi à certaines instances régionales de concertation qui traitent de problématiques prioritaires par le CRÉPAS, par exemple le comité régional de l'entente de complémentarité MELS-MSSS et le comité de coordination de la stratégie régionale MigrAction en sont des exemples. Les interventions relevant de cette pratique spécifique s'appuient sur les résultats les plus récents de la recherche.

d) La mobilisation régionale et la coordination organisationnelle

Le CRÉPAS fait office de table de concertation régionale de prévention de l'abandon scolaire. Les efforts de mobilisation consentis auprès des partenaires publics, privés et gouvernementaux visent l'adhésion des acteurs sociaux ou économiques à la vision commune de la prévention de l'abandon scolaire dans le but d'influencer le choix de leurs priorités d'action. L'organisation veut également susciter l'engagement des acteurs dans la mise en œuvre de moyens concrets de prévention par la poursuite de partenariats et la consultation du milieu. S'appuyant sur une approche partenariale et consensuelle², le CRÉPAS rassemble ainsi au sein de ses différentes instances (par exemple : le conseil d'administration, le comité exécutif, le comité-conseil) des intervenants et des représentants d'institutions partenaires. L'adoption d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire par ces personnes et le partage des connaissances (pratiques et scientifiques) permettent l'adoption annuelle et la mise en œuvre d'un plan d'action régional de prévention de l'abandon scolaire.

1.4 Les ressources humaines

Les ressources humaines du CRÉPAS rassemblent les volontaires et le personnel salarié. Par « volontaires », on désigne l'ensemble des personnes qui siègent aux instances administratives et contribuent au choix des orientations et à la planification de l'action. En 2007-2008, l'organisation pouvait compter sur la collaboration d'environ soixante volontaires. On y retrouvait également sept

² Les discussions se déroulent en suivant les étapes suivantes : identification du problème, résolution, recherche de solution, actions et évaluations.

employés, soit une coordonnatrice, un professionnel en intervention, un professionnel de recherche, un conseiller en communication, une responsable de projet (projet de certification d'entreprises en conciliation études-travail), une professionnelle en intervention et recherche et une technicienne en bureautique. ÉCOBES assure la charge de projet du CRÉPAS par l'entremise de sa directrice. Une secrétaire collabore au suivi financier et administratif. C'est enfin le Cégep de Jonquière qui agit à titre de fiduciaire depuis sa fondation en 1996.

1.5 Les effets attendus du plan d'action

Les effets attendus de la mise en œuvre du plan d'action sont les suivants :

- ❖ Augmentation de la diplomation
 - augmentation des taux de diplomation des garçons et des filles au secondaire, particulièrement dans les milieux à risque;
 - augmentation des taux de diplomation des garçons et des filles au collégial et à l'université.

- ❖ Concertation et partenariat
 - maintien d'une vision communautaire et interordres du projet régional de prévention de l'abandon scolaire;
 - mise en œuvre de moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire par l'établissement de partenariats divers : partenariat santé-éducation; partenariat éducation-marché du travail, partenariat interordres, partenariat écoles-familles-communauté;
 - harmonisation des interventions respectives de chacun.

Chapitre 2

La stratégie d'évaluation

Cette deuxième partie porte sur la stratégie d'évaluation adoptée pour réaliser la démarche. Elle situe d'abord le contexte de la démarche et présente ensuite les aspects examinés, la méthodologie privilégiée et le traitement des données effectué.

2.1 Le contexte de l'évaluation

Le CRÉPAS agit à titre de maître d'œuvre de l'*Entente spécifique de régionalisation sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean 2005-2010*. Cette dernière prévoit, à la fin de la troisième année de l'entente, la production d'un rapport faisant état des retombées observées en regard de l'objet et des buts de l'entente. Si le bilan évaluatif porte plus particulièrement sur les trois premières années de l'entente spécifique, soit de 2005-2006 à 2008-2009 inclusivement, la démarche vise aussi à mettre en lumière le processus de mobilisation collective depuis la création de l'organisation.

2.1.1 Le mandat d'évaluation

L'approche adoptée pour l'évaluation s'inscrit dans une perspective d'utilité pour les acteurs visant en effet à soutenir l'action en leur permettant de développer une compréhension collective de la situation du CRÉPAS afin d'orienter la poursuite du travail de l'organisation. Comme le CRÉPAS constitue d'abord un projet collectif de mobilisation régionale, la démarche accorde une grande importance au processus et à l'appréciation portée par les acteurs sur la mise en œuvre du plan d'action, ses effets et la pertinence des interventions pour le milieu régional. Plus particulièrement, la démarche évaluative permet :

- ❖ de documenter le processus d'intervention collective à la base de la mise en œuvre du plan d'action. Il s'agit ici de faire le point sur le mode de fonctionnement de l'organisation depuis sa création et de faire ressortir les facteurs qui ont contribué à favoriser ou à faire obstacle à la mobilisation du milieu régional, d'une part, et à la mise en œuvre du plan d'action, d'autre part;
- ❖ d'évaluer la mise en œuvre du plan d'action;
- ❖ d'évaluer les retombées de la mise en œuvre du plan d'action sur la diplomation;
- ❖ d'apprécier la pertinence des interventions au regard des besoins du milieu régional afin d'alimenter les réflexions sur les orientations à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS.

2.1.2 Les fonctions et les responsabilités

Dans le cadre de l'entente spécifique 2005-2010, un comité de suivi et d'évaluation a été formé. Il est composé d'une quinzaine de personnes, chacune représentant un partenaire signataire de l'entente ou un réseau de partenaires. Responsable de la démarche d'évaluation, ce comité a la responsabilité d'adopter le cadre de référence du bilan évaluatif (voir annexe A) et le rapport final.

Le comité recherche-évaluation-transfert du CRÉPAS agit à titre de comité-conseil. Son mandat consiste à superviser l'évaluation mi-entente, en validant notamment les différents documents produits (cadre d'évaluation, analyse de données, rapport final). Un comité de travail ad hoc assure la réalisation des travaux. Il est formé de la professionnelle de recherche responsable du dossier, de la coordonnatrice et du professionnel de recherche du CRÉPAS, de la directrice d'ÉCOBES et d'un représentant du comité recherche-évaluation-transfert. Ce comité travaille à l'élaboration du cadre d'évaluation, de la stratégie et des outils de collecte de données, à la

validation et à l'analyse des résultats et, enfin, à la rédaction du rapport. Soulignons par ailleurs que l'équipe du CRÉPAS est mise à contribution tout au cours de cette démarche.

TABLEAU 2
Comités et responsabilités

Comité	Responsabilités
Le comité de suivi et d'évaluation de l'entente spécifique	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assumer la responsabilité de la démarche d'évaluation; ❖ Adopter le cadre d'évaluation; ❖ Adopter le rapport.
Le conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approuver le rapport; ❖ Déposer le rapport au comité de suivi et d'évaluation de l'entente spécifique.
Le comité recherche – évaluation- transfert du CRÉPAS	
Michel Perron , <i>président du comité directeur de la Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes », Québec</i>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Superviser l'évaluation mi-entente; ❖ Valider le cadre d'évaluation; ❖ Valider l'analyse des données; ❖ Valider le rapport; ❖ Soumettre le rapport au conseil d'administration.
Josée Beaumont <i>professeure, Techniques d'éducation à l'enfance, Cégep de Jonquière</i>	
Richard Boudreault <i>professionnel, Emploi-Québec</i>	
Jocelyn Caron <i>directeur, Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>	
Matheu Cook <i>professionnel, CRÉPAS (mars à juin 2008)</i>	
Pascal Lévesque <i>professionnel, CRÉPAS (août 2008 à juin 2009)</i>	
Carole Dion <i>doyenne du premier cycle, UQAC (mars à juin 2008)</i>	
Catherine Dumoulin <i>professeur, Sciences de l'éducation, UQAC</i>	
Nathalie Murray <i>professionnelle, CRÉPAS (mars à juin 2008)</i>	
Isabelle Tremblay <i>professionnelle, direction régionale du MELS, Saguenay-Lac-Saint-Jean</i>	
Le comité ad hoc	
Nadine Arbour <i>directrice, ÉCOBES, Cégep de Jonquière</i>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Élaborer le cadre d'évaluation; ❖ Élaborer la stratégie de collecte de données; ❖ Concevoir les outils pour la collecte de données; ❖ Valider et analyser les données; ❖ Rédiger le rapport.
Jocelyn Caron <i>directeur, Conseil du loisir scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Représentant du comité recherche-évaluation-transfert</i>	
Mathieu Cook <i>professionnel, CRÉPAS (mars à juin 2008)</i>	
Marie-Claude Côté <i>coordonnatrice, CRÉPAS</i>	
Pascal Lévesque <i>professionnel, CRÉPAS (août 2008 à juin 2009)</i>	
Josée Thivierge <i>professionnelle, Cégep de Jonquière</i>	
Suzanne Veillette <i>coordonnatrice par intérim, CRÉPAS (février à juin 2009)</i>	

2.1.3 L'échéancier de travail

La démarche évaluatrice a été réalisée de mars 2008 à juin 2009 selon l'échéancier présenté ci-dessous.

Étapes de réalisation	Échéancier	Mandataires
1. Échanges sur les attentes concernant l'évaluation mi-entente	Février 2008	Comité de suivi et d'évaluation
2. Élaboration du cadre d'évaluation	Mars-avril 2008	Comité de travail ad hoc Comité recherche-évaluation-transfert
3. Approbation du cadre d'évaluation	Mai 2008	Comité de suivi et d'évaluation
4. Élaboration des outils de collecte	Mai-juin 2008	Comité de travail ad hoc
5. Collecte de données	Juin-oct. 2008	Comité de travail ad hoc
6. Analyse des données	Nov. 2008 à fév. 2009	Comité de travail ad hoc
7. Validation de l'analyse des données	Février 2009	Comité recherche-évaluation-transfert Comité d'évaluation et de suivi
8. Rédaction du rapport final	Fév. à mai 2009	Comité de travail ad hoc
9. Présentation du rapport au CA du CRÉPAS	Juin 2009	Comité recherche-évaluation-transfert
10. Présentation du rapport au comité de suivi et d'évaluation	Novembre 2009	Conseil d'administration du CRÉPAS
11. Suivi du bilan évaluatif	Juin 2010	Conseil d'administration du CRÉPAS

2.2 Les aspects examinés

La démarche évaluative couvre quatre aspects ou critères : la mise en œuvre du processus de mobilisation, l'efficacité avec laquelle les actions ont été déployées, les effets des interventions et, enfin, leur pertinence en lien avec les besoins du milieu.

La mise en œuvre du processus de mobilisation

La mise en œuvre vise à documenter le processus d'intervention collective. Comme le CRÉPAS vise essentiellement à mobiliser la communauté autour d'une cible commune, la prévention de l'abandon scolaire, il est apparu essentiel de documenter le processus d'intervention collective. L'évaluation s'est ainsi intéressée au mode de fonctionnement de l'organisation et de ses interventions, de même qu'aux liens établis avec les milieux partenaires et les volontaires. Comme le travail de mobilisation effectué au cours de la troisième entente spécifique ne peut être

isolé de celui réalisé au cours des ententes précédentes, l'analyse fait notamment ressortir les facteurs qui ont contribué à favoriser ou à faire obstacle à la mobilisation du milieu régional depuis la création du CRÉPAS.

L'efficacité de la mise en œuvre du plan d'action

Le second aspect examiné est l'efficacité, laquelle permet d'apprécier la mise en œuvre du plan d'action en lien avec ce que l'entente spécifique prévoyait. On cherche notamment à vérifier si des moyens concrets et si des interventions ont été mises en œuvre pour contrer l'abandon scolaire, particulièrement dans les milieux à risque du secondaire.

Les effets des interventions

L'appréciation des effets a pour but d'identifier les retombées de la mise en œuvre du plan d'action dans le milieu. La troisième entente spécifique visait à augmenter la diplomation au secondaire, au collégial et à l'université de même qu'à soutenir la concertation et le partenariat en prévention de l'abandon scolaire. Outre les effets attendus, la démarche vise aussi à faire ressortir les effets non prévus de la mise en œuvre du plan d'action.

La pertinence des interventions

L'évaluation de la pertinence s'intéresse aux liens entre les interventions et les besoins du milieu régional. On examine si les interventions sont adaptées aux besoins des milieux et si les moyens utilisés sont appropriés. Par ailleurs, on vise à identifier les orientations d'action à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS.

Des questions d'évaluation ont été associées à chacun des aspects. Le tableau suivant en dresse la liste :

TABLEAU 3
Aspects et questions d'évaluation

Aspects de l'évaluation	Questions d'évaluation
Mise en œuvre (processus)	1. Comment s'est déroulée la mise en œuvre du processus d'intervention collective du CRÉPAS depuis la création de l'organisation?
	2. La logique sous-jacente au processus d'intervention collective du CRÉPAS favorise-t-elle l'atteinte des buts de l'entente?
	3. Quelle est la spécificité de l'action du CRÉPAS dans la prévention de l'abandon scolaire?
	4. La mise en œuvre des interventions a-t-elle permis de rejoindre les établissements et les organisations susceptibles de prévenir l'abandon scolaire?
	5. Les interventions ont-elles favorisé la concertation et l'établissement de partenariats?
	6. Le processus d'intervention collective suscite-t-il la prise en charge et l'empowerment du milieu?
	7. Les milieux partenaires sont-ils satisfaits des moyens mis en œuvre et du soutien offert?
Efficacité (atteinte des objectifs)	8. Le plan d'action a-t-il été mis en œuvre?
	9. Des moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire ont-ils été mis en œuvre, particulièrement grâce à la poursuite de partenariats et la concertation?
	10. Des interventions ont-elles été mises en œuvre particulièrement dans les milieux à risque du secondaire?

Aspects de l'évaluation	Questions d'évaluation
Effets (retombées)	11. Est-ce que la mise en œuvre de l'entente spécifique a eu les effets anticipés quant à : <ul style="list-style-type: none"> ❖ l'augmentation au secondaire, des taux de diplomation des garçons et de filles, particulièrement dans les milieux à risque; ❖ l'augmentation au collégial et à l'université des taux de diplomation des garçons et des filles; ❖ le maintien d'une vision communautaire et interordres du projet régional de prévention de l'abandon scolaire; ❖ l'harmonisation des interventions respectives des intervenants régionaux en matière de prévention de l'abandon scolaire.
	12. Est-ce que la mise en œuvre de l'entente spécifique a eu d'autres effets que ceux anticipés?
Pertinence des moyens	13. Les interventions sont-elles adaptées aux besoins des milieux partenaires?
	14. Les moyens utilisés apparaissent-ils appropriés pour favoriser la persévérance scolaire? Favoriser la concertation et le partenariat dans le milieu?
	15. Quelles sont les orientations d'action à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS?

2.3 La méthodologie

Aux fins de la présente démarche, une collecte de données a été réalisée de septembre 2008 à janvier 2009. Une revue documentaire a d'abord permis de recueillir des renseignements à partir de divers documents :

- ❖ bilans annuels d'activités du CRÉPAS 2005 à 2008;
- ❖ procès-verbaux et aide-mémoire de rencontres de comités et instances;
- ❖ résumés de rencontres de consultation auprès de milieux partenaires;
- ❖ rapports et publications de l'organisation;
- ❖ données statistiques du MELS et consultation de sites Internet ciblés;
- ❖ autre documentation.

Parallèlement, une collecte d'information a été effectuée, de novembre 2008 à janvier 2009, auprès de représentants des milieux partenaires, des volontaires et du personnel professionnel. Deux techniques ont été utilisées : l'enquête par questionnaire et l'entrevue semi-dirigée. Le tableau ci-dessous résume le processus de collecte de données réalisé :

TABLEAU 4
Bilan de la collecte de données auprès des milieux partenaires, des volontaires et du personnel professionnel

Sources d'information	Entrevues	Questionnaires
Représentants de milieux partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prévues : 12 ❖ Réalisées : 12 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Échantillonnés : 160 ❖ Reçus : 60 ❖ Taux de réponse : 38 %
Volontaires	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prévues : 10 ❖ Réalisées : 9 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Échantillonnés : 100 ❖ Reçus : 56 ❖ Taux de réponse : 56 %
Professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prévues : 8 ❖ Réalisées : 8 	

2.3.1 La collecte de données auprès des représentants de milieux partenaires

Les représentants des milieux partenaires sont les personnes avec lesquelles les professionnels du CRÉPAS ont interagi dans le cadre d'interventions, de démarches diagnostiques ou de réflexions liées à la prévention de l'abandon scolaire. Ils peuvent être rattachés à une organisation, une institution, un comité de coordination du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture (PAÉLÉ) et divers autres comités externes (comité-conseil, comité de concertation ou d'administration). Les bilans annuels d'activités de 2005 à 2008 ont permis d'identifier 42 milieux partenaires avec lesquels les professionnels du CRÉPAS ont directement collaboré³. À ce groupe, il faut ajouter les quatorze Instances régionales québécoises de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative (IRC) avec lesquelles le CRÉPAS a travaillé activement depuis 2005.

a) L'enquête par questionnaire

Une enquête par questionnaire a été effectuée auprès des milieux partenaires⁴. Le questionnaire (voir en annexe B) comportait une quarantaine de questions et de sous-questions abordant principalement les thèmes suivants : les caractéristiques sociodémographiques des répondants, leur participation aux activités du CRÉPAS, les effets de la collaboration de leur milieu avec l'organisation, leur appréciation de la communication et du soutien obtenu et leur évaluation de la pertinence des interventions du CRÉPAS au regard de la prévention de l'abandon scolaire. Plusieurs questions présentaient un choix de réponses fermées (ex. : oui/non ou une liste de réponses possibles) ou invitaient les répondants à indiquer leur degré d'accord ou de désaccord avec un énoncé. D'autres prenaient la forme de questions ouvertes (ex. « Quels sont les facteurs qui favorisent la participation de votre milieu (organisation, institution ou comité) aux interventions et actions du CRÉPAS? »).

Un recensement des collaborateurs a été réalisé à partir de divers documents, dont les procès-verbaux des rencontres des comités. Au total, 160 personnes ont été sollicitées. Les questionnaires accompagnés d'enveloppes de retour affranchies ont été envoyés par la poste, au début du mois de janvier 2009 et devaient être retournés pour le 21 janvier 2009. Un rappel postal a été effectué le 19 janvier 2009. Nous avons reçu plusieurs appels nous informant que le représentant du milieu partenaire auquel s'adressait le questionnaire n'y travaillait plus. Dans plusieurs cas, particulièrement lorsqu'il s'agissait d'une collaboration s'étant établi il y a deux ans et plus, il s'est avéré impossible de retracer les personnes visées. Au total, 160 personnes provenant des 42 milieux partenaires (organisation, institution ou comité) ont été sollicitées. Le taux de réponse est de 37,5 % et s'avère très satisfaisant dans le contexte d'un questionnaire postal.

Les répondants au questionnaire des milieux partenaires sont majoritairement des femmes (65,0 %). Un peu moins du tiers (31,7 %) sont âgées de moins de 45 ans. Ils proviennent surtout des secteurs de l'éducation (61,4 %) et de la santé et des services sociaux (19,3 %). Un peu plus

³ Les milieux recensés devaient avoir collaboré activement avec l'organisation. Ainsi, certains milieux dans lesquels les professionnels n'avaient participé qu'à une seule rencontre exploratoire n'ont par exemple pas été retenus.

⁴ À l'exception des représentants des instances régionales québécoises de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative, lesquels ont été consultés lors d'une entrevue de groupe.

de la moitié connaissent le CRÉPAS depuis cinq ans et plus (55,9 %). Près de 75,0 % des répondants considèrent que leur degré de connaissance du CRÉPAS est très ou plutôt élevé.

TABLEAU 5
Caractéristiques des répondants des milieux partenaires

Caractéristique	Catégorie	%	n
1. Sexe	Homme	35,0	21
	Femme	65,0	39
	Total	100,0	60
2. Âge	Moins de 35 ans	15,0	9
	35 à 44 ans	16,7	10
	45 à 54 ans	60,0	36
	55 à 64 ans	8,3	5
	65 ans et plus	-	-
	Total	100,0	60
3. Quel est votre principal secteur d'activité?	Éducation	61,4	35
	Santé et services sociaux	19,3	11
	Socio-économique	5,2	3
	Communautaire	1,8	1
	Politique	1,8	1
	Autre secteur d'activité	10,5	6
	Total	100,0	57
4. Depuis combien d'années connaissez-vous le CRÉPAS?	Moins de 1 an	-	-
	Entre 1 an et moins de 3 ans	18,6	11
	Entre 3 ans et moins de 5 ans	25,5	15
	5 ans et plus	55,9	33
	Total	100,0	59
5. Comment qualifiez-vous votre degré de connaissance du CRÉPAS?	Très élevé	5,2	3
	Plutôt élevé	69,0	40
	Plutôt faible	24,1	14
	Très faible	1,7	1
	Total	100,0	58

Les activités auxquelles ils participent en lien avec le CRÉPAS sont diversifiées. Entre 2005 et 2008; 45,8 % ont participé à une activité de formation-information organisée par ce dernier sur une thématique liée à la prévention de l'abandon scolaire; 40,7 % des répondants ont été membres d'un comité auquel participe le CRÉPAS; 28,8 % ont participé à une démarche diagnostique ou de réflexion liée à la prévention de l'abandon scolaire dans leur milieu, 28,8 % ont collaboré ou participé à une activité ou à un projet visant à prévenir l'abandon scolaire dans leur milieu; 10,2 % sont membres d'un comité de coordination PAÉLÉ et, enfin, 10,2 % ont d'autres types de liens avec le CRÉPAS.

TABLEAU 6**Participation à diverses activités en collaboration avec le CRÉPAS entre 2005 et 2008**

(Représentants des milieux partenaires)

Type de collaboration avec le CRÉPAS	Participants ¹	
	%	(n)
1. Participation à une activité de formation-information (journée de formation, conférence, colloque, etc.) organisée par le CRÉPAS sur une thématique liée à la prévention de l'abandon scolaire	45,8	(59)
2. Participation à un comité (comité-conseil, conseil d'administration, comité de concertation local ou régional, etc.) auquel participe le CRÉPAS	40,7	(59)
3. Participation à une démarche diagnostique ou de réflexion liée à la prévention de l'abandon scolaire dans son milieu	28,8	(59)
4. Participation à une activité ou à un projet visant à prévenir l'abandon scolaire dans mon milieu en collaboration avec le CRÉPAS	28,8	(59)
5. Participation à titre de membre d'un comité de coordination PAÉLÉ	10,2	(59)
6. Autre type de liens	10,2	(59)

¹ Un répondant peut participer à plus d'une activité.

b) Les entrevues individuelles et en groupe

Des entrevues ont été réalisées afin d'approfondir certains aspects en recueillant de l'information qualitative. Onze entrevues individuelles semi-dirigées ont été effectuées auprès des personnes sélectionnées de façon à représenter la diversité des milieux et des interventions effectuées. Les IRC ont été consultées par le biais d'une entrevue de groupe rassemblant sept représentants. Le guide d'entrevue des milieux partenaires (voir en annexe C) abordait la nature des liens entre le milieu et le CRÉPAS, les effets de leur collaboration avec l'organisation, leur appréciation de la communication et du soutien obtenu et leur évaluation de la pertinence des interventions du CRÉPAS au regard de la prévention de l'abandon scolaire. Les questions ont également été adaptées selon les interlocuteurs et la modalité de l'entrevue (individuelle ou en groupe).

2.3.2 La collecte de données auprès des volontaires

Les volontaires regroupent les personnes qui, depuis la création du CRÉPAS, ont été membres des instances administratives et ont ainsi contribué activement au choix des orientations et à la planification de l'action de l'organisation.

a) L'enquête par questionnaire

Une enquête par questionnaire a été effectuée auprès des volontaires actuels et anciens. Le questionnaire (voir en annexe D) comportait une quarantaine de questions et de sous-questions abordant principalement les thèmes suivants : les caractéristiques sociodémographiques des répondants, leur participation aux activités du CRÉPAS, le processus de mobilisation régionale au regard de la prévention de l'abandon scolaire, la mise en œuvre des interventions et leur

appréciation des effets et de la pertinence des interventions. Tout comme le questionnaire présenté aux milieux partenaires, celui-ci comportait des questions à choix de réponses fermées et des questions à développement.

Un recensement de tous les volontaires anciens et actuels depuis 1995 a été réalisé à partir des dossiers de l'organisation. Au total, cent personnes ont été sollicitées. Les questionnaires accompagnés d'enveloppes de retour affranchies ont été envoyés par la poste au début du mois de janvier 2009 et devaient être retournés pour le 21 janvier 2009. Une lettre de rappel a été transmise le 19 janvier 2009. Un taux de réponse appréciable, soit 56,0 %, a été atteint.

Parmi les volontaires ayant répondu au questionnaire, on retrouve une proportion de 62,6 % de femmes et de 37,5 % d'hommes. Plus du tiers (36,4 %) ont moins de 45 ans, ce qui témoigne de la présence d'une relève importante chez les volontaires. Ils proviennent surtout du secteur de l'éducation (54,5 %) et socio-économique (18,2 %). Une forte proportion des répondants, soit 67,9 %, connaissent le CRÉPAS depuis cinq ans et plus. Une majorité (60,7 %) estime avoir été volontaire de un à trois ans, 21,4 % entre trois et cinq ans, et, 19,6 % cinq ans et plus. Une forte proportion (78,2 %) qualifie leur participation au comité du CRÉPAS dont ils ont été membre de plutôt ou de très régulière.

TABLEAU 7
Caractéristiques des répondants chez les volontaires

Caractéristique	Catégorie	%	n
1. Sexe	Homme	37,5	21
	Femme	62,5	35
	Total	100,0	56
2. Âge	Moins de 35 ans	-	-
	35 à 34 ans	18,2	10
	35 à 44 ans	18,2	10
	45 à 54 ans	38,2	21
	55 à 64	18,2	10
	65 ans et plus	7,2	4
	Total	100,0	55
3. Quel est votre principal secteur d'activité?	Éducation	54,5	30
	Santé et services sociaux	3,6	2
	Socio-économique	18,2	10
	Communautaire	5,5	3
	Politique	1,8	1
	Autre secteur d'activité	16,4	9
	Total	100,0	55
4. Depuis combien d'années connaissez-vous le CRÉPAS?	Moins de 1 an	-	-
	Entre 1 an et moins de 3 ans	10,7	6
	Entre 3 ans et moins de 5 ans	21,4	12
	5 ans et plus	67,9	38
	Total	100,0	56
5. Combien d'années estimez-vous avoir participé comme volontaire à l'un ou l'autre des comités du CRÉPAS?	Moins de 1 an	7,1	4
	Entre 1 an et moins de 3 ans	60,7	34
	Entre 3 ans et moins de 5 ans	12,5	7
	5 ans et plus	19,7	11
	Total	100,0	56

Caractéristique	Catégorie	%	n
6. De façon générale, comment qualifiez-vous votre participation au comité du CRÉPAS dont vous êtes ou avez été membre entre 2005 et 2008?	Très régulière	41,8	23
	Plutôt régulière	36,4	20
	Plutôt occasionnelle	12,7	7
	Très occasionnelle	9,1	5
	Total	100,0	55

Parmi les répondants, 40,0 % sont ou ont été membres du comité-conseil, 36,4 % du conseil d'administration, 21,8 % du comité chantier école-entreprise-milieu, 21,8 % du comité Saguenay sur la conciliation études-travail, 12,7 % du comité recherche-évaluation-transfert de connaissances, et, 7,3 % du comité des communications.

TABLEAU 8
Comité ou instance dont le volontaire a été membre
(Volontaires)

Comités du CRÉPAS	Proportion des volontaires ayant été membre de chaque comité ¹	
	%	(n)
1. Comité-conseil (antérieurement le comité des priorités)	40,0	(55)
2. Conseil d'administration	36,4	(55)
3. Comité Chantier école-entreprise-milieu	21,8	(55)
4. Comité Saguenay sur la conciliation études-travail	21,8	(55)
5. Comité recherche-évaluation et transfert de connaissances	12,7	(55)
6. Comité des communications	7,3	(55)

¹ Un répondant pouvait être membre de plus d'un comité.

Entre 2005 et 2008, 83,0 % des volontaires ont participé à une activité de formation ou d'information offerte par le CRÉPAS (journée d'étude, colloque, etc.), 49,0 à une intervention ou à une activité visant à prévenir l'abandon scolaire dans leur milieu, 34,1 % à un projet de recherche relié à la prévention de l'abandon scolaire auquel était associé le CRÉPAS et 24,0 % à d'autres types d'activités.

TABLEAU 9
Participation des volontaires à diverses activités du CRÉPAS entre 2005 et 2008
(Volontaires)

Diverses activités du CRÉPAS	Participants ¹	
	%	(n)
Participation à une activité de formation ou d'information offerte par le CRÉPAS (journée d'étude, colloque, etc.)	83,0	(53)
Participation à une intervention ou à une activité visant à prévenir l'abandon dans son milieu	48,9	(47)
Participation à un projet de recherche relié à la prévention de l'abandon scolaire auquel était associé le CRÉPAS	34,1	(44)
Autres activités	24,0	(25)

¹ Chaque répondant peut participer à plus d'une activité.

b) Les entrevues individuelles

Neuf entrevues individuelles ont été réalisées auprès de volontaires actuels et anciens. Membres d'un comité du CRÉPAS durant de longues années, ils proviennent des principaux milieux impliqués dans l'organisation (éducation, santé et services sociaux, socio-économiques) et occupent ou ont occupé un poste stratégique, tel que la présidence du conseil d'administration ou d'un autre comité interne du CRÉPAS. Le guide d'entrevue auprès des volontaires (voir en annexe E) abordait la mise en œuvre du CRÉPAS (processus), la réalisation du plan d'action de l'entente spécifique, les effets et la pertinence des interventions du CRÉPAS. Les questions ont également été adaptées selon les interlocuteurs.

2.3.3 La collecte de données auprès des professionnels

Ce groupe rassemble des professionnels travaillant ou ayant travaillé au CRÉPAS. Huit personnes ont été rencontrées en entrevue. Il s'agit principalement de professionnels ayant œuvré plusieurs années au sein de l'organisation.

Lors des entrevues, les professionnels étaient questionnés sur la mise en œuvre du CRÉPAS, la réalisation du plan d'action de l'entente spécifique, les effets et la pertinence des interventions du CRÉPAS au regard de la prévention de l'abandon scolaire (voir le guide d'entrevue en annexe F).

2.4 Le traitement des données

L'information provenant des enquêtes par questionnaire a été compilée puis traitée sous forme de statistiques descriptives à l'aide du logiciel SPSS. Pour chacune des questions, la compilation exclut les répondants n'ayant pas répondu ou ayant choisi de ne pas se prononcer sur l'énoncé lorsqu'ils en avaient la possibilité. Les commentaires écrits ont d'abord été saisis et ont ensuite fait l'objet d'une synthèse. Un rapport écrit de chacun des entretiens a été effectué. Finalement, une synthèse de l'information recueillie en entrevue a été réalisée pour chacun des aspects et sous-aspects abordés.

Chapitre 3

Les résultats de l'évaluation

Cette partie présente les résultats de la démarche évaluative pour chacun des aspects examinés : la mise en œuvre du processus de mobilisation, l'efficacité avec laquelle les actions ont été déployées, les effets des interventions et, enfin, leur pertinence au regard des besoins du milieu. Une appréciation globale de chacun des critères est effectuée, en lien avec les questions d'évaluation associées à chacun d'entre eux (voir tableau 3).

3.1 L'évaluation de la mise en œuvre du processus de mobilisation

L'analyse de la mise en œuvre fait d'abord le point sur la mobilisation du milieu lors de la création du CRÉPAS. Ensuite, elle situe la spécificité de l'action de l'organisation, identifie les milieux partenaires, analyse le processus de mobilisation et de prise en charge des milieux et traite finalement de l'appréciation du soutien et de la communication avec les milieux.

3.1.1 Le déroulement de la mise en œuvre du processus d'intervention collective lors de la création du CRÉPAS

La création du CRÉPAS est issue d'une mobilisation importante des acteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean autour de la prévention de l'abandon scolaire. Cette partie décrit les débuts de la mobilisation, situe succinctement les grandes étapes de développement de l'organisation et identifie les facteurs de succès de même que les difficultés rencontrées.

a) Des acteurs qui se mobilisent pour prévenir l'abandon scolaire

En septembre 1995, les États généraux sur l'avenir du Saguenay–Lac-Saint-Jean rassemblent plus de 650 personnes à Alma. Pour les volontaires et les professionnels rencontrés en entrevue, cet événement constitue un moment marquant de la mise en œuvre du CRÉPAS et un ancrage important de leur appartenance à l'organisation. Lors de cette rencontre, l'abandon scolaire est identifié comme un problème social touchant l'ensemble de la communauté et non pas seulement le monde scolaire.

« Cela a été un moment marquant! Une prise de conscience pour la région! On prenait conscience que l'abandon était un problème social et que tous étaient concernés, pas seulement le secteur de l'éducation » (volontaire actuel).

À la suite des États généraux, un vaste réseau de collaborateurs provenant des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et du milieu socio-économique se met en place. L'appartenance développée au fil des ans s'avère très forte, plusieurs des volontaires de la première heure étant encore membres d'un comité du CRÉPAS en 2008. Le 3 juin 1996, une première réunion du conseil d'administration du CRÉPAS regroupe dix-huit volontaires.

Dans un document clarifiant son modèle d'intervention (CRÉPAS, 2005a), le CRÉPAS identifie neuf éléments ayant joué un rôle clé dans l'émergence de l'organisation : 1) la présence d'une problématique rassembleuse pour les acteurs sociaux et les intervenants économiques, 2) la crédibilité des porteurs du dossier, 3) une équipe détenant une expertise et une crédibilité, 4) la

présence d'intervenants de qualité, 5) une approche mobilisatrice, 6) un plan d'action structuré, 7) un climat de confiance absolue, 8) l'appui inconditionnel d'une institution tenant le rôle de fiduciaire de l'organisation, et 9) la cofertilisation entre une équipe de recherche (ÉCOBES) et une équipe centrée sur l'intervention (CRÉPAS).

b) Les grandes étapes de développement du CRÉPAS

Quelques grandes étapes de développement du CRÉPAS ressortent des entretiens réalisés. Durant la première entente spécifique couvrant les années 1997 à 2000, les débuts de l'organisation sont marqués par une vaste tournée de consultation et de sensibilisation des milieux. Selon plusieurs volontaires et professionnels, cette tournée a été extrêmement importante pour la mobilisation subséquente des milieux. En parallèle, l'organisation se structure, les principaux comités se mettent en place et la recherche de financement aboutit à la signature de la première entente spécifique.

« Les acteurs ont été réunis, on a travaillé sur la structure et le fonctionnement de l'organisation. On a commencé à sensibiliser la population, le réseau, le système, les divers comités se sont mis en place » (ancien volontaire).

Durant cette période, une attention particulière est portée au développement des liens avec les intervenants œuvrant auprès des jeunes et avec les partenaires du secteur socio-économique. Les professionnels du CRÉPAS réalisent une vaste tournée des milieux régionaux, visant autant à sensibiliser les intervenants à la problématique de la prévention de l'abandon scolaire qu'à identifier leurs besoins à ce chapitre. On cible aussi chez les partenaires des zones d'intérêt commun afin de mobiliser les acteurs autour de divers dossiers en lien avec la prévention de l'abandon scolaire, dont celui de la prévention des problèmes de langage et des problèmes de comportement. Des campagnes de promotion et de sensibilisation du public sur la persévérance scolaire et l'accompagnement des jeunes sont lancées. Le message utilisé « Chaque jeune a besoin d'encouragements chaque jour » est repris encore aujourd'hui par certaines dans plusieurs régions du Québec.

Une seconde période de développement se caractérise par la consolidation des activités du CRÉPAS. Financée de 2000 à 2005 par une seconde entente spécifique, l'organisation étend son réseau. Des représentants de tous les ordres d'enseignement, de même que de multiples secteurs de la société civile adhèrent aux pistes d'action amorcées. En outre, elle consolide son équipe de professionnels et développe ses interventions avec les milieux. Durant cette période, la diplomation au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'améliore de façon notable.

« La concertation des acteurs du milieu est plus facile, il y a un climat de confiance qui règne » (ancien volontaire).

Depuis quelques années, l'organisation connaît une période de transition. En 2007, un nouveau chantier majeur sur la valorisation du rôle de l'enseignant dans la persévérance de l'élève⁵ est lancé. Plusieurs volontaires et professionnels soulignent que les institutions et organismes régionaux ont vu leur personnel se renouveler considérablement et qu'il faut sans doute veiller à

⁵ Le Plan d'action sur la valorisation du rôle de l'enseignant dans la persévérance scolaire des jeunes (PAVÉ) a été déposé lors de la journée d'étude annuelle du CRÉPAS en avril 2009.

repandre une partie du travail de sensibilisation qui a été fait au début du CRÉPAS afin de maintenir la mobilisation sur la prévention de l'abandon scolaire.

c) Les facteurs de succès et les difficultés rencontrées

Certains facteurs ont facilité la mise en œuvre du CRÉPAS alors que d'autres ont entraîné des difficultés. Pour les **volontaires**, la capacité du CRÉPAS à favoriser la concertation interordres et intersectorielle autour d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire a constitué son atout majeur. Le CRÉPAS s'est structuré sur la base de comités regroupant de nombreux collaborateurs provenant principalement des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux et du milieu socio-économique. Le climat de confiance et de respect alors mis en place a favorisé les discussions et la mobilisation. Plusieurs volontaires mentionnent s'être sentis moins isolés. Peu à peu, le CRÉPAS a mis en place un vaste réseau de collaborateurs « volontaires » efficaces et dédiés à la cause. Grâce à sa position privilégiée de « neutralité », il est devenu un « intermédiaire crédible » dont l'action contribuait à la mobilisation des milieux.

« J'ai eu le « coup de foudre » pour l'organisation lorsque j'ai commencé à collaborer. C'était un lieu de rencontre, avec une dynamique innovatrice. Lorsqu'on est professeure, on a beaucoup de problèmes, de responsabilités sur les épaules. Là, je me suis aperçue qu'on n'était pas tout seul. (...) Au CRÉPAS, on perd son chapeau, on est ensemble pour travailler sur un objectif commun, garder les jeunes à l'école » (volontaire actuelle).

« Les gens qui étaient là au départ étaient capables de discuter, d'amener les réalités de leur milieu. (...) Tous ces gens ont permis des débats intéressants et importants. Je me rappelle notamment d'un gros débat sur le lieu d'action du CRÉPAS. Les gens avaient des visions différentes, il y avait aussi celle du chargé de projet. On est arrivé à un constat qui constitue en quelque sorte la prémisse de tout le travail du CRÉPAS, c'est que le décrochage, c'est pas juste une question d'école. Cela a été majeur » (volontaire actuel).

« Le CRÉPAS a réussi à rassembler des acteurs qui ne travaillent pas nécessairement ensemble. (...) Cela a permis le réseautage, les gens ont appris à se connaître. Les agents du milieu (les volontaires) ont fait descendre le CRÉPAS dans les milieux » (ancien volontaire).

L'expertise détenue sur la prévention de l'abandon scolaire constitue un autre atout majeur. La relation privilégiée liant le CRÉPAS à ÉCOBES, a grandement contribué à établir la crédibilité et la pertinence de l'organisation à ses débuts.

« Les données d'ÉCOBES sur le cheminement scolaire des jeunes de la région [du SLS] ont permis d'avoir un portrait juste de la situation, de dépasser les perceptions. On a aussi compris que l'abandon avait un coût (les décrocheurs ayant plus de problématiques de santé, psychosociales, etc.). Lorsque les statistiques ont montré que le taux d'abandon baissait, cela a eu un effet de levier incroyable sur l'organisation » (ancienne volontaire).

Le professionnalisme et le dévouement du personnel, la rigueur du suivi des dossiers, la visibilité médiatique, le taux de décrochage régional élevé et la capacité de mener des projets dans les milieux, sont également considérés comme des facteurs favorables.

« L'approche du CRÉPAS était professionnelle, pas broche à foin. Les documents étaient bien faits, clairs, le suivi des dossiers se faisait rapidement » (ancien volontaire).

Deux difficultés ressortent des entretiens effectués auprès des volontaires. Plusieurs soulignent que la pérennité financière de l'organisation a constitué une préoccupation importante, le processus menant au renouvellement des ententes spécifiques assurant le financement du CRÉPAS s'avérant laborieux et exigeant. Par ailleurs, il s'est avéré souvent difficile de faire comprendre le rôle que le CRÉPAS entendait jouer au regard de la prévention de l'abandon scolaire. Plusieurs intervenants, principalement ceux du monde scolaire, ne comprenaient pas qu'un acteur externe à l'école intervienne sur cette problématique.

« Il a fallu convaincre l'école que le décrochage était un problème réel et important, un problème plus large que l'école elle-même (...) Une fois l'école convaincue, elle a épousé la cause, cela a été important. On est allé chercher ensuite des partenaires qui, au départ, étaient bien loin de l'école » (volontaire actuel.)

Pour les **professionnels**, le succès du CRÉPAS vient d'abord de son « approche partenariale » et de sa neutralité qui lui a permis de rassembler des gens de divers milieux autour de la cause de la prévention de l'abandon scolaire. L'une des forces de l'organisation a aussi été de bien conceptualiser son action et de créer un aller-retour constant entre la réflexion et l'action. Le fort taux de décrochage que le Saguenay–Lac-Saint-Jean connaissait au milieu des années 90 a été un élément de mobilisation important. Les professionnels témoignent du long processus nécessaire pour créer un climat de confiance et de concertation efficace, permettant de traduire les discussions en pistes d'actions concrètes. Les contraintes de financement ont aussi constitué une préoccupation.

3.1.2 La spécificité de l'action du CRÉPAS

Cette partie vise à clarifier la spécificité de l'action du CRÉPAS. Explicitant sa logique d'intervention, elle aborde les caractéristiques de son action et situe l'importance de son rôle comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire.

a) La logique d'intervention du CRÉPAS

La pratique générale du CRÉPAS en est une d'intervention communautaire. *Le modèle d'intervention du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, publié en 2005, précise que la mission de l'organisation consiste à mettre en œuvre des interventions visant à prévenir l'abandon scolaire. On y spécifie en outre qu'elle travaille dans une logique de réseautage et cherche à faire ressortir la vision commune des partenaires autour de la problématique de l'abandon scolaire. Se situant avant tout au niveau régional, son action cherche principalement à favoriser la concertation et l'établissement de partenariats afin que les initiatives des acteurs soient plus efficaces. Lorsqu'elle est « locale, son intervention en est une d'appui au développement de projets concertés de prévention de l'abandon scolaire qui sont novateurs et idéalement transférables dans d'autres localités de la région » (CRÉPAS, 2005a : 13).

« Le CRÉPAS travaille sur deux tableaux : une approche citoyenne, sans la communauté rien ne peut se faire, et une approche institutionnelle. Il est ancré dans une action citoyenne, créant des liens entre la communauté et les institutions scolaires » (ancien professionnel).

Le fonctionnement du CRÉPAS s'appuie sur la collaboration d'une soixantaine de volontaires, lesquels participent aux divers comités : conseil d'administration, comité-conseil, comité recherche-évaluation-transfert et comité des communications. Ils sont issus des milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, du politique, du socio-économique et du communautaire. Témoignant des réalités diverses de leurs milieux, les volontaires sont partie prenante aux discussions et aux décisions de l'organisation, relayant par la suite l'information dans leur organisation, institution ou comité.

« Les rencontres... la contribution des volontaires est déterminante. Ils rapportent le vécu de leur milieu, le CRÉPAS s'en sert pour élaborer son plan d'action, lequel sera ramené aux milieux qui pourront y réagir. Les actions sont basées sur les réalités du terrain, sur une analyse constante de ce qui se passe. C'est une stratégie gagnante. Le CRÉPAS n'arrivera pas avec un concept aux volontaires, leur présenter et partir. Il se fait un travail progressif, continu d'analyse, des allers-retours constants avec le milieu » (volontaire actuelle).

Tant pour les **volontaires que pour les professionnels** rencontrés en entrevue, la logique d'intervention du CRÉPAS en est une de réseautage, de recherche, un catalyseur de consensus et de mobilisation. L'organisation constitue un « vecteur de mobilisation », un « allumeur ». Lorsqu'ils collaborent à un projet local, les professionnels travaillent dans une logique de « recherche-action », alimentant et participant aux discussions visant à identifier et à mettre en œuvre des actions. Les projets en milieu à risque de décrochage sont priorités.

On arrive dans un milieu, on regarde ce qui ne va pas, ce qu'on pourrait faire avec le peu de moyens qu'on a et on travaille avec les gens. L'intervention au secteur nord du lac est un bon exemple de cette façon particulière d'intervenir. Le CRÉPAS a une façon macro d'intervenir » (volontaire actuel).

« C'est une logique d'intervention « recherche-action ». En premier lieu, il y a une cueillette de données puis l'analyse. On retourne ensuite à la situation et on réfléchit avec le milieu afin d'en venir à une vision commune de la problématique. Suite aux réflexions, on met en place un plan d'action qui sera mis en marche. En dernier lieu, on évalue la démarche et les retombées » (ancienne professionnelle).

Avec le temps et la baisse importante du taux d'abandon scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les volontaires et les professionnels estiment que la logique d'intervention du CRÉPAS a démontré son efficacité. Ils considèrent toutefois que l'organisation doit être vigilante et s'ajuster aux nombreux changements affectant le système scolaire et l'ensemble de la société depuis quelques années.

b) Les caractéristiques spécifiques de l'action régionale du CRÉPAS

En entrevue, les **représentants des milieux partenaires** soulignent que la spécificité du CRÉPAS réside principalement dans sa capacité élargie de mobilisation autour de la problématique de la prévention de l'abandon scolaire. Comme il s'agit d'une initiative régionale s'appuyant sur la concertation, l'organisation connaît bien les besoins des milieux et est en mesure d'y répondre adéquatement.

« La spécificité du CRÉPAS est sa capacité à mobiliser beaucoup de monde autour de la problématique de l'abandon scolaire. De plus, la stratégie du CRÉPAS, qui a été élaborée par des gens de la région [SLSJ], est bien collée aux besoins du milieu régional » (représentant de milieu partenaire).

« La spécificité du CRÉPAS est de faciliter la concertation en région. De plus, comme il est neutre et libre d'agir comme bon lui semble, le CRÉPAS écoute les partenaires du milieu et il agit en fonction de leurs besoins concrets pour les amener à se concerter » (représentant de milieu partenaire).

Les **volontaires** confirment que la spécificité du CRÉPAS tient à sa capacité à mettre en lien et à mobiliser autour de la problématique de l'abandon scolaire. Ce que l'on fait toutefois ressortir, c'est que le CRÉPAS a fait de l'abandon scolaire un problème concernant l'ensemble de la région et face auquel toute la communauté doit se mobiliser. Le CRÉPAS est un intermédiaire crédible ayant eu la capacité de mobiliser pour la cause de la prévention de l'abandon scolaire des acteurs qui ne travaillent habituellement pas ensemble.

« Le CRÉPAS a travaillé sur des sujets précis, rassembleurs, arrivant délicatement. Il a effectué des campagnes de publicité ciblant les jeunes, les parents. On a fait réaliser à l'ensemble de la région que l'abandon scolaire était un problème collectif » (ancienne volontaire).

« Sa caractéristique c'est son modèle partenarial. On travaille avec des gens pour qui, au départ, on n'aurait pas pensé qu'ils étaient liés à l'école [des entrepreneurs par exemple]. Peu à peu, on s'est mieux outillé, on est allé chercher des connaissances qui ont montré le lien entre les divers milieux et l'école » (volontaire actuel).

Pour les **professionnels** rencontrés, l'action régionale du CRÉPAS se caractérise principalement par son objectif de prévention de l'abandon scolaire, lequel est rassembleur pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'organisation est un « agent neutre », travaillant dans une perspective interordres et intersectorielle. Cette neutralité constitue un atout précieux de l'organisation mais exige une diplomatie, un professionnalisme et un respect des milieux partenaires.

c) L'appréciation de l'importance du CRÉPAS comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire

L'appréciation de l'importance du CRÉPAS comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire est très forte. Ainsi, 100,0 % des répondants des **milieux partenaires** sont parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel, le CRÉPAS est un acteur régional important au regard de la prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

TABLEAU 10
Appréciation de l'importance du CRÉPAS comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire

(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé		Degré d'accord				Total
		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le CRÉPAS est un acteur régional important au regard de la prévention de l'abandon scolaire	%	62,5	37,5	–	–	100,0
	(n)	(35)	(21)	–	–	(56)

Pour les **volontaires** et les **professionnels** consultés en entrevue, le CRÉPAS constitue un acteur régional majeur, dont le rayonnement dépasse maintenant les frontières du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« Le CRÉPAS est un acteur majeur dans la région, c'est un leader. Il veille, détient une expertise. (...) Si le CRÉPAS tombe, on verra que cela aura un effet rapidement. Il n'y a personne d'autre qui joue son rôle actuellement » (volontaire actuelle).

3.1.3 Les relations avec les milieux partenaires

Le CRÉPAS collabore avec de nombreux milieux partenaires. La partie qui suit identifie ces derniers, décrit les modalités de collaboration et de partenariats établis avec eux et s'intéresse à leur capacité à prévenir l'abandon scolaire.

a) Les milieux partenaires

La liste des milieux partenaires du CRÉPAS n'a cessé d'augmenter depuis la création de l'organisation. Un recensement effectué à partir des tableaux de bord annuels utilisés depuis 2005 pour effectuer le bilan de leurs activités indique que les professionnels ont travaillé directement avec plus de quarante comités, organisations et institutions:

- ❖ Carrefour jeunesse-emploi Saguenay;
- ❖ Carrefour Saint-Paul, Chicoutimi;
- ❖ Centre de transfert sur la réussite éducative du Québec (CTREQ);
- ❖ Chambre de commerce du Saguenay;
- ❖ Comité Action-réussite-jeunesse, secteur nord, Commission scolaire Lac-Saint-Jean;
- ❖ Comité Bas-Saguenay Sud;
- ❖ Comité directeur régional de l'engagement jeunesse;
- ❖ Comité régional de concertation de l'entente de complémentarité du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MSSS-MELS);
- ❖ Consortium d'animation sur la persévérance scolaire et la réussite en enseignement supérieur;
- ❖ Comité de concertation MSSS-MELS sur les troubles de comportement;
- ❖ Comité de concertation MSSS-MELS sur le plan de services individualisé et intersectoriel du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- ❖ Comité de concertation MSSS-MELS sur le plan d'organisation des soins en orthophonie;
- ❖ Comité de recherche sur les centres soir-enfants, UQAC;

- ❖ Comité de formation école-famille-communauté, Commission scolaire Rives-du-Saguenay;
- ❖ Conseil des commissaires, Commission scolaire de la Jonquière;
- ❖ Direction de la formation générale adulte, Commission scolaire de la Jonquière;
- ❖ Conseil des commissaires, Commission scolaire Pays-des-Bleuets;
- ❖ Comité 16-24 ans, Commission scolaire Lac-Saint-Jean;
- ❖ Comité de la Stratégie d'Intervention Agir Autrement (SIAA), École Jean-Gauthier, Commission scolaire Lac-Saint-Jean;
- ❖ Projet d'intégration à la maternelle, UQAC et Commission scolaire Lac-Saint-Jean
- ❖ Comité d'intervention secteur nord, Lac-Saint-Jean;
- ❖ Commission sur le développement social, Conférence régionale des élus, Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- ❖ Conseil en éducation des Premières Nations, Wendake;
- ❖ Consortium régional de recherche en éducation, Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- ❖ Comité-conseil Saguenay–Lac-Saint-Jean, ÉCOBES;
- ❖ Comité de coordination MigrAction, Saguenay–Lac-Saint-Jean
- ❖ Comité régional des partenaires du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture (PAÉLÉ);
- ❖ Comité PAÉLÉ, Chicoutimi;
- ❖ Comité PAÉLÉ, Jonquière;
- ❖ Comité PAÉLÉ, La Baie;
- ❖ Comité PAÉLÉ, MRC Domaine-du-Roy et Maria-Chapdeleine;
- ❖ Comité PAÉLÉ, Lac-Saint-Jean-Est;
- ❖ Réseau des bibliothèques publiques du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- ❖ Comité inter-programmes, UQAC;
- ❖ Comité organisateur du Colloque de la formation en enseignement UQAC 2008;
- ❖ Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;
- ❖ Commission scolaire Lac-Saint-Jean;
- ❖ Commission scolaire de la Jonquière;
- ❖ Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
- ❖ Cégep de Saint-Félicien;
- ❖ Cégep d'Alma;
- ❖ Cégep de Jonquière;
- ❖ Cégep de Chicoutimi;
- ❖ Université du Québec à Chicoutimi;
- ❖ Comité organisateur du *Colloque franco-québécois sur la persévérance scolaire*, Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale.

À ce groupe, il faut ajouter les IRC avec lesquelles le CRÉPAS travaille activement :

- ❖ Abitibi-Témiscaminque : Entente de partenariat pour la réussite éducative en Abitibi-Témiscaminque;
- ❖ Bas-Saint-Laurent : COSMOSS – Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé;
- ❖ Capitale-Nationale : Entente spécifique pour la persévérance et la réussite scolaires et les cheminements en science et en technologie;
- ❖ Capitale-Nationale : TPASC – Table de prévention de l'abandon scolaire de Charlevoix;
- ❖ Centre-du-Québec : Projet sur la réussite éducative/ Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec;
- ❖ Côte-Nord : COMITÉ RAP – Réussite – Accomplissement – Persévérance scolaire;
- ❖ Estrie : Projet PRÉE – projet partenaires pour la réussite éducative en Estrie;
- ❖ Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine : Vis et Apprends/Live and Learn;
- ❖ Lanaudière : CREVALE – Comité régional pour la valorisation de l'éducation;
- ❖ Laurentides : PREL- Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides;
- ❖ Mauricie : Jeunes en projet, avenir de la Mauricie;

- ❖ Montérégie : Réussite Montérégie;
- ❖ Montréal : Carrefour de lutte au décrochage scolaire/Montreal Hooked on school;
- ❖ Outaouais : TÉO – Table Éducation Outaouais.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de certification études-travail amorcé par le CRÉPAS en septembre 2007, des démarches ont été réalisées auprès de 105 entreprises. Au total, 85 d'entre elles ont obtenu leur certification.

b) La mise en place d'une dynamique de concertation et de partenariat

Dans les premières années du CRÉPAS, les acteurs impliqués ont été amenés très tôt à définir la place qu'ils désiraient occuper dans la prévention de l'abandon scolaire. N'entendant pas se substituer aux intervenants d'expérience qui œuvrent directement auprès des jeunes, « il a été convenu que le rôle du CRÉPAS serait principalement de favoriser la concertation et la mobilisation des différents intervenants afin qu'ils puissent coordonner leurs actions de manière efficace », (CRÉPAS, 2005a : 13). Siégeant sur de nombreux comités, tels le Consortium régional de recherche en éducation, le Comité MigrAction et le Comité-conseil ÉCOBES, les professionnels veillent, d'une part, à ce que la prévention de l'abandon scolaire constitue une préoccupation des milieux, alimentés en cela par leur expertise, et, d'autre part, à renforcer les liens avec les diverses ressources disponibles. L'action du CRÉPAS se situe donc essentiellement au niveau régional même s'il appuie certains projets locaux concertés de prévention de l'abandon scolaire en raison de leur caractère novateur et potentiellement transférable.

Le fonctionnement même de l'organisation est basé sur la « vie associative ». Le CRÉPAS regroupe des *volontaires* au sein de différents comités⁶, c'est-à-dire des intervenants et des représentants d'institutions partenaires. Courroies de transmission entre les milieux et le CRÉPAS, ils contribuent, par leurs expériences et leurs connaissances, à la réflexion et à l'identification des orientations quant au développement de projets de prévention de l'abandon scolaire aux niveaux local et régional. Plusieurs des volontaires rencontrés en entrevue soulignent qu'ils représentent, pour les intervenants de leur milieu d'appartenance, des sources privilégiées d'information sur les activités du CRÉPAS et, de façon plus générale sur la prévention de l'abandon scolaire. Chaque année la tenue d'une journée d'étude permet d'informer et de favoriser la concertation et le partenariat des acteurs régionaux. Selon les thématiques abordées, ces rencontres sont parfois élargies à divers intervenants et peuvent rassembler une centaine de personnes. Elles permettent aux participants d'échanger et de discuter de diverses thématiques liées à la prévention de l'abandon scolaire.

c) L'appréciation de la capacité des milieux engagés dans les interventions à prévenir l'abandon scolaire

Selon les personnes consultées, le CRÉPAS travaille avec des acteurs ayant la capacité de mettre en œuvre des interventions susceptibles de prévenir le décrochage. Ainsi, 92,6 % des répondants au questionnaire provenant des **milieux partenaires** sont parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel le CRÉPAS travaille en lien avec des milieux (organisation,

⁶ Conseil d'administration, comité des communications, comité-conseil, comité recherche-évaluation-transfert de connaissances, comité Saguenay sur le travail rémunéré.

institution ou comité) qui ont la capacité de mettre en œuvre des interventions ou des moyens visant à prévenir l'abandon scolaire.

TABLEAU 11**Appréciation de la capacité des milieux à mettre en œuvre des interventions**

(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé		Degré d'accord				Total
		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
Le CRÉPAS travaille en lien avec des milieux (organisation, institution ou comité) qui ont la capacité de mettre en œuvre des interventions ou moyens visant à prévenir l'abandon scolaire.	%	42,6	50,0	5,6	1,8	100,0
	(n)	(23)	(27)	(3)	(1)	(54)

Même son de cloche chez les **volontaires** alors que 98,2 % des répondants sont parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel le CRÉPAS collabore avec des organisations, des institutions et des comités qui ont la capacité d'agir efficacement pour prévenir l'abandon scolaire.

TABLEAU 12**Appréciation de la capacité des milieux à agir efficacement**

(Volontaires)

Énoncé		Degré d'accord				Total
		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
Le CRÉPAS collabore avec des organisations, des institutions et des comités qui ont la capacité d'agir efficacement pour prévenir l'abandon scolaire.	%	46,4	51,8	1,8	–	100,0
	(n)	(26)	(29)	(1)	–	(56)

Pour les **professionnels**, les milieux engagés dans les interventions ont la capacité de prévenir l'abandon scolaire. Cette capacité serait accrue par le fait que les milieux travaillent en concertation et en partenariat. Leur force vient notamment de la diversité des milieux touchés par la mobilisation. Le CRÉPAS s'avère un catalyseur favorisant la mobilisation, laquelle se traduit par des actions concrètes dans les milieux.

« Il y a plusieurs niveaux dans l'action. On peut travailler avec les communautés. On œuvre avec les services des loisirs, de la santé, les CLSC, etc. On doit utiliser des mécanismes particuliers pour mobiliser ces milieux, on est dans l'action citoyenne. Lorsque ces milieux font le choix d'agir en prévention, c'est leur choix, ils s'en occupent, sont mobilisés » (ancien professionnel).

3.1.4 La mobilisation et la prise en charge des milieux

Le processus d'intervention du CRÉPAS vise ultimement la prise en charge et l'empowerment des milieux. Des renseignements ont été recueillis afin de faire le point sur la mobilisation des

milieux et sur la persistance des pratiques visant à prévenir l'abandon scolaire à la suite des interventions du CRÉPAS.

a) La mobilisation des milieux à la suite des interventions du CRÉPAS

L'une des conditions présidant à la mobilisation des milieux est le travail effectué auprès de chacun des acteurs. Les données recueillies auprès des représentants des **milieux partenaires** indiquent que leur collaboration avec le CRÉPAS leur a rapporté au point de vue personnel. Ainsi, la presque totalité d'entre eux sont tout à fait ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel leur collaboration avec le CRÉPAS leur a permis d'améliorer leur compréhension de la problématique de l'abandon scolaire (98,0 %) et qu'ils ont été personnellement sensibilisés à l'importance de la mise en œuvre d'actions permettant de prévenir l'abandon scolaire (94,1 %). Ils sont aussi très majoritaires à indiquer que leur collaboration leur a permis d'identifier des ressources pouvant aider à mettre en œuvre de telles interventions (87,0 %) et de suggérer à leur milieu des partenariats favorisant la mise en œuvre d'actions ou de services visant à prévenir l'abandon scolaire (84,5 %). Finalement, 91,5 % des répondants estiment que le CRÉPAS contribue significativement à faire de la prévention de l'abandon scolaire une préoccupation importante dans leur milieu (organisation, institution ou comité).

TABLEAU 13
Appréciation des interventions du CRÉPAS sur la concertation et l'établissement de partenariat selon les milieux partenaires
(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé	Degré d'accord				Total
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
Ma collaboration avec le CRÉPAS m'a permis d'améliorer ma compréhension de la problématique de l'abandon scolaire.	% (n)	23,5 (12)	74,5 (38)	– (1)	100,0 (51)
Ma collaboration avec le CRÉPAS m'a sensibilisé à l'importance de mettre en œuvre des actions permettant de prévenir l'abandon scolaire.	% (n)	41,2 (21)	52,9 (27)	3,9 (2)	100,0 (51)
Ma collaboration avec le CRÉPAS m'a permis d'identifier des ressources pouvant aider à mettre en œuvre des interventions visant à prévenir l'abandon scolaire.	% (n)	17,4 (8)	69,6 (32)	10,9 (5)	100,0 (46)
Ma collaboration avec le CRÉPAS m'a permis de suggérer à mon milieu (organisation, institution ou comité) des partenariats favorisant la mise en œuvre d'actions ou de services visant à prévenir l'abandon scolaire.	% (n)	13,3 (6)	71,2 (32)	13,3 (6)	100,0 (45)
Le CRÉPAS contribue significativement à faire de la prévention de l'abandon scolaire une préoccupation importante dans mon milieu (organisation, institution ou comité).	% (n)	31,9 (15)	59,6 (28)	8,5 (4)	100,0 (47)

Lors des entrevues, plusieurs rapportent que le CRÉPAS a joué un rôle important pour mobiliser leur milieu vis-à-vis de la prévention de l'abandon scolaire. Les professionnels du CRÉPAS soutiennent par leur expertise les intervenants qui, à leur tour, agissent directement auprès des jeunes. Le travail de sensibilisation doit être fait et refait en raison du roulement important de personnel dans les organisations.

« Le CRÉPAS n'a pas eu d'effet direct sur la mobilisation dans l'école, c'est l'école qui s'est organisée. Mais il a joué un rôle important dans le grand comité, sur les enlignements, les priorités, le fait de viser les parents dans les interventions. Sa collaboration a été importante, particulièrement par l'expertise qu'il apporte, par l'information qu'il diffuse » (représentant de milieux partenaires).

Les **volontaires** consultés témoignent de la mobilisation de leur milieu pour prévenir l'abandon scolaire. Ils sont très majoritaires, soit 95,9 %, à être tout à fait ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel la prévention de l'abandon scolaire constitue une préoccupation importante dans leur milieu.

TABLEAU 14
Importance de la prévention de l'abandon scolaire dans les milieux
(Volontaires)

Énoncé		Degré d'accord				Total
		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
La prévention de l'abandon scolaire constitue une préoccupation importante pour mon milieu.	%	63,6	32,7	3,7	–	100,0
	(n)	(35)	(18)	(2)	–	(55)

b) La prise en charge des milieux

Globalement, les **milieux partenaires** considèrent que l'action du CRÉPAS contribue à améliorer la capacité de leur organisation, institution ou comité à se prendre en charge au regard de la prévention de l'abandon scolaire. Ainsi, une forte proportion des répondants considère que le CRÉPAS permet à leur milieu d'identifier des moyens ou outils (85,4 %) et des ressources (84,1 %) pouvant aider à prévenir l'abandon scolaire. Enfin, 80,8 % sont tout à fait ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel le CRÉPAS permet à leur milieu d'améliorer sa capacité à mettre en œuvre des interventions plus efficaces.

TABLEAU 15
Amélioration de la capacité des milieux à mettre en œuvre des interventions
(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé		Degré d'accord				Total
		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
Le CRÉPAS permet à mon milieu (organisation, institution ou comité) d'identifier des moyens et outils susceptibles de prévenir l'abandon scolaire.	%	25,0	60,4	14,6	–	100,0
	(n)	(12)	(29)	(7)	–	(48)
Le CRÉPAS permet à mon milieu (organisation, institution ou comité) d'identifier des ressources pouvant aider à mettre en œuvre des interventions visant à prévenir l'abandon scolaire.	%	20,5	63,6	13,6	2,3	100,0
	(n)	(9)	(28)	(6)	(1)	(44)
Le CRÉPAS permet à mon milieu (organisation, institution ou comité) d'améliorer sa capacité à mettre en œuvre des interventions plus efficaces pour prévenir l'abandon scolaire.	%	19,1	61,7	14,9	4,3	100,0
	(n)	(9)	(29)	(7)	(2)	(47)

Lors de la mise en œuvre de projets locaux, les **professionnels** collaborent à la réflexion et au processus en ayant comme objectif de rendre le milieu autonome. Ils visent à se retirer une fois les projets bien implantés. Cela s'avère parfois difficile notamment en raison du roulement des acteurs.

« Le CRÉPAS a voulu mettre à l'essai, à l'épreuve, la théorie qu'il supportait, c'est-à-dire de mobiliser la communauté autour de la prévention du décrochage scolaire. Un important projet de mobilisation dans le secteur nord du Lac-Saint-Jean, où le taux de décrochage était élevé, a été entrepris. L'investissement a été important, une intervenante a travaillé pendant 2 ans. On a par la suite commencé à préparer le retrait, le but étant que la communauté se prenne elle-même en charge. (...) Le CRÉPAS s'est par la suite désengagé. Toutefois, en raison de changements, de nombreux départs de personnes, le projet a perdu de son importance. L'expertise s'est perdue et personne n'avait plus l'historique de sa mise en œuvre, de sa logique. Les gens du milieu ont eu un peu l'impression d'avoir été abandonnés par le CRÉPAS. Ce n'était pas comme cela que l'on avait préparé les choses, mais c'est comme cela que ça été perçu » (professionnel actuel).

3.1.5 L'appréciation du soutien et la communication avec les milieux

Cette partie s'intéresse aux liens entre le CRÉPAS et les milieux régionaux. Elle traite, d'une part, de la satisfaction des milieux vis-à-vis de la collaboration établie et du soutien reçu et, d'autre part, des modalités de communication.

a) La satisfaction des milieux partenaires vis-à-vis de la collaboration et du soutien offert

La satisfaction des **milieux partenaires** vis-à-vis du CRÉPAS est forte; 93,0 % des répondants se disent tout à fait satisfaits ou satisfaits de la collaboration établie entre ce dernier et leur milieu (organisation, institution ou comité).

TABLEAU 16

Satisfaction des milieux quant à la collaboration établie avec le CRÉPAS

(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé		Niveau de satisfaction				Total
		Tout à fait satisfait	Satisfait	Insatisfait	Tout à fait insatisfait	
Globalement, êtes-vous satisfait de la collaboration établie entre le CRÉPAS et votre milieu (organisation, institution ou comité)?	%	35,1	57,9	5,4	1,8	100,0
	(n)	(20)	(33)	(3)	(1)	(57)

De même, l'appréciation de la qualité du soutien offert par le CRÉPAS est forte, 90,0 % des répondants des milieux partenaires considérant comme très bonne ou bonne la qualité du soutien offert par le CRÉPAS aux acteurs de leur milieu dans le cadre des interventions.

TABLEAU 17**Appréciation de la qualité du soutien offert par le CRÉPAS aux acteurs des milieux**

(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé	Appréciation du soutien					
		Très bonne	Plutôt bonne	Plutôt faible	Très faible	Total
Quelle est votre appréciation de la qualité du soutien offert par le CRÉPAS aux acteurs de votre milieu (organisation, institution ou comité) dans le cadre de ses interventions?	%	44,0	46,0	10,0	–	100,0
	(n)	(22)	(23)	(5)	–	(50)

« Quand j'ai besoin de références, le CRÉPAS est toujours là et il répond super vite. Si j'avais davantage de temps, je le contacterais sûrement plus souvent. C'est rassurant d'avoir un tel organisme efficace dans la région et de pouvoir s'y référer » (représentante d'un milieu partenaire).

Un autre indicateur de satisfaction tient au fait que 60,8 % des répondants indiquent être certains que leur milieu poursuivra sa collaboration avec le CRÉPAS, 35,3 % estimant cela probable.

TABLEAU 18**Intention du milieu de poursuivre la collaboration avec le CRÉPAS**

(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé	Degré d'accord					
		Certainement oui	Probablement oui	Probablement non	Certainement non	Total
Au cours des prochaines années, votre milieu (organisation, institution ou comité) poursuivra-t-il sa collaboration avec le CRÉPAS?	%	60,8	35,3	3,9	–	100,0
	(n)	(31)	(18)	(2)	–	(51)

Les représentants des milieux partenaires consultés en entrevue témoignent de leur appréciation du soutien obtenu du CRÉPAS. L'intensité du soutien est parfois questionnée par des intervenants participant à des projets dans les milieux, certains exprimant le souhait que les professionnels du CRÉPAS y prennent une part plus active.

De leur côté, les **représentants des IRC** rencontrés lors d'une entrevue de groupe ont rappelé la contribution exceptionnelle du CRÉPAS relativement à la sensibilisation et à la mobilisation québécoises au regard de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. En effet, le CRÉPAS a inspiré et soutenu plusieurs instances régionales. Ainsi, les personnes rencontrées ont souligné la générosité et l'engagement du CRÉPAS à leur égard. Ils notent toutefois que le « modèle du Saguenay–Lac-Saint-Jean » doit être adapté à la spécificité de chaque région et aimeraient que le CRÉPAS témoigne davantage des difficultés rencontrées et des défis qu'il a dû surmonter.

« Il faudrait développer un référentiel, identifier les principes de base. Il doit y avoir une courbe d'apprentissage des milieux, une courbe de mobilisation.

C'est quelque chose qu'ils ont appris au cours de leur expérience, c'est une expertise » (représentant des instances régionales).

« Le CRÉPAS devrait parler de ce qu'on pourrait appeler le « processus éducationnel » de la mobilisation. Cela pourrait nous être utile de voir que cela prend du temps, chaque région a ses particularités » (représentant des instances régionales).

b) La communication entre le CRÉPAS et les acteurs régionaux.

La communication entre le CRÉPAS et les acteurs des milieux partenaires s'avère excellente. L'organisation a une renommée certaine dans le milieu régional, 92,8 % des représentants des milieux partenaires et 90,9 % des volontaires étant parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel le CRÉPAS est bien connu au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

TABLEAU 19
Appréciation du degré de connaissance du CRÉPAS au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le CRÉPAS est bien connu au Saguenay–Lac-Saint-Jean		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	Total
a. Représentants des milieux partenaires	%	35,7	57,2	7,1	–	100,0
	(n)	(20)	(32)	(4)	–	(56)
b. Volontaires	%	18,2	72,7	9,1	–	100,0
	(n)	(10)	(40)	(5)	–	(55)

Publié depuis 2007, le bulletin électronique est destiné principalement aux parents, aux enseignants et aux intervenants du monde de l'éducation. À l'automne 2009, près de 3 500 abonnés directs ou relayés⁷ le recevaient. Chez les répondants des milieux partenaires, une proportion de 35,0 % indique lire habituellement la totalité ou la majeure partie du bulletin électronique comparativement à 44,7 % des volontaires.

TABLEAU 20
Habitudes de lecture du bulletin électronique

Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à vos habitudes de lecture?		Je lis la totalité du bulletin électronique	Je lis la majeure partie du bulletin électronique	Je lis un peu le bulletin électronique	Je reçois mais ne lis pas le bulletin électronique	Je ne reçois pas le bulletin électronique	Total
a. Représentant des milieux partenaires	%	1,7	33,3	38,3	1,7	25,0	100,0
	(n)	(1)	(20)	(23)	(1)	–	(60)
b. Volontaires	%	12,5	32,2	37,5	7,1	10,7	100,0
	(n)	(7)	(18)	(21)	(4)	(6)	(56)

Questionnés sur la qualité de la communication entre les acteurs de leur milieu et le CRÉPAS, 86,4 % des répondants des **milieux partenaires** considèrent qu'elle est très bonne ou plutôt

⁷ Plusieurs abonnés du bulletin électronique assurent la transmission de ce dernier aux membres de leur organisation, institution ou comité

bonne. Les personnes des milieux rencontrés en entrevue soulignent que la communication avec l'organisation est facile et conviviale.

« C'est facile de communiquer avec les membres du CRÉPAS, car ils sont ouverts d'esprit et faciles d'approche. De plus, étant « partout » en région, sur plusieurs comités interordres et intersectoriels en même temps, ils sont bien informés et ils savent ce qu'ils font » (représentante de milieux partenaires).

TABLEAU 21
Appréciation de la communication entre les milieux partenaires et le CRÉPAS
(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé		Appréciation de la communication				Total
		Très bonne	Plutôt bonne	Plutôt faible	Très faible	
Globalement, comment évaluez-vous la qualité de la communication entre les acteurs de votre milieu (organisation, institution ou comité) et le CRÉPAS?	%	33,9	52,5	13,6	–	100,0
	(n)	(20)	(31)	(8)	–	(59)

Près de la moitié (49,2 %) des répondants des milieux indiquent avoir une collaboration très soutenue ou plutôt soutenue avec le CRÉPAS. Cela apparaît appréciable les liens établis avec les milieux pouvant parfois être ponctuels (ex. : organisation d'une activité particulière de formation, collaboration à une demande ciblée se déroulant sur quelques mois).

TABLEAU 22
Appréciation de la collaboration entre les acteurs du milieu (organisation, institution ou comité) et le CRÉPAS
(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé		Degré de collaboration				Total
		Très soutenue	Plutôt soutenue	Plutôt occasionnelle	Très occasionnelle	
Comment qualifiez-vous la collaboration de votre milieu (organisation, institution ou comité) avec le CRÉPAS depuis 2005?	%	13,6	35,6	39,0	11,8	100,0
	(n)	(8)	(21)	(23)	(7)	(59)

Parmi les **volontaires**, 85,7 % jugent que leur communication avec le CRÉPAS est très bonne ou plutôt bonne. En entrevue, les volontaires rencontrés soulignent que la communication entre le CRÉPAS et les milieux partenaires est très bonne et plutôt bonne et que les efforts déployés depuis quelques années par l'organisation au chapitre des communications sont extrêmement intéressants (dont le site Internet et le bulletin électronique.) Pour plusieurs volontaires, le CRÉPAS gagnerait à être mieux connu dans les institutions scolaires particulièrement au primaire et au secondaire, le chantier du PAVÉ visant précisément à les atteindre.

TABLEAU 23
Appréciation de la communication entre les volontaires et le CRÉPAS
 (Volontaires)

Énoncé		Appréciation de la communication				Total
		Très bonne	Plutôt bonne	Plutôt faible	Très faible	
Quelle est votre appréciation de la communication entre vous et le CRÉPAS?	%	37,5	48,2	8,9	5,4	100,0
	(n)	(21)	(27)	(5)	(3)	(56)

Pour les **professionnels**, la communication entre le CRÉPAS et les acteurs locaux et régionaux s'est améliorée graduellement au fil des ans. Les relations ont parfois été difficiles au début de l'organisation, les milieux, particulièrement ceux de l'éducation, ne saisissant pas toujours bien le rôle du CRÉPAS. La situation s'est améliorée avec le temps, grâce à la mise en œuvre de certains outils de communication de masse (site Internet, bulletin électronique, publications diverses) facilitant la diffusion de l'information. Des préoccupations ont toutefois été exprimées quant aux liens avec certains milieux. En effet, des difficultés relèvent du renouvellement fréquent de plusieurs professionnels du CRÉPAS ou du fait que les interventions aient été abandonnées en raison d'une réorientation du plan d'action de l'organisation.

APPRÉCIATION DE LA MISE EN ŒUVRE (PROCESSUS)

PRINCIPAUX CONSTATS

- ✓ La mise en œuvre de l'organisation a permis la création d'un vaste réseau de collaborateurs (volontaires) dédiés à la cause, véritables courroies de transmission entre les milieux et le CRÉPAS.
- ✓ La logique d'intervention du CRÉPAS en fait un intermédiaire crédible pour l'ensemble des milieux partenaires, une position privilégiée qui favorise la mobilisation régionale et, par là, l'atteinte des buts énoncés dans l'entente spécifique.
- ✓ Les milieux partenaires sont nombreux et diversifiés. Ils sont engagés avec le CRÉPAS dans des actions concrètes de prévention de l'abandon scolaire où une présence accrue des professionnels de l'organisation est souhaitée.
- ✓ Les interventions favorisent globalement la prise en charge et l'empowerment des milieux partenaires. Le travail de sensibilisation réalisé par le CRÉPAS doit toutefois être soutenu en raison du roulement important de personnel au sein des milieux partenaires.
- ✓ Les milieux sont satisfaits du soutien et de la communication avec le CRÉPAS et désirent poursuivre leur collaboration avec l'organisation.

3.2 L'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre des interventions

L'analyse de l'efficacité permet d'apprécier la mise en œuvre du plan d'action en lien avec ce que l'entente spécifique prévoyait. À la demande du comité de suivi et d'évaluation de l'entente, la démarche visait aussi à vérifier si des moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire avaient été mis en œuvre, particulièrement dans les milieux à risque.

3.2.1 La mise en œuvre du plan d'action

Visant à évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du plan d'action, cette partie s'intéresse aux activités réalisées et à l'atteinte des objectifs de l'entente spécifique.

a) Les activités réalisées

Entre 2005 et 2008, le CRÉPAS a mis en œuvre de nombreuses activités pour chacun des huit objectifs du plan d'action de l'entente spécifique :

❖ Soutenir la recherche et la réflexion sur la prévention de l'abandon scolaire, dans le respect des actions menées par chaque milieu :

- participation à trois projets locaux visant à identifier et à mettre en œuvre des interventions de prévention de l'abandon scolaire dans des milieux à risque ciblés (Nord du Lac-Saint-Jean, Bas-Saguenay, Chicoutimi);
- recherche documentaire et rédaction de divers documents d'information;
- réalisation d'une démarche diagnostique approfondie de la situation dans le secteur Bas-Saguenay Sud
- participation au comité-conseil d'ÉCOBES pour l'enquête de 2008 sur les habitudes de vie et les aspirations scolaires des jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- participation à la collecte de données de l'enquête 2008;
- animation du comité recherche-évaluation-transfert;
- publication d'un document clarifiant le modèle d'intervention du CRÉPAS;
- signature d'une déclaration commune pour le développement d'une culture de la relève et d'un partenariat entre l'école et les entreprises dans la formation des jeunes au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- organisation et tenue d'un séminaire axé sur l'échange d'expertise en matière de recherche en France et d'un colloque au Québec portant sur le partage d'expériences concrètes de terrain;
- élaboration et adoption du Plan d'action pour la valorisation du rôle de l'enseignant dans la persévérance scolaire des jeunes (PAVÉ);
- représentation des IRC au Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec (Rapport Ménard);
- publication annuelle des indicateurs de persévérance scolaire au secondaire, au collégial et à l'université.

❖ Consolider le cadre de référence pour la prévention de l'abandon scolaire et faire valoir des priorités régionales d'intervention :

- animation et soutien du comité-conseil;

- réalisation de cinq entrevues de groupe auprès des volontaires et partenaires locaux afin de valider et consolider le cadre de référence pour la prévention de l'abandon scolaire;
 - veille informationnelle et scientifique constante sur la problématique de la prévention de l'abandon scolaire.
- ❖ **Poursuivre et mettre à jour annuellement un plan d'action régional concerté en vue d'encourager la formation initiale des jeunes et d'améliorer ainsi la rétention des clientèles pour chacun des trois ordres d'enseignement :**
- réalisation annuelle d'un bilan et d'une mise à jour du plan, lequel est adopté par le conseil d'administration et par le comité de suivi et d'évaluation de l'entente.
- ❖ **Poursuivre et accentuer le travail de promotion et de sensibilisation sur la persévérance scolaire et l'accompagnement des jeunes auprès de divers publics :**
- élaboration d'un plan de communication 2006-2010;
 - animation du Comité des communications;
 - campagnes annuelles de sensibilisation à la prévention de l'abandon scolaire visant le grand public;
 - diffusion annuelle de données sur le cheminement scolaire des jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean (conférences de presse, rencontres d'information auprès d'intervenants ciblés);
 - organisation et animation d'une semaine de la persévérance scolaire (2008 et 2009);
 - réalisation et distribution d'outils promotionnels divers (affiches, dépliants, cd-rom, etc.);
 - développement et mise à jour régulière du site Internet du CRÉPAS (www.crepas.qc.ca);
 - tournée régionale de l'ensemble des écoles primaires et secondaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2008 où un personnage, Céleste, livre un message d'appréciation au personnel enseignant;
 - rencontres d'information et de sensibilisation auprès des étudiants en formation des maîtres de l'UQAC;
 - participation au comité organisation des Journées interrégionales de la persévérance et de la réussite scolaire au Mont-Saint-Anne;
 - publication de 4 numéros du Bulletin électronique du CRÉPAS.
- ❖ **Accentuer le transfert des connaissances et la formation des acteurs pour les aider à s'orienter, agir et évaluer, en réalisant notamment une rétroaction entre praticiens et chercheurs :**
- tenue annuelle d'une journée d'étude rassemblant les volontaires de l'organisation et, selon la thématique abordée, des intervenants du milieu;
 - organisation d'activités d'information et de réflexion autour de thématiques prioritaires s'adressant à divers publics cibles;
 - activités de transfert de connaissances auprès de divers praticiens;
 - participation au comité organisateur du Colloque de la formation en enseignement tenu à l'UQAC en 2008.
- ❖ **Accompagner les partenaires dans la mise en place d'une continuité de services et le développement de modèles d'action concernant des problématiques prioritaires (par exemple, les problèmes de langage et de comportement, l'indécision vocationnelle, etc.) :**
- participation à divers comités de concertation régionale dont le Comité directeur régional de l'engagement jeunesse, le Comité de coordination MigrAction Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Comité régional de concertation de l'entente de complémentarité du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MSSS-MELS) et le Consortium régional de recherche en éducation Saguenay-Lac-Saint-Jean;

- participation à trois sous-comités thématiques MSSS-MELS : troubles de comportement; plan de services individualisé et intersectoriel et plan d'organisation des soins en orthophonie;
- participation au comité inter-programmes en formation des maîtres, UQAC;
- coordination de quatre des six comités locaux engagés dans le Programme d'Aide à l'Éveil à la Lecture et à l'Écriture (PAÉLÉ).

❖ **Amorcer une réflexion avec l'ensemble des partenaires publics et privés pour assurer un financement stable et pérenniser l'intervention du CRÉPAS au-delà de 2010 en fonction des nouveaux enjeux :**

- rencontres avec la Fondation Chagnon pour explorer des pistes de financement au terme de l'entente spécifique;
- participation aux travaux du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, lequel a amorcé une réflexion sur le financement des IRC du Québec;
- rencontres de plusieurs entreprises privées pour solliciter leur appui financier.
- rencontres avec le Secrétariat à la jeunesse en vue d'élaborer sa Politique jeunesse 2009-2014.

❖ **Offrir une expertise-conseil à d'autres régions par le biais d'ententes de service :**

- rencontres de plusieurs comités et instances des régions du Québec afin de collaborer à leur réflexion et à leur mobilisation au regard de la prévention de l'abandon scolaire;
- présentation de nombreuses conférences sur la prévention de l'abandon scolaire dans les régions;
- soutien de la Fondation Antoine-Turmel qui, depuis 2007, appuie⁸ financièrement les activités du réseau interrégional des IRC.

b) L'appréciation de l'atteinte des objectifs du plan d'action de l'entente spécifique 2005-2010

Pour les **volontaires** interrogés, le CRÉPAS a relevé le défi de la mise en œuvre de son plan d'action depuis 2005. L'ensemble des répondants au questionnaire (100,0 %) sont parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel, le CRÉPAS contribue efficacement depuis 2005 à la mise en œuvre d'interventions et de moyens visant à prévenir l'abandon scolaire.

TABLEAU 24
Efficacité du CRÉPAS relativement à la mise en œuvre d'interventions et de moyens visant à prévenir l'abandon scolaire

(Volontaires)

Énoncé		Degré d'accord				Total
		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
Depuis 2005, le CRÉPAS contribue efficacement à la mise en œuvre d'interventions et de moyens visant à prévenir l'abandon scolaire?	%	43,4	56,6	–	–	100,0
	(n)	(23)	(30)	–	–	(53)

⁸ Ce support a permis la production d'un répertoire des IRC, la mise en ligne d'un site Internet (www.perseverancescolaire.com) et la tenue des premières Journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative au Mont-Sainte-Anne en octobre 2008.

Relevant l'importance du soutien apporté par le CRÉPAS aux régions du Québec au cours des dernières années, quelques volontaires soulignent qu'il faut veiller néanmoins à maintenir les efforts au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

« On atteint nos objectifs, mais il reste bien du travail à faire. Il faut arriver à accroître la diplomation, il faut assurer le maintien des partenariats » (volontaire actuelle).

« Le CRÉPAS a bien joué son rôle mais il y a toujours des ajouts. Notre responsabilité, notre action dans les autres régions du Québec est importante mais la priorité doit aller à la région » (ancienne volontaire).

Les **professionnels** estiment que le CRÉPAS est en bonne voie d'atteindre les objectifs de son plan d'action 2005-2010. Ils confirment l'importance du soutien apporté à d'autres régions. Ce soutien leur apparaît comme l'élément marquant de la troisième entente spécifique.

« C'est l'élément marquant de la troisième entente. Cela a demandé des efforts beaucoup plus importants que ce que l'on envisageait [du SLS] » (ancien professionnel).

3.2.2 Des moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire

Faisant d'abord le point sur les moyens concrets mis en œuvre pour contrer l'abandon scolaire, tout particulièrement dans les milieux à risque, cette partie montre comment la concertation et le partenariat ont contribué à leur réalisation.

a) Les moyens concrets mis en œuvre pour contrer l'abandon scolaire

Le CRÉPAS a initié ou collaboré à diverses actions destinées à prévenir l'abandon scolaire. La mise en œuvre de projets concrets dans les milieux à risque est priorisée. Ainsi, une forte proportion de répondants des milieux partenaires, soit 85,4 %, indiquent que certains travaux ou interventions réalisés dans le cadre de leur collaboration avec le CRÉPAS depuis 2005 visaient à agir auprès de milieux particulièrement à risque au chapitre de l'abandon scolaire.

TABLEAU 25
Interventions réalisées dans les milieux particulièrement à risque au regard de l'abandon scolaire

(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé		Présence d'interventions en milieu à risque		
		Oui	Non	Total
Depuis 2005, dans le cadre de votre collaboration avec le CRÉPAS, certains travaux ou interventions réalisés visaient-ils à agir auprès de milieux particulièrement à risque au regard de l'abandon scolaire?	%	85,4	14,6	100,0
	(n)	(35)	(6)	(41)

Des projets locaux porteurs

Le CRÉPAS s'est engagé auprès de ses partenaires dans plusieurs projets « locaux » marquants, lesquels visaient particulièrement à accroître les liens entre l'école, la famille et la communauté au regard de la prévention de l'abandon scolaire.

Projet Bas-Saguenay (École Éloignée en Réseau)

En 2006, le CRÉPAS a été mandaté par la direction de l'école primaire et secondaire Fréchette pour réaliser une étude sur la persévérance scolaire dans le Bas-Saguenay Sud. La motivation à l'école des jeunes du secteur de même que leurs aspirations scolaires et professionnelles font notamment partie des dimensions couvertes par la démarche diagnostique. L'étude présente un portrait statistique de la sous-région et propose des pistes d'intervention. Afin de donner suite aux recommandations de ce rapport et participer à la concrétisation d'actions structurantes dans ce milieu, le CRÉPAS a fait appel au Comité *École Éloignée en Réseau/École-Communauté du Bas-Saguenay Sud* à titre d'expert-conseil. En se basant sur le diagnostic de l'état de la persévérance scolaire dans ce secteur produit par le CRÉPAS, le comité a intégré une nouvelle priorité dans son plan d'action, soit favoriser la persévérance scolaire et augmenter le taux de diplomation. Ce projet a mené à l'élaboration d'un projet d'implantation d'une maison familiale rurale dans le Bas-Saguenay Sud.

Projet du secteur Nord du Lac-Saint-Jean (comité Action-Réussite-Jeunesse)

Depuis 2000, le CRÉPAS est partenaire du Comité-Action-Réussite Jeunesse, un projet concerté de prévention de l'abandon scolaire entre les écoles et la communauté dans le secteur nord de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean. En 2005-2006, en collaboration avec la responsable de la stratégie SIAA de la commission scolaire Lac-Saint-Jean et l'organisatrice communautaire du Centre local de services communautaires Le Norois d'Alma, il a participé à l'organisation et à la tenue d'un forum sur la communauté éducative. L'événement a permis au milieu de réfléchir et de définir les priorités du secteur nord tout en mobilisant la communauté.

Projet École-famille-communauté

Afin d'appuyer l'engagement parental dans la persévérance scolaire des jeunes, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a mis en place à l'automne 2007 un projet pilote de partenariat école-famille-communauté. Le comité est formé de représentants des services éducatifs de la Commission scolaire, du MELS, de l'UQAC et du CRÉPAS. Trois écoles primaires ont été ciblées : Saint-Denis/Saint-Isidore, Saint-Gabriel et Marie-Médiatrice. Ces écoles ont reçu de la formation, du soutien et des outils pour les accompagner dans cette démarche. Le CRÉPAS a apporté un soutien apprécié au projet, contribuant notamment au développement de l'expertise du comité aviseur au regard de la mise en œuvre d'interventions visant à développer les liens école-famille-communauté. Mentionnons par ailleurs qu'une équipe de l'UQAC mène actuellement une recherche afin de dégager les conditions gagnantes de l'accompagnement des écoles dans leur effort de collaboration école-famille-communauté. Ce projet bénéficie également du concours de l'école de la Pulperie, laquelle possède une large expertise en ce domaine, et du Carrefour communautaire Saint-Paul.

Des interventions préventives

Outre les projets locaux auquel il participe, le CRÉPAS a travaillé en prévention dans le cadre de deux principaux dossiers.

Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture (PAÉLÉ)

Entre 2005 et 2008, le CRÉPAS a collaboré étroitement à l'implantation du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture (PAÉLÉ). En plus de participer au comité régional interministériel assurant le suivi du programme, le CRÉPAS assure la coordination de quatre des six comités locaux des commissions scolaires des Rives-du-Saguenay et du Pays-des-Bleuets à la suite d'une entente de service avec le MELS. Plus précisément, le programme vise l'acquisition d'habiletés en lecture et en écriture chez les enfants d'âge préscolaire. Sous la supervision du comité régional, deux activités importantes ont été organisées en 2008. Une semaine de collecte de livres s'est tenue en avril 2008 permettant de recueillir plus de 9 000 documents destinés aux enfants d'âge préscolaire. Par ailleurs, la tenue d'une journée de rassemblement des organismes faisant partie des comités locaux ainsi que des différents partenaires régionaux a permis de créer des ponts entre les intervenants et de partager les retombées significatives.

Certification études-travail

Depuis le printemps 2006, le CRÉPAS est maître d'œuvre d'un projet innovateur de certification des entreprises en conciliation études-travail. Ainsi, une entreprise qui choisit de se certifier s'engage à favoriser la conciliation des études et du travail chez ses employés par le biais de différentes mesures simples d'application. La certification études-travail permet à l'entreprise d'être reconnue comme un employeur se préoccupant de la persévérance scolaire des jeunes, de leur diplomation et de l'avenir de la région. Dès la première année d'application, 74 entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont ainsi obtenu leur certification, rejoignant près de 1 500 jeunes travailleurs. Ce programme de certification découle notamment des activités du chantier école-entreprise-milieu auquel le CRÉPAS a participé de 1999 à 2007. Pendant plus de sept années, 600 partenaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont participé à la réalisation de dizaines projets ayant pour objectif d'aider les jeunes à bien définir et à réaliser leurs aspirations scolaires et professionnelles.

Promouvoir et sensibiliser...

La promotion et la sensibilisation constituent des activités extrêmement importantes du CRÉPAS, l'entente spécifique ayant notamment comme objet d'amener les différents partenaires à maintenir une vision commune de l'abandon scolaire et des actions de prévention à entreprendre. Depuis 2006, le CRÉPAS bénéficie des services d'un conseiller en communication. Son embauche a permis de mettre en œuvre une approche intégrée des communications au CRÉPAS. Un plan de communication a été adopté en juin 2006 précisant les orientations 2005-2010 en matière de communication et identifiant de nouveaux mécanismes de communication à l'intention des partenaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean et des leaders des autres régions du Québec. Le travail de promotion et de sensibilisation du public à la prévention de l'abandon scolaire se concrétise chaque année par le biais de diverses initiatives.

Campagne de sensibilisation

Depuis près de dix ans, le CRÉPAS tient chaque année une vaste campagne de sensibilisation visant à favoriser l'encouragement et l'accompagnement des jeunes dans leur persévérance scolaire. Entre 2005 et 2008, la campagne fut l'occasion de distribuer annuellement près de 2000 affiches dans les lieux publics les plus fréquentés du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Des messages publicitaires ont aussi été diffusés à la radio et à la télévision. À l'hiver 2008, une première édition de la semaine de la persévérance scolaire a eu lieu au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, les Journées de la persévérance scolaire ont de nouveau mobilisé les milieux scolaires en février 2009. Plus de 350 activités ont été réalisées en milieu scolaire touchant 7700 élèves.

Site Internet et bulletin électronique

En février 2007, le site Internet du CRÉPAS a été mis en ligne. En plus de présenter l'organisation, ses membres et ses instances, ses partenaires et ses projets, le site est organisé de façon à rendre disponible une grande quantité de données de recherches et d'études, d'outils, de ressources, de matériel et d'articles de vulgarisation. Des sections spécifiques ont été créées pour les enseignants et les intervenants, les parents et les employeurs. Actualisé régulièrement, le site a été parcouru par 23 000 visiteurs en 2007-2008.

Le CRÉPAS publie aussi un bulletin électronique depuis 2007. Il est principalement destiné aux parents, aux enseignants et aux intervenants du monde de l'éducation. Regroupant 148 articles, les 13 éditions du bulletin diffusées aux quelque 3 500 abonnés directs ou relayés en 2007-2008 ont été lues à 23 000 reprises au total.

Plan d'action pour la valorisation du rôle de l'enseignant dans la persévérance scolaire des jeunes (PAVÉ)

En 2007, le CRÉPAS s'engageait dans un nouveau chantier de mobilisation destiné à valoriser le rôle de l'enseignant dans la persévérance scolaire des jeunes. Ce chantier vise à appuyer les enseignants de tous les ordres afin de faciliter leur rôle d'accompagnement des jeunes dans la persévérance scolaire. À la suite des consultations, un vaste plan d'action décennal regroupant six orientations stratégiques a été mis en œuvre en 2008-2009.

b) La contribution de la concertation et du partenariat à la mise en œuvre de projets

L'ensemble des projets et des interventions auxquels collabore le CRÉPAS s'appuie sur la concertation et le partenariat avec divers acteurs. L'appréciation par les milieux partenaires des effets de la concertation et du partenariat auxquels ils collaborent avec le CRÉPAS est très bonne. Ainsi, une proportion de 90,4 % des répondants au questionnaire est parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel la concertation et les partenariats auxquels leur milieu (organisation, institution ou comité) a participé ou participe avec le CRÉPAS favorisent la mise en œuvre de nouvelles interventions visant à prévenir l'abandon scolaire. Par ailleurs, 40,7 % sont parfaitement en accord et 53,7 % plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel le CRÉPAS favorise l'établissement de partenariats dans la mise en œuvre de moyens pour lutter contre l'abandon scolaire.

TABLEAU 26
Appréciation des effets de la concertation et du partenariat
 (Représentants des milieux partenaires)

Énoncés	Degré d'accord				Total	
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord		
1. La concertation et les partenariats auxquels mon milieu (organisation, institution ou comité) a participé ou participe avec le CRÉPAS favorisent la mise en œuvre de nouvelles interventions visant à prévenir l'abandon scolaire.	% (n)	19,2 (10)	71,2 (37)	9,6 (5)	– –	100,0 (52)
2. Le CRÉPAS favorise l'établissement de partenariats dans la mise en œuvre de moyens pour lutter contre l'abandon scolaire.	% (n)	40,7 (22)	53,7 (29)	3,7 (2)	1,9 (1)	100,0 (54)

APPRÉCIATION DE L'EFFICACITÉ

LES PRINCIPAUX CONSTATS

- ✓ Après trois ans, la mise en œuvre du plan d'action de l'entente spécifique s'avère particulièrement efficace. L'importance du soutien apportée par le CRÉPAS aux autres IRC a largement dépassé les attentes.
- ✓ Des actions concrètes ont été mises en œuvre, les milieux à risque du secondaire étant priorisés.

3.3 L'évaluation des effets

Cette partie examine les effets anticipés et non anticipés de la mise en œuvre de l'entente spécifique 2005-2010. Cette dernière comporte deux grands objectifs : elle vise, d'une part, à augmenter le taux de diplomation, et, d'autre part, à favoriser la concertation et le partenariat du projet régional de prévention de l'abandon scolaire. Faisant d'abord le point sur l'évolution de la diplomation des garçons et des filles au secondaire, au collégial et à l'université au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette partie traite ensuite des retombées sur la concertation et le partenariat, de même que des effets non anticipés.

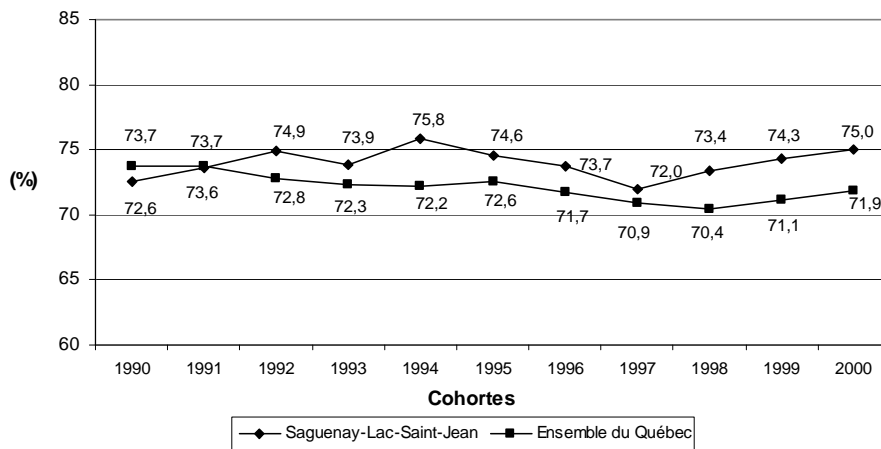
3.3.1 Les effets sur la diplomation

La mobilisation régionale au regard de la prévention de l'abandon scolaire porte fruit. Depuis quelques années, la diplomation au Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est globalement améliorée aux ordres secondaire, collégial et universitaire.

a) L'évolution du taux de diplomation au secondaire des garçons et des filles

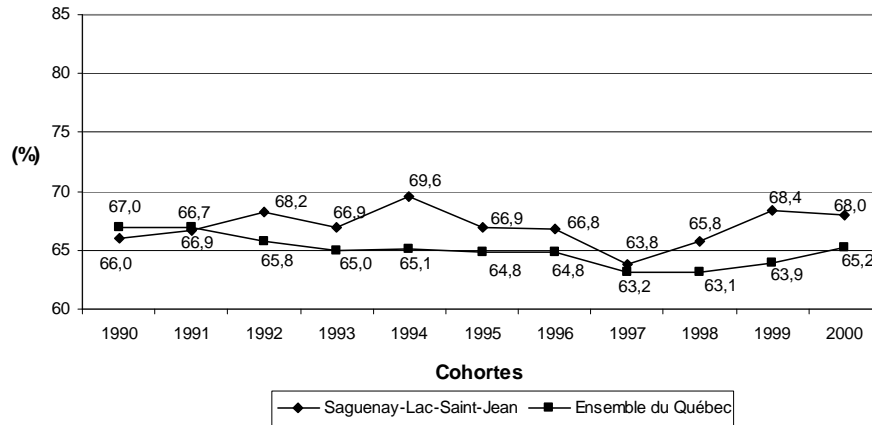
Au secondaire, le taux de diplomation du Saguenay–Lac-Saint-Jean se maintient au-dessus du taux québécois. Les données les plus récentes témoignent d'une tendance à la hausse de la diplomation à l'ordre d'enseignement secondaire. Ainsi, 75,0 % des élèves du SLSJ ayant débuté leurs études secondaires en 2000 ont obtenu leur diplôme après sept ans. Cette proportion s'établit à 71,9 % pour l'ensemble du Québec, un écart de 3,1 points de pourcentage en faveur de la région.

FIGURE 2
Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans, sexes réunis, pour les cohortes de 1990 à 2000, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec



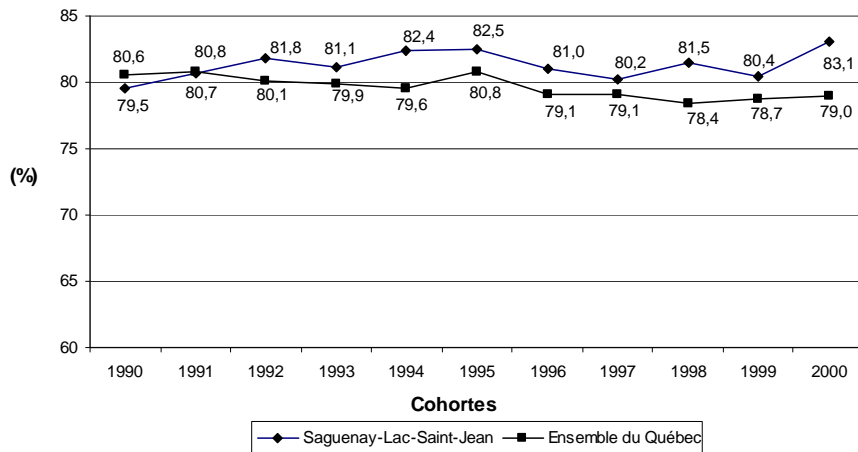
L'avantage régional au chapitre de la diplomation est présent tant pour les garçons que pour les filles. Le taux de diplomation au secondaire après sept ans des garçons de la cohorte de 2000 se situe à 68,0 % chez les garçons du Saguenay–Lac-Saint-Jean comparativement à 65,2 % pour ceux de l'ensemble du Québec.

FIGURE 3
Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans pour les cohortes de 1990 à 2000 chez les garçons, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec



La diplomation au secondaire des filles de la région se maintient aussi au-dessus du taux québécois. Ainsi, 83,1 % des filles du Saguenay–Lac-Saint-Jean de la cohorte de 2000 ont obtenu leur diplôme d'études secondaire comparativement à 79,0 % de leurs consœurs de l'ensemble du Québec. On retrouvera en annexe F, les données témoignant de l'évolution des taux de diplomation au secondaire après 7 ans pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec.

FIGURE 4
Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans pour les cohortes de 1990 à 2000 chez les filles, Saguenay–Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec



La troisième entente spécifique vise à accroître les taux de diplomation, particulièrement dans les milieux à risque. Pour le CRÉPAS, les milieux à risque sont ceux présentant un taux de diplomation inférieur à 60,0 %. Une priorité est d'ailleurs donnée aux projets d'intervention dans

ces milieux (voir section 3.2.2). Une analyse approfondie de l'évolution de la diplomation des élèves du secteur nord de la commission scolaire Lac-Saint-Jean, un milieu à risque où le CRÉPAS participe à un projet local avec la communauté depuis plusieurs années, a été effectuée par ÉCOBES en 2005⁹. Les cartes (voir pages suivantes) révèlent que la diplomation au secondaire après sept ans des filles et des garçons des cohortes de 1992 à 1996 a considérablement augmenté comparativement à celui des élèves des cohortes de 1989 à 1991. Il s'agit d'un gain de 7,1 points de pourcentage chez les filles et d'un gain de 18,8 points de pourcentage pour les garçons du secteur nord.

b) L'évolution de la diplomation au collégial

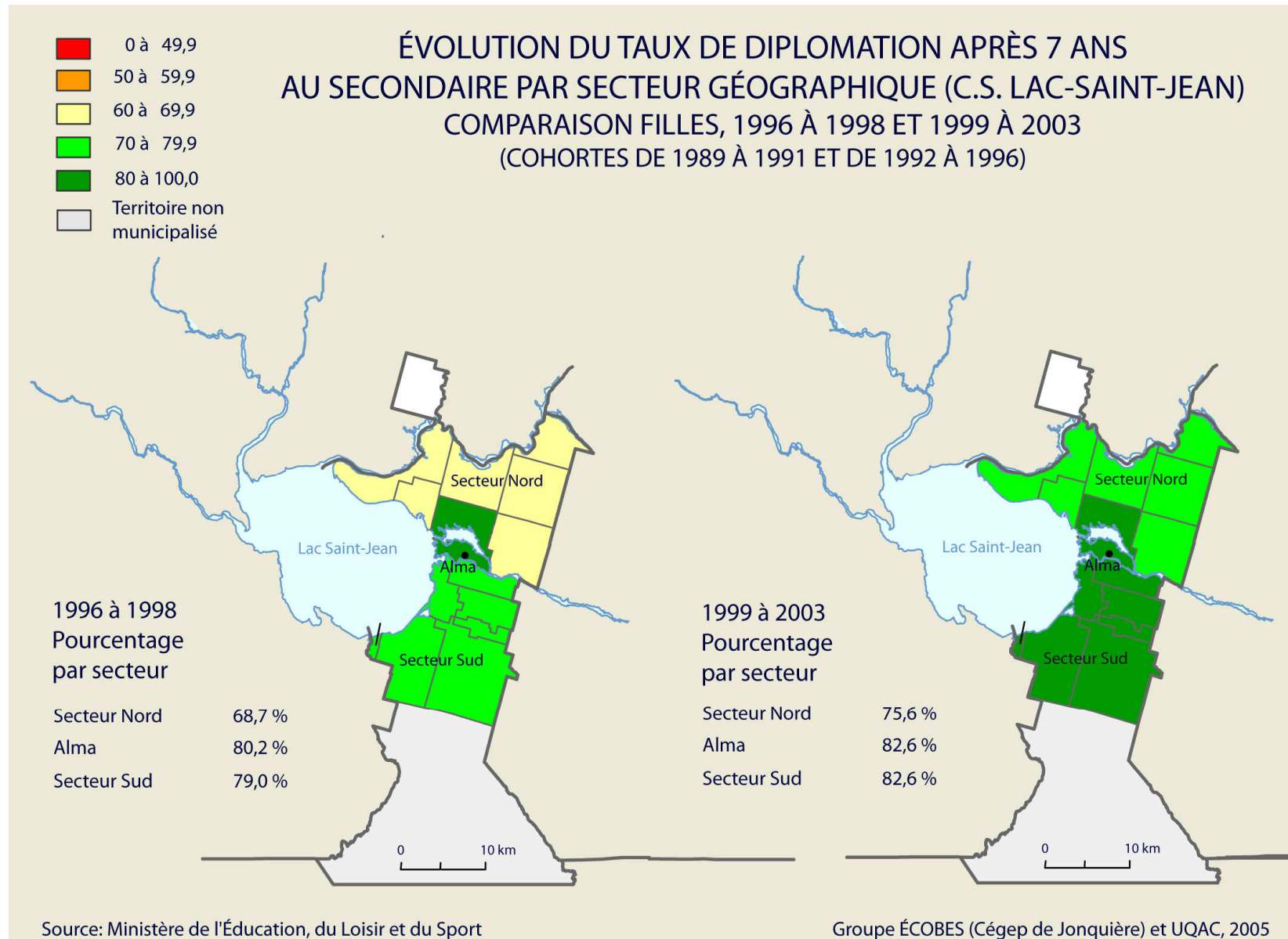
Au collégial, les données du tableau 27 montrent que le taux global d'obtention d'une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) deux ans après la durée prévue a légèrement fluctué depuis 1990. Se situant à 64,6 % pour la cohorte de 1990, il atteint un maximum de 68,9 % en 2000 pour diminuer à 65,8 % en 2001. Ce taux est de 64,2 % pour l'ensemble du Québec en 2001. Chez les filles, le taux de diplomation au collégial a connu une augmentation appréciable depuis 1990, passant de 69,7 % à 74,6 %, un gain de 4,9 points de pourcentage. La diplomation a fluctué de façon plus importante chez les garçons du Saguenay–Lac-Saint-Jean. S'établissant à 58,6 % en 1990, le taux de diplomation culmine à 61,7 % en 2000 pour connaître un recul de trois points de pourcentage en 2001 alors qu'il se situe à 65,8 %. Les données les plus récentes, celles de la cohorte de 2001, indiquent que les filles du Saguenay–Lac-Saint-Jean complètent leur formation collégiale en plus grande proportion que celles de l'ensemble du Québec (74,6 % comparativement à 70,9 %), cette tendance s'inversant chez les garçons (54,6 % comparativement à 55,4 %).

c) L'évolution de la diplomation à l'université

À l'université, les données du tableau 28 révèlent que le taux de diplomation après six ans des étudiants inscrits à temps complet au baccalauréat à l'Université du Québec à Chicoutimi a légèrement fluctué depuis 9 ans. S'établissant à 69,5 % pour la cohorte de 1993, il s'élève à 70,7 % pour celle de 2001, se situant légèrement en dessous de celui de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ) (71,8 %). Les données régionales révèlent que le taux de diplomation des filles (75,8 %) se compare à celui de leurs consœurs de l'ensemble du réseau de l'UQ (75,6 %). Le taux de diplomation des garçons de l'UQAC (63,2 %) s'avère quant à lui légèrement plus faible que celui de leurs collègues de l'ensemble du réseau (65,9 %).

⁹ Les indicateurs scolaires publiés annuellement par le MELS le sont à l'échelle des commissions scolaires et des écoles secondaires. En 2003, ÉCOBES, en collaboration avec le MELS et l'Atlas du SLSJ de l'UQAC, a développé un site interactif d'indicateurs scolaires spatialisés à l'échelle des régions administratives québécoises et des municipalités (<http://cartodiplome.mels.gouv.qc.ca>). En complément des publications du MELS déjà existantes, ce site permet d'appréhender les disparités régionales et locales en matière d'abandon scolaire et de diplomation. Les comparaisons entre les parcours scolaires des garçons et des filles y sont particulièrement utiles pour examiner l'effet du milieu d'origine sur les trajectoires scolaires.

CARTE 1



CARTE 2

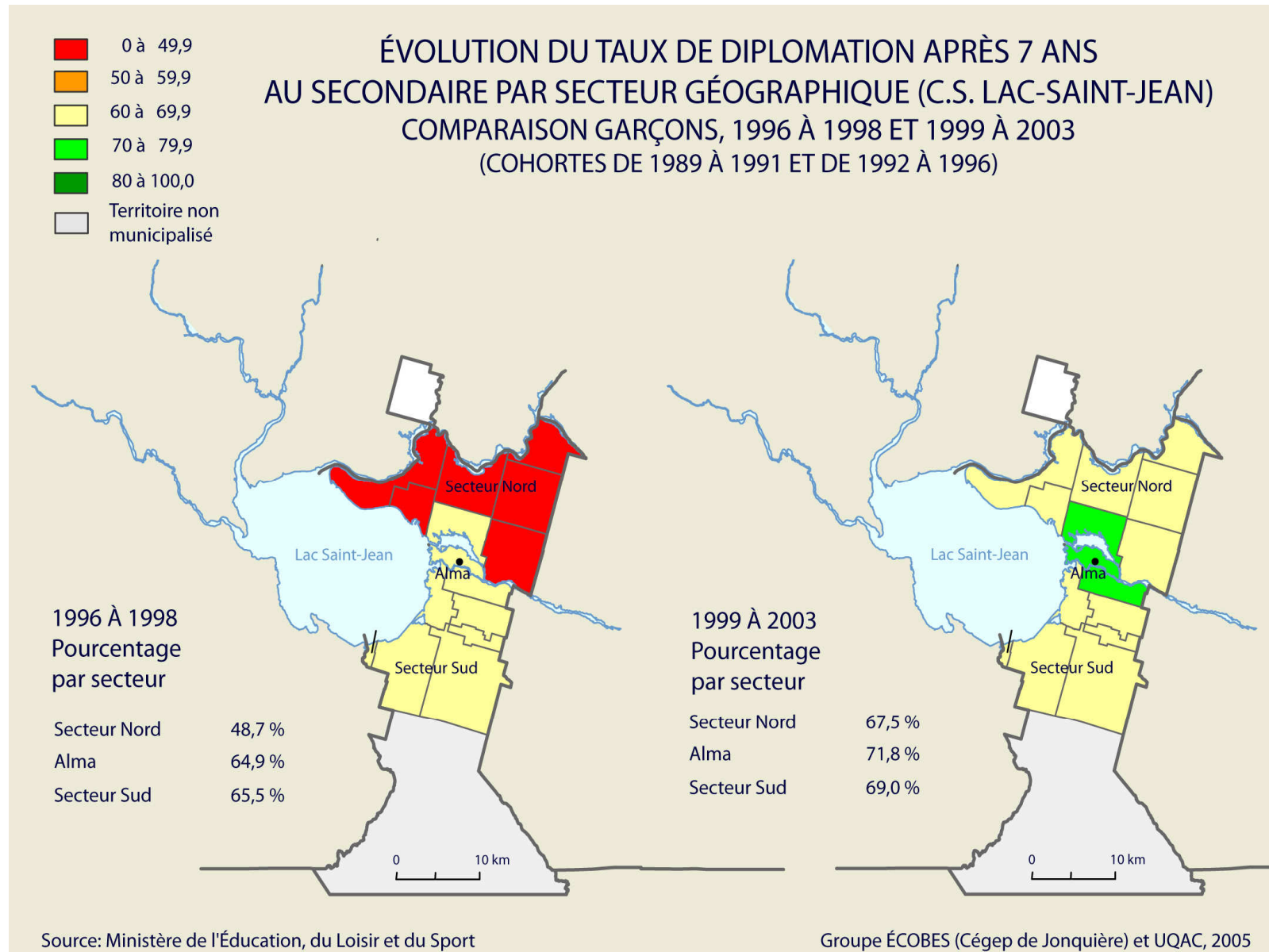


TABLEAU 27

Taux global d'obtention d'une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) deux ans après la durée prévue¹, région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et ensemble du Québec selon le sexe (cohortes de 1990 à 2001)

SEXE		COHORTES											
<i>SAGUENAY-LAC-SAIN-T-JEAN</i>		1990	1991	1992	1993 ³	1994 ³	1995 ³	1996 ³	1997 ³	1998 ³	1999 ³	2000 ³	2001 ³
Filles	%	69,7	68,3	68,0	67,7	67,4	67,8	70,5	73,5	75,7	75,1	74,2	74,6
	NI ²	(1 340)	(1 475)	(1 631)	(1 709)	(1 727)	(1 724)	(1 819)	(1 607)	(1 658)	(1 658)	(1 523)	(1 476)
Garçons	%	58,6	57,2	54,9	51,9	52,1	53,0	52,8	59,4	55,2	57,0	61,7	54,6
	NI ²	(1 157)	(1 171)	(1 345)	(1 523)	(1 564)	(1 489)	(1 513)	(1 405)	(1 296)	(1 261)	(1 158)	(1 191)
Total	%	64,6	63,4	62,1	60,2	60,2	60,8	62,4	67,0	67,0	67,3	68,9	65,8
	NI ²	(2 497)	(2 646)	(2 976)	(3 232)	(3 291)	(3 213)	(3 332)	(3 012)	(2 954)	(2 919)	(2 681)	(2 667)
<i>ENSEMBLE DU QUÉBEC</i>													
Filles	%	67,5	65,8	63,5	61,2	60,9	62,7	64,6	67,5	67,8	68,0	69,5	70,9
	NI ²	(23 682)	(24 480)	(26 277)	(27 495)	(27 799)	(28 112)	(28 848)	(26 066)	(26 907)	(26 484)	(25 615)	(25 366)
Garçons	%	54,8	52,6	50,3	48,5	47,2	48,5	48,4	53,2	53,7	54,2	54,8	55,4
	NI ²	(19 105)	(19 760)	(21 500)	(22 480)	(22 775)	(22 900)	(23 409)	(21 598)	(21 243)	(20 784)	(19 810)	(19 612)
Total	%	61,7	59,9	57,5	55,4	54,7	56,2	57,3	61,2	61,6	61,9	63,1	64,2
	NI ²	(42 787)	(44 240)	(47 777)	(49 975)	(50 574)	(51 012)	(52 257)	(47 664)	(48 150)	(47 268)	(45 425)	(44 978)

¹ Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé 2 ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire 4 ans pour les programmes de DEC en formation préuniversitaire et 5 ans pour ceux en formation technique. Pour la session d'accueil et la session de transition, le taux est donné 5 ans après le début des études collégiales. L'indicateur inclut l'élève qui a obtenu une sanction d'études collégiales dans le même programme ou non et dans le même collège ou non que ceux qui en sont au 1^{er} trimestre d'inscription. La mesure indique le **taux global d'obtention d'une sanction d'études collégiales**, soit la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul.

² NI = Nouveaux inscrits, soit les élèves ayant commencé leurs études collégiales à un même trimestre d'automne.

³ À partir de 1993, les nouveaux inscrits à la session d'accueil et intégration (SAI) ou en session de transition se trouvent inclus.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, Système CHESCO, version 2007.

(Tiré de CRÉPAS, 2008c)

TABLEAU 28

Taux de diplomation¹ après six ans au baccalauréat, chez les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec (UQ)², selon le sexe (cohortes de 1993 à 2001)

SEXE		COHORTES (AUTOMNE)								
UQAC		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Filles	%	77,0	72,5	69,3	72,3	73,1	75,6	73,9	75,1	75,8
	NI ³	(539)	(509)	(515)	(499)	(483)	(541)	(574)	(510)	(509)
Garçons	%	59,9	54,6	62,7	61,1	66,1	65,9	65,7	66,7	63,2
	NI ³	(424)	(447)	(386)	(380)	(316)	(346)	(362)	(279)	(345)
Total	%	69,5	64,1	66,5	67,5	70,3	71,8	70,7	72,1	70,7
	NI ³	(963)	(956)	(901)	(879)	(799)	(887)	(936)	(789)	(854)
UQ										
Filles	%	74,0	72,6	71,7	71,9	72,7	71,6	71,6	74,4	75,6
	NI ³	(5 618)	(5 615)	(5 550)	(5 402)	(4 963)	(5 560)	(5 690)	(5 540)	(5 456)
Garçons	%	57,6	57,3	58,9	58,8	62,1	63,7	61,4	65,8	65,9
	NI ³	(4 009)	(3 593)	(3 976)	(3 561)	(3 167)	(3 061)	(3 440)	(3 304)	(3 598)
Total	%	67,2	66,6	66,4	66,7	68,6	68,8	67,7	71,1	71,8
	NI ³	(9 627)	(9 208)	(9 526)	(8 963)	(8 130)	(8 621)	(9 130)	(8 744)	(9 054)

¹ Le taux de diplomation inclut tous les diplômés, qu'ils soient diplômés du baccalauréat dans lequel ils ont fait leur inscription initiale ou d'un autre baccalauréat. Un étudiant obtient son statut de diplômé au trimestre suivant son trimestre de fin d'études. Seuls les étudiants inscrits à temps complet au premier trimestre d'études sont comptabilisés.

² Excluant la Télé-université, l'université à distance de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et incluant les doctorats de 1^{er} cycle de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

³ NI = Nouveaux inscrits (nombre d'étudiants nouvellement inscrits à temps complet au trimestre d'automne de l'année de référence). Ont été considérés tous les étudiants nouvellement inscrits dans un programme, qu'ils soient nouveaux ou non dans l'établissement.

Sources : Système de suivi des cohortes étudiantes et base de données PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec, 2 septembre 2008.

(Tiré de CRÉPAS et UQ, 2008)

3.3.2 Les effets sur la concertation et le partenariat

Le second objectif de la troisième entente spécifique est de favoriser la concertation et le partenariat pour la prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Comme il a été possible de le constater à la section précédente, le CRÉPAS a initié ou collaboré, depuis 2005, à de nombreuses interventions s'appuyant essentiellement sur la concertation et le partenariat. Les **milieux partenaires** du Saguenay–Lac-Saint-Jean voient de façon très positive l'impact du CRÉPAS sur la concertation et le partenariat régional. Ainsi, la totalité (100,0 %) des répondants au questionnaire sont tout à fait ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel le CRÉPAS favorise la concertation des acteurs régionaux au regard de la prévention de l'abandon scolaire. La presque totalité des répondants au questionnaire considèrent que le CRÉPAS contribue significativement à la mobilisation du milieu régional au regard de la prévention de l'abandon scolaire (96,6 %), et qu'il a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire (98,2 %) et d'une stratégie de mobilisation interordres (secondaire, collégial, universitaire) et intersectorielle pour prévenir l'abandon scolaire (94,0 %). Enfin, 96,0 % des répondants considèrent que l'action du CRÉPAS contribue efficacement à prévenir l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

TABLEAU 29
Effets du CRÉPAS sur la concertation et le partenariat selon les représentants des milieux partenaires
(Représentants des milieux partenaires)

Énoncés	Degré d'accord				Total
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
1. Le CRÉPAS favorise la concertation des acteurs régionaux au regard de la prévention de l'abandon scolaire.	% (n)	59,3 (32)	40,7 (22)	– –	100,0 (54)
2. Le CRÉPAS contribue significativement à la mobilisation du milieu régional au regard de la prévention de l'abandon scolaire.	% (n)	42,4 (25)	54,2 (32)	3,4 (2)	100,0 (59)
3. Le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire.	% (n)	53,6 (30)	44,6 (25)	1,8 (1)	100,0 (56)
4. Le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une stratégie de mobilisation interordres (secondaire, collégial, universitaire) et intersectorielle pour prévenir l'abandon scolaire.	% (n)	46,0 (23)	48,0 (24)	6,0 (3)	100,0 (50)
5. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'action du CRÉPAS contribue efficacement à prévenir l'abandon scolaire.	% (n)	42,0 (21)	54,0 (27)	4,0 (2)	100,0 (50)

« L'effet du CRÉPAS à favoriser la concertation et l'établissement de partenariats dans la région est très bien et c'est justement l'une de leurs forces » (représentante de milieu partenaire).

« Je suis très satisfaite des effets des interventions du CRÉPAS à favoriser la concertation et l'établissement de partenariats dans la région. C'est leur force et il réussit très bien. D'ailleurs, même si les membres des comités du CRÉPAS sont là depuis longtemps ou non, ils se sentent tous concernés et intéressés à participer à la cause de la prévention de l'abandon scolaire » (représentante d'un milieu partenaire).

Au niveau national, les professionnels du CRÉPAS ont animé de nombreux ateliers et présenté le processus de mobilisation réalisé au Saguenay–Lac-Saint-Jean à plusieurs organisations d'autres régions. Le CRÉPAS est un membre fondateur du comité québécois regroupant les IRC. À cette table sont partagés les modèles d'intervention, les planifications et les nombreux outils développés afin de favoriser la réussite éducative des jeunes. L'énergie investie depuis 2005 par le CRÉPAS auprès et avec les IRC a eu des retombées importantes. En 2007 et 2008, deux éditions d'un répertoire des instances régionales de concertation ont été produites¹⁰. Aussi, le CRÉPAS a joué un rôle majeur dans l'organisation des premières *Journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative* tenues au Mont Sainte-Anne en octobre 2008. Elles ont été l'occasion, pour plus de 400 personnes provenant des secteurs de l'éducation, de la politique, de la santé et des services sociaux ainsi que du communautaire, d'échanger et de se concerter sur ces questions. Plus récemment, en 2008-2009, le CRÉPAS a participé aux travaux du Groupe d'action sur la persévérance scolaire, sous la direction de monsieur Jacques Ménard, lequel a déposé au printemps 2009 un plan d'action national pour la persévérance scolaire.

L'appréciation de l'effet du CRÉPAS sur la concertation et le partenariat est aussi très positive chez les **volontaires**. Ainsi, 100,0 % des répondants au questionnaire s'avèrent tout à fait ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel le CRÉPAS a permis d'accroître la concertation et le partenariat des acteurs régionaux au regard de la prévention de l'abandon scolaire. Ils sont aussi presque unanimes (98,2 %) à considérer que le CRÉPAS contribue significativement à faire de la prévention de l'abandon scolaire une préoccupation importante au Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis sa création. Une forte proportion des répondants croient que le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire (92,7 %) et d'une stratégie de mobilisation interordres (secondaire, collégial et universitaire) et intersectorielle (98,2 %) pour prévenir l'abandon scolaire. Ils sont aussi majoritaires, (94,4 %) à être parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel le travail de promotion et de sensibilisation du public sur la persévérance scolaire et l'accompagnement des jeunes effectué par le CRÉPAS a été efficace. Enfin, 98,1 % considèrent que l'action du CRÉPAS contribue efficacement à prévenir l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

¹⁰ Grâce au soutien financier de la Fondation Antoine-Turmel.

TABLEAU 30
Effets du CRÉPAS sur la concertation et le partenariat selon les volontaires
 (Volontaires)

Énoncés		Degré d'accord				Total
		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
1. Le CRÉPAS a permis d'accroître la concertation et le partenariat des acteurs régionaux au regard de la prévention de l'abandon scolaire.	% (n)	53,7 (29)	46,3 (25)	– –	– –	100,0 (54)
2. Depuis sa création, le CRÉPAS contribue significativement à faire de la prévention de l'abandon scolaire une préoccupation importante au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	% (n)	70,9 (39)	27,3 (15)	1,8 (1)	– –	100,0 (55)
3. Le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire.	% (n)	65,4 (36)	27,3 (15)	7,3 (4)	– –	100,0 (55)
4. Le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une stratégie de mobilisation interordres (secondaire, collégial et universitaire) et intersectorielle pour prévenir l'abandon scolaire.	% (n)	45,5 (25)	52,7 (29)	1,8 (1)	– –	100,0 (55)
5. Le travail de promotion et de sensibilisation du public sur la persévérance scolaire et l'accompagnement des jeunes effectué par le CRÉPAS est efficace.	% (n)	32,1 (17)	62,3 (33)	3,7 (2)	1,9 (1)	100,0 (53)
6. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'action du CRÉPAS contribue efficacement à prévenir l'abandon scolaire.	% (n)	50,0 (27)	48,1 (26)	1,9 (1)	– –	100,0 (54)

Les **professionnels** considèrent que le CRÉPAS a eu des retombées importantes sur la concertation régionale. La mobilisation qu'elle a entraînée s'est traduite par des actions concrètes dans les communautés.

« Les actions de mobilisation du CRÉPAS auprès des communautés sont particulièrement importantes et porteuses. Il y a eu des projets à Chicoutimi, dans le secteur nord du Lac-Saint-Jean, à Dolbeau-Mistassini. Ce furent des occasions d'expérimenter à microéchelle le processus de mobilisation que le CRÉPAS menait au niveau régional c'est-à-dire autour de la cause, on mobilise les communautés (municipalités, parents, représentants de la communauté), le secteur de la santé des services sociaux et la commission scolaire. Dans le secteur nord du Lac, le taux de diplomation s'est amélioré de 7 points de pourcentage. On ne peut pas ne pas faire le lien avec le travail de mobilisation du milieu qui a été effectué » (ancien professionnel).

3.3.3 Les effets non anticipés

La mise en œuvre de l'entente spécifique a aussi eu quelques effets non anticipés. Chez les **volontaires**, l'ampleur et l'impact du travail effectué auprès et avec les IRC sont fréquemment mentionnés lors des entrevues. Si la reconnaissance québécoise du modèle d'intervention développé par le CRÉPAS apporte une grande fierté et est très appréciée, on souligne qu'elle a exigé beaucoup d'énergie de la part de

l'organisation. Les demandes d'information, de conférences et de transferts d'expertise à l'extérieur de la région ont en effet afflué depuis 2005. Plusieurs volontaires rappellent l'importance des efforts à mener au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Un autre effet non anticipé de l'organisation est le fort sentiment d'appartenance développé par les volontaires et l'effet mobilisateur appréciable qu'il entraîne. L'importance de la mobilisation des entreprises et le développement de projets locaux sont également mentionnés.

« On a un peu perdu de la vision commune dans la région, il faut y revenir, recentrer le message autour du lien école-famille-communauté. L'idée est de profiter de la reconnaissance qui nous arrive des autres régions du Québec pour se relancer. Il faut se ressaisir, ne pas oublier qu'on est une région pilote, que tout le Québec nous regarde, voit comment on évolue » (volontaire actuel).

« Le CRÉPAS a permis le développement d'un esprit d'appartenance des volontaires qui y travaillent. Les gens sont dédiés à l'organisation, à la cause. L'organisation est autonome, a le champ libre dans ses actions, c'est une force, les gens sentent qu'ils ont un effet mobilisateur. Il ne faudrait pas le perdre avec la croissance, par une institutionnalisation des fonctions du CRÉPAS » (volontaire actuel).

Pour les **professionnels** rencontrés, l'importance du travail du CRÉPAS au niveau national constitue aussi un effet non prévu important du travail de l'organisation depuis 2005. Compte tenu du nombre réduit d'intervenants au CRÉPAS actuellement, il leur devient parfois difficile de gérer l'ensemble des demandes de collaboration déposées tant au niveau national que local. On observe par ailleurs que des milieux ayant collaboré avec le CRÉPAS ont adhéré plus facilement à d'autres initiatives de concertation dans leur milieu, telle la stratégie SIAA.

« Ce qui se passe au niveau provincial... on vient nous voir pour nous demander notre « recette ». On est en relation avec l'Europe. C'est difficile à gérer. Il y a beaucoup de demandes du niveau local. Je dois souvent refuser de participer à certains comités locaux. Je dis aux gens, si je te dis oui, j'en ai dix autres qui vont venir. Le CRÉPAS travaille au niveau régional. En même temps, il faut faire attention de ne pas se faire aspirer par le provincial, il y a une pression actuellement. On est tiraillé entre le local et le provincial » (professionnel actuel).

« Lorsque le MELS a voulu implanter un comité SIAA au nord du Lac, cela fut facile, car le milieu où le CRÉPAS intervenait depuis plusieurs années était familier avec le travail en concertation » (professionnelle actuelle).

APPRÉCIATION DES EFFETS

LES PRINCIPAUX CONSTATS

- ✓ Les plus récentes données sur la diplomation indiquent que le Saguenay–Lac-Saint-Jean se maintient globalement au-dessus de celle de l'ensemble du Québec à tous les ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire).
- ✓ L'appréciation des personnes consultées au regard de la capacité du CRÉPAS à maintenir une vision commune du projet régional de prévention de l'abandon scolaire est excellente.
- ✓ L'action du CRÉPAS contribue à harmoniser les interventions des milieux de la région en matière de prévention de l'abandon scolaire.
- ✓ Le CRÉPAS a largement contribué, en partenariat avec le réseau des IRC, à faire de la lutte au décrochage une priorité québécoise.

3.4 L'évaluation de la pertinence des interventions

L'évaluation de la pertinence traite des liens entre les interventions mises en œuvre et les besoins du milieu régional. Elle s'intéresse principalement à l'adaptation des interventions du CRÉPAS aux besoins des milieux partenaires, de même qu'à l'appréciation de leur capacité à favoriser la persévérance scolaire et à stimuler la concertation et le partenariat. Par ailleurs, la pertinence explore aussi les orientations d'action à privilégier par le CRÉPAS pour la poursuite de son action.

3.4.1 L'adaptation des interventions aux besoins des milieux partenaires

De façon globale, les interventions du CRÉPAS apparaissent adaptées aux besoins des **milieux partenaires**. Ainsi, 82,6 % des répondants de ces milieux sont parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel les interventions du CRÉPAS sont adaptées aux besoins de leur milieu.

TABLEAU 31
Adaptation des interventions aux besoins des milieux partenaires
(Représentants des milieux partenaires)

Énoncé	Degré d'accord				Total	
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord		
Les interventions du CRÉPAS sont adaptées aux besoins de mon milieu (organisation, institution ou comité).	% (n)	19,6 (9)	63,0 (29)	13,1 (6)	4,3 (2)	100,0 (46)

Les témoignages recueillis en entrevue vont dans le même sens. L'organisation est perçue comme un partenaire à l'écoute et mobilisateur, détenant une expertise importante et appréciée en prévention de l'abandon scolaire.

« Ce n'est pas du pelletage de nuages... des grandes théories qui n'ont pas de liens avec la pratique des milieux.... Les interventions du CRÉPAS sont adaptées à nos besoins » (représentant d'un milieu partenaire).

Lorsque le CRÉPAS collabore directement à la mise en œuvre d'un projet concerté dans le milieu, certains ont toutefois exprimé le souhait que les professionnels de l'organisation investissent davantage de temps pour les soutenir.

Pour les **professionnels** du CRÉPAS, l'adaptation des interventions aux besoins des partenaires est une nécessité. Soulignant la diversité des milieux d'intervention, ils insistent sur l'importance de fournir un soutien adapté à la réalité et aux besoins de chacun. La principale difficulté mentionnée tient au fait qu'il n'est pas toujours possible de répondre aux attentes des milieux compte tenu des nombreuses demandes adressées au CRÉPAS et des ressources humaines et financières disponibles.

« Si on ne s'adaptait pas, cela ne marcherait pas. N'entre pas qui veut dans les milieux avec leurs gros sabots » (ancienne professionnelle).

« Compte tenu des moyens, des ressources, oui. Certains milieux auraient voulu plus, mais ce n'est pas toujours possible. Mais le CRÉPAS a réussi à maintenir un certain équilibre. L'automne 2008 a été particulièrement intense, il y a eu beaucoup de demandes du milieu » (professionnel actuel).

3.4.2 L'appréciation de la pertinence des moyens utilisés

Cette partie traite de l'appréciation de la pertinence des moyens utilisés pour favoriser la persévérance scolaire, de même que la concertation et le partenariat.

a) La pertinence des moyens pour favoriser la persévérance scolaire

Dans l'ensemble, les moyens utilisés pour favoriser la persévérance scolaire apparaissent pertinents. La grande majorité des répondants des milieux partenaires (96,0 %) et des volontaires (98,1 %) sont parfaitement ou plutôt en accord avec l'énoncé selon lequel les interventions initiées par le CRÉPAS depuis 2005 sont appropriées pour prévenir l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

TABLEAU 32

Appréciation de la pertinence des interventions du CRÉPAS pour prévenir l'abandon scolaire selon les milieux partenaires et les volontaires

	Depuis 2005, les interventions initiées par le CRÉPAS sont appropriées pour prévenir l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	Degré d'accord				Total
		Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
a.	Représentants des milieux partenaires	% 42,9 (n) (21)	53,1 (26)	4,0 (2)	–	100,0 (49)
b.	Volontaires	% 46,2 (n) (24)	51,9 (27)	1,9 (1)	–	100,0 (52)

Cette appréciation positive ressort lors des entrevues auprès des milieux partenaires, les personnes interviewées indiquant que l'amélioration de la diplomation au Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis une dizaine d'années témoigne de la pertinence des moyens mis en œuvre. Le CRÉPAS est perçu comme un « catalyseur » de l'action, particulièrement grâce à son expertise privilégiée en prévention de l'abandon scolaire :

Le CRÉPAS n'a pas eu d'effet direct sur la mobilisation dans l'école, c'est l'école qui s'est organisée. Mais il a joué un rôle important dans le grand comité, sur les enlignements, les priorités, le fait de viser les parents dans les interventions. Sa collaboration a été importante, particulièrement par l'expertise qu'il apporte, par l'information qu'il diffuse » (représentant des milieux partenaires).

Les volontaires et les professionnels rencontrés en entrevue considèrent également que les moyens utilisés sont pertinents pour favoriser la persévérance scolaire.

b) La pertinence des moyens pour favoriser la concertation et le partenariat

Le CRÉPAS initie ou collabore à de nombreuses activités destinées à stimuler la concertation et le partenariat visant à prévenir l'abandon scolaire. Lors des entrevues, les représentants des **milieux partenaires** confirment la pertinence des moyens utilisés par le CRÉPAS pour favoriser la concertation et le partenariat autour de la prévention de l'abandon scolaire. Les efforts réalisés afin que le Saguenay–Lac-Saint-Jean conserve une vision commune du phénomène apparaissent particulièrement pertinents.

« Le CRÉPAS est un intermédiaire crédible, il permet la concertation du milieu, l'établissement de partenariats. Avoir une vision commune d'un problème est central pour que les acteurs se mobilisent. Les convictions des gens en place font alors que l'on se mobilise » (représentant de milieu partenaire).

Pour les **volontaires et les professionnels**, les moyens mis en œuvre jusqu'ici par le CRÉPAS pour favoriser la concertation et le partenariat sont pertinents. Trois préoccupations ressortent des rencontres. Plusieurs notent ainsi que le CRÉPAS doit être vigilant et veiller à ajuster ses interventions aux nouvelles réalités rencontrées. On insiste sur l'importance de consolider et d'élargir le bassin des partenaires, plus particulièrement ceux provenant des secteurs de la santé et des services sociaux, de l'entreprise privée, du municipal. Enfin, on souligne l'importance pour le CRÉPAS de clarifier son rôle dans les interventions afin de conserver une position de « neutralité », lui permettant d'adopter une position « d'intermédiaire crédible » auprès de l'ensemble des partenaires.

« Oui, les résultats actuels parlent, le taux d'abandon a baissé, mais nos résultats sont fragiles. Il faut repenser nos stratégies, nos outils, nous ajuster aux nouvelles réalités, requestionner notre modèle, il faut l'adapter. La lutte à l'abandon est effectivement une préoccupation plus grande qu'avant dans la région, mais jusqu'où? » (volontaire actuel).

3.4.3 Les orientations à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS

Dans le cadre de la démarche évaluative, des informations ont été recueillies afin d'alimenter les réflexions sur les orientations à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS. Il sera question des principaux défis à relever au cours des prochaines années, des facteurs de succès à maintenir et des orientations d'action futures à privilégier.

a) Les principaux défis du CRÉPAS au cours des prochaines années

Quels sont les grands défis auxquels le CRÉPAS aura à faire face au cours des prochaines années? Le financement du CRÉPAS, garant de sa pérennité, apparaît comme le principal défi à relever. Plusieurs volontaires et professionnels croient que la négociation d'une quatrième entente spécifique est un défi majeur. Ainsi, les travaux du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec suscitent beaucoup d'espoir¹¹. Plusieurs autres défis à relever sont également ciblés. Des représentants des **milieux partenaires** mentionnent que le CRÉPAS aura à maintenir une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire dans la région, à s'adapter aux nombreux changements vécus actuellement par les milieux scolaires, à informer adéquatement les acteurs et à intervenir sur les compétences parentales. Pour les **volontaires**, le maintien de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire constitue un défi majeur, de même que l'élargissement du réseau et l'arrimage entre l'école et le monde du travail. Du côté des **professionnels**, la mise en œuvre du PAVÉ, le recentrage des activités en liens avec la recherche et l'intensification des actions à l'ordre collégial constituent les principaux défis à relever.

¹¹ Rappelons qu'à la suite du dépôt du rapport de ce dernier en mars 2009, le gouvernement du Québec a procédé au lancement de sa Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 où il s'engage notamment à intensifier la lutte contre le décrochage scolaire en supportant les efforts des régions pour combattre de ce phénomène. En partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), une enveloppe de 50 millions est ainsi réservée pour soutenir pendant 5 ans l'action numéro 2 du plan d'action national du Groupe d'action. Une clause de renouvellement pour 5 années additionnelles est aussi prévue par ce partenariat public privé.

« Le CRÉPAS doit continuer la sensibilisation et ne pas croire que tout a été dit... les gens oublient » (commentaire écrit questionnaire au volontaire).

b) Les facteurs de succès à maintenir pour la poursuite du travail du CRÉPAS

Plusieurs facteurs sont à maintenir pour la poursuite du travail du CRÉPAS. Pour les représentants des **milieux partenaires**, le CRÉPAS doit s'assurer de conserver sa capacité à mobiliser le milieu, continuer à prioriser la concertation et le partenariat et continuer à œuvrer en prévention. Les **volontaires** soulignent l'importance d'être à l'écoute des besoins des milieux et de s'y adapter. Les **professionnels** insistent sur l'importance pour le CRÉPAS de demeurer un lieu de concertation ralliant l'ensemble des milieux autour de la prévention de l'abandon scolaire. Il devra par ailleurs maintenir la mobilisation régionale autour de cet enjeu dans un contexte où les milieux voient se multiplier les demandes qui leur sont adressées de participer à des démarches de concertation. On mentionne également la nécessité de continuer à « documenter » la problématique de l'abandon scolaire.

c) Les orientations d'actions futures à privilégier pour le CRÉPAS

Questionnés sur les orientations d'actions futures à privilégier, les personnes consultées considèrent très majoritairement que le CRÉPAS doit poursuivre son travail de concertation, de mobilisation et de sensibilisation à la prévention de l'abandon scolaire. Les représentants des **milieux partenaires** aimeraient aussi que le CRÉPAS accentue de diverses façons ses interventions en milieu scolaire : mise en œuvre du PAVÉ, actions pour faciliter la transition secondaire-collégial et consolidation des liens école-entreprises. Outre le travail de sensibilisation et le chantier du PAVÉ, les **volontaires** priorisent l'accroissement du réseau de collaborateurs provenant notamment du milieu scolaire, du monde des affaires, des organisations jeunesse et du secteur municipal. On souligne aussi que le CRÉPAS doit accroître sa visibilité et assurer la mise en œuvre de plus de projets concrets avec les milieux partenaires.

« Continuer, continuer, continuer. On perd encore trop de jeunes. Les demandes pour l'aide aux devoirs s'accroissent et les risques d'abandon avec. Augmenter les volets de liens avec des milieux de travail au secondaire. Augmenter les services professionnels pour les étudiants fragiles » (commentaire écrit au questionnaire au volontaire).

En entrevue, plusieurs **volontaires** soulignent la reconnaissance québécoise obtenue par le CRÉPAS. Le support des autres régions québécoises ne doit toutefois pas avoir pour effet de négliger le travail au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais plutôt servir de tremplin pour maintenir la mobilisation régionale.

« C'est un acteur important. Actuellement, on a une reconnaissance qui nous vient des autres régions du Québec. C'est une bonne occasion pour se relancer. Dans les dernières années, on a beaucoup investi d'efforts dans les autres régions du Québec et on a moins travaillé dans la région. (...) Il ne faut pas négliger la région. La reconnaissance qui nous vient est un tremplin que l'on doit utiliser pour la région » (volontaire actuel).

Le CRÉPAS a réussi à mobiliser des gens autour d'une cause. Actuellement, le capital de sympathie qui nous arrive des autres régions du Québec est un atout pour la relance de nos activités. C'est une belle carte de visite, une occasion de relance. Les volontaires ont été assez stables mais il y a eu beaucoup de changement dans les organisations. Il faut considérer cette situation. D'autant plus que nos statistiques [sur le décrochage scolaire] sont en hausse de 4 points de pourcentage » (volontaire actuel).

Pour les **professionnels**, le CRÉPAS doit conserver ses grandes orientations d'action qui ont jusqu'ici donné de bons résultats. Quelques suggestions émergent toutefois des entretiens : sensibiliser davantage les jeunes, étendre le réseau aux organismes communautaires, au secteur municipal et aux divers ministères, sensibiliser plus systématiquement les futurs maîtres et agir davantage en prévention dès la petite enfance. Soulignons en terminant que selon le récent rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec (2009), le CRÉPAS constitue l'un des programmes québécois les plus importants en matière de persévérance scolaire (voir un extrait du rapport en annexe H).

APPRÉCIATION DE LA PERTINENCE

LES PRINCIPAUX CONSTATS

- ✓ Les interventions réalisées sont adaptées aux besoins des milieux partenaires;
- ✓ Les moyens utilisés apparaissent appropriés pour favoriser la persévérance, de même que la concertation et le partenariat.
- ✓ Dans la poursuite de son travail, le CRÉPAS doit s'assurer de maintenir la prévention de l'abandon scolaire à un haut niveau de priorité régionale. Pour ce faire, il doit privilégier la concertation et le partenariat, en veillant à élargir son réseau de milieux partenaires.

Conclusion

L'évaluation de l'entente spécifique de régionalisation sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire a permis de documenter le processus d'intervention, d'évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du plan d'action et d'apprécier les effets et la pertinence des interventions effectuées de 2005 à 2008. Le bilan s'appuie sur une analyse documentaire approfondie et sur une vaste collecte de renseignements auprès des représentants des milieux partenaires, des volontaires et des professionnels. La démarche fait le point sur chacun de ces aspects, identifiant les points forts et les aspects à améliorer.

Au chapitre du processus d'intervention, la démarche évaluative permet d'attester, dans l'ensemble, de la qualité et de l'étendue de la mobilisation mise en place par le CRÉPAS depuis sa création. S'appuyant sur un réseau de volontaires ayant développé une forte appartenance, l'organisation œuvre avec des partenaires provenant de multiples secteurs (scolaire, santé et services sociaux, entreprises, jeunesse, etc.). L'organisation joue au Saguenay–Lac-Saint-Jean un rôle de catalyseur de la mobilisation tout en s'engageant concrètement auprès de milieux à risque dans des projets concrets en prévention de l'abandon scolaire. Ces milieux partenaires sont généralement satisfaits de leur collaboration avec le CRÉPAS et ont l'intention de la poursuivre, souhaitant d'ailleurs une présence accrue des intervenants de l'organisation sur le terrain.

À mi-parcours de la mise en œuvre du plan d'action qui couvre la période 2005-2010, l'inventaire des activités effectuées témoigne de l'efficacité remarquable de l'organisation. Les multiples interventions effectuées, de même que les nombreux projets en partenariat en cours, notamment dans des milieux à risque, permettent déjà de prévoir que l'organisation n'aura aucun mal à atteindre ses objectifs à ce chapitre d'ici la fin de l'entente en 2010.

La démarche a aussi permis d'apprécier les effets de la mise en œuvre du plan d'action sur la diplomation, de même que sur la concertation et le partenariat dans la région. Les données les plus récentes sur la diplomation régionale indiquent que la région se maintient globalement au-dessus de celle de l'ensemble du Québec à tous les ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire). Les données provenant d'une analyse récente plus fine de l'évolution de la diplomation dans le secteur nord du Lac-Saint-Jean, où le CRÉPAS collabore depuis plusieurs années à un projet local de prévention de l'abandon scolaire avec les partenaires du milieu, a montré l'effet positif de la mobilisation d'un milieu sur le cheminement des jeunes. Il faut par ailleurs souligner l'important travail de sensibilisation réalisé au plan national afin de faire de la lutte au décrochage une priorité québécoise. La récente publication du rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires de même que la nouvelle Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement québécois témoignent largement du chemin parcouru à cet égard au cours de la dernière année.

Au chapitre de la pertinence, il a été possible de constater que les interventions sont adaptées aux besoins des milieux partenaires. Par ailleurs, les moyens mis en œuvre apparaissent appropriés pour favoriser la persévérance, de même que la concertation et le partenariat. Ces constats militent en faveur des orientations d'action jusqu'ici privilégiées par le CRÉPAS. Les défis s'avèrent toutefois nombreux. Le CRÉPAS devra notamment arriver à maintenir la prévention de l'abandon scolaire à un haut niveau de priorité régionale alors que la diplomation semble s'améliorer au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Aussi, le CRÉPAS devra veiller à élargir son réseau de milieux partenaires et à maintenir sa position d'« intermédiaire crédible » qui lui sert à mobiliser les acteurs de divers secteurs d'activité.

Bibliographie

- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2008a. *Rapport annuel 07-08*. Jonquière, CRÉPAS, 7 pages.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2008b. *Indicateurs de persévérance scolaire au secondaire. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le réseau public québécois et l'ensemble du Québec*. Jonquière, CRÉPAS, 19 pages.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2008c. *Indicateurs de persévérance scolaire au collégial. Les quatre cégeps de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et l'ensemble du Québec*. Jonquière, CRÉPAS, 17 pages.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2007. *Rapport annuel 06-07*. Jonquière, CRÉPAS, 7 pages.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2006. *Bilan des effets des interventions du CRÉPAS et rapport d'étape. Projet pilote dans le secteur nord de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean*. Jonquière, CRÉPAS, 77 pages.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2006. *Rapport annuel 05-06*. Jonquière, CRÉPAS, 38 pages.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2005a. *Le modèle d'intervention du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire*. Jonquière, CRÉPAS, 43 pages.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2005b. *Bilan des réalisations du CRÉPAS 2000-2005*. Jonquière, CRÉPAS, 69 pages.
- CONSEIL RÉGIONAL DE PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE. 2000. *Bilan des réalisations du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire 1997-2000*. Jonquière, CRÉPAS, 47 pages.
- CRÉPAS et UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. 2008. *Indicateurs de persévérance scolaire à l'université. L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le réseau de l'Université du Québec (UQ)*. Jonquière, CRÉPAS et Université du Québec, 29 pages.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. 2009. *Enrichir le Québec de sa relève. Stratégie d'action jeunesse 2009-2014*. [En ligne]. [<http://www.jeunes.gouv.qc.ca/strategie/publications.html>].
- GROUPE D'ACTION SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES AU QUÉBEC. 2009. *Savoir pour pouvoir : Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*. Montréal, 67 pages.
- VEILLETTE, S., M. PERRON et G. HÉBERT. 1993. *Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial. Étude longitudinale au Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Jonquière, Cégep de Jonquière, Groupe ÉCOBES, 163 pages.

Annexe A

Cadre de référence du bilan évaluatif du CRÉPAS

Groupe d'étude des conditions de vie
et des besoins de la population



CÉGEP de Jonquière

CADRE DE RÉFÉRENCE

BILAN ÉVALUATIF

**ENTENTE SPÉCIFIQUE DE RÉGIONALISATION
SUR LA CONSOLIDATION DU PARTENARIAT
EN PRÉVENTION DE L'ABANDON SCOLAIRE
AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
2005-2010**

Comité ad hoc

28 mai 2008

Table des matières

Table des matières	1
Introduction	1
1. Contexte de l'évaluation.....	1
1.1. Objectifs de l'évaluation	2
1.2. Rôles et composition des comités	2
1.3. Étapes et échéancier de travail.....	4
2. Description de l'entente spécifique	4
2.1. Raison d'être	4
2.2. Cibles	5
2.3. Objectifs	5
2.4. Nature des interventions	5
2.5. Ressources investies	8
2.6. Effets attendus du plan d'action.....	9
3. Stratégie d'évaluation	10
3.1. Période et aspects à couvrir	10
3.2. Méthodologie.....	11
3.3. Questions d'évaluation, indicateurs et sources d'information.....	11
3.3.1. Processus d'intervention collective du CRÉPAS	13
3.3.2. Efficacité	14
3.3.3. Effets	15
3.3.4. Pertinence	16
3.4. Rapport d'évaluation	16

Introduction

Le présent document constitue le cadre d'évaluation de la troisième entente spécifique sur la prévention de l'abandon scolaire signée entre le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et le gouvernement du Québec. *L'Entente spécifique de régionalisation sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean 2005-2010* prévoit la réalisation à la fin de la troisième année de sa mise en œuvre d'un rapport faisant état des retombées observées en regard de l'objet et des buts de l'entente.

Le cadre d'évaluation constitue le document de référence qui servira de guide à la démarche évaluative. La première partie décrit le contexte de l'évaluation. On y précise les objectifs de l'évaluation, les rôles et la composition des différents comités, de même que les étapes et l'échéancier de travail. La seconde partie présente l'entente spécifique. On y rappelle la raison d'être du CRÉPAS, les cibles et les objectifs poursuivis par l'entente 2005-2010, la nature des interventions, les ressources investies et les effets attendus. Finalement, la troisième partie porte sur la stratégie d'évaluation, la période et les aspects évalués, la méthodologie et les questions d'évaluation retenues.

1. Contexte de l'évaluation

Le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) a été créé en 1996. Sa mission est de prévenir l'abandon des études chez les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'école secondaire, au cégep et à l'université par des actions concertées tant au plan local que régional. Issu d'un consensus régional, il s'appuie sur un large partenariat regroupant plusieurs ministères, diverses organisations civiles, la Conférence régionale des Élus, de grandes entreprises et des organismes du milieu. Le CRÉPAS agit à titre de maître d'œuvre de l'entente spécifique de régionalisation sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean 2005-2010. Cette dernière prévoit la production, à la fin de la troisième année de l'entente, d'un rapport faisant état des retombées observées en regard de l'objet et des buts de l'entente.

1.1. Objectifs de l'évaluation

La démarche évaluative vise globalement à cerner les effets (retombées) observés de l'entente au regard de son objet et de ses buts. Divers autres objectifs sont également poursuivis. Ainsi, la démarche permettra de :

- ❖ documenter le processus d'intervention collective à la base de la mise en œuvre du plan d'action. Il s'agit ici de faire le point sur le mode de fonctionnement de l'organisation depuis sa création et de faire ressortir les facteurs qui ont contribué à favoriser ou à faire obstacle à la mobilisation du milieu régional d'une part et à la mise en œuvre du plan d'action d'autre part ;
- ❖ évaluer la mise en œuvre du plan d'action au regard de ce que l'entente spécifique prévoyait ;
- ❖ apprécier la pertinence des interventions au regard des besoins du milieu régional afin d'alimenter les réflexions sur les orientations à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS;
- ❖ évaluer les effets (ou retombées) de la mise en œuvre du plan d'action sur la diplomation.

1.2. Rôles et composition des comités

Dans le cadre de l'entente spécifique 2005-2010, un comité de suivi et d'évaluation a été formé. Il est composé d'une quinzaine de personnes, chacune représentant un partenaire signataire de l'entente ou un réseau de partenaires. Responsable de la démarche d'évaluation, ce comité adopte le cadre d'évaluation et le rapport final.

Le comité recherche-évaluation-transfert du CRÉPAS agit comme comité-conseil. Son mandat consiste à superviser l'évaluation mi-entente, notamment en validant les différents documents produits (cadre d'évaluation, analyse de données, rapport final). Un comité de travail ad hoc assure la réalisation des travaux. Il est formé de la professionnelle de recherche du groupe ÉCOBES responsable du dossier, de la coordonnatrice et du professionnel de recherche du CRÉPAS, de la directrice du groupe ÉCOBES et d'un représentant du comité recherche-évaluation-transfert. Ce comité travaille à l'élaboration du cadre d'évaluation, de la stratégie et des outils de collecte de données, à la validation et l'analyse des résultats et, enfin, à la rédaction du rapport. Soulignons par ailleurs que l'équipe du CRÉPAS est mise à contribution au cours de la démarche : validation des outils de collecte, collecte et analyse des données.

ÉVALUATION MI-ENTENTE DU CRÉPAS FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

COMPOSITION	RESPONSABILITÉS	
LE COMITÉ DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Assumer la responsabilité de la démarche d'évaluation ; ❖ Adopter le cadre d'évaluation ; ❖ Adopter le rapport. 	
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Approuver le rapport; ❖ Déposer le rapport au comité de suivi et d'évaluation de l'entente spécifique. 	
LE COMITÉ RECHERCHE – ÉVALUATION-TRANSFERT	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Professionnel de recherche CRÉPAS : Mathieu Cook ❖ Transfert de connaissances : Josée Beaumont ❖ Rech. socioéconomique Emploi-Québec : Richard Boudreault ❖ Évaluation de programme UQAC : Carole Dion ❖ Rech. en éducation MELS : Catherine Dumoulin ❖ Rech. qualitative Agence de santé et de services sociaux : à combler ❖ Rech. quantitative ÉCOBES : Michel Perron ❖ Culture et loisir scientifique Conseil du Loisir Scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean : Jocelyn Caron. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Superviser l'évaluation mi-entente : <ul style="list-style-type: none"> ♦ valider le cadre d'évaluation; ♦ valider l'analyse des données; ♦ valider le rapport; ♦ soumettre le rapport au conseil d'administration.
LE COMITÉ AD HOC	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Professionnelle du groupe ÉCOBES en charge de l'évaluation : Josée Thivierge ❖ Coordinatrice du CRÉPAS : Marie-Claude Côté. ❖ Directrice du groupe ÉCOBES : Nadine Arbour ❖ Professionnel rech. CRÉPAS : Mathieu Cook ❖ Représentant du comité recherche-évaluation-transfert (directeur-coordonnateur du Conseil du Loisir Scientifique du Saguenay-Lac-Saint-Jean) : Jocelyn Caron . 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Élaborer le cadre d'évaluation ; ❖ Élaborer la stratégie de collecte de données ; ❖ Concevoir les outils pour la collecte de données ; ❖ Valider et analyser les données` ; ❖ Rédiger le rapport.
PERSONNES AYANT À FOURNIR DES DONNÉES	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'équipe de professionnel; ❖ Les membres des instances (volontaires) du CRÉPAS ; ❖ Des représentants des milieux partenaires ; ❖ Diverses autres sources si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Collaborer à la collecte de données en fournissant les informations requises ; ❖ Participer à l'analyse des données.

1.3. Étapes et échéancier de travail

Étapes de réalisation	Échéancier	Mandataires
1. Échanges sur les attentes concernant l'évaluation mi-entente	29 février 2008	Comité de suivi et d'évaluation
2. Élaboration du cadre d'évaluation	Mars-avril 2008	Comité de travail ad hoc Comité recherche-évaluation-transfert
3. Approbation du cadre d'évaluation	Fin mai 2008	Comité de suivi et d'évaluation
4. Élaboration des outils de collecte	mai-juin 2008	Comité de travail ad hoc
5. Collecte de données	Juin-oct. 2008	Comité de travail ad hoc
6. Analyse des données	Nov. 2008 à fév 2009	Comité de travail ad hoc
7. Validation de l'analyse des données	Février 2009	Comité recherche-évaluation-transfert Comité d'évaluation et de suivi
8. Rédaction du rapport final	Fév. à avril 2009	Comité de travail ad hoc
9. Présentation du rapport au CA du CRÉPAS	Avril 2009	Comité recherche-évaluation-transfert
10. Présentation du rapport au comité de suivi et d'évaluation	Avril 2009	CRÉPAS
11. Suivi des recommandations	Juin 2010	CRÉPAS

2. Description de l'entente spécifique

2.1. Raison d'être

En 1993, une étude du Groupe ÉCOBES constate l'existence de disparités géographiques et sociales de la scolarisation au Saguenay–Lac-Saint-Jean (Veillette, Perron et Hébert, 1993). Lors des États généraux sur l'avenir du Saguenay–Lac-Saint-Jean tenus en 1995, les acteurs régionaux et locaux s'engagent à orchestrer un plan d'action pour lutter plus efficacement contre l'abandon scolaire. Les arguments en faveur de la prévention de l'abandon scolaire comprenaient l'énumération d'une suite d'impacts sociaux et économiques, vécus tant au plan individuel que collectif. Entre autres, on faisait valoir que l'abandon prématuré des études pouvait mener à l'exclusion sociale (Perron et Veillette, 1997) et avoir des conséquences telles que la faible estime

de soi, la détresse psychologique, les problèmes de santé, le chômage et la toxicomanie chez les individus (CRÉPAS, 2005). D'autres coûts sociaux importants étaient également associés à l'abandon scolaire tels que ceux liés à la criminalité, aux soins de santé et à la perte importante de revenu fiscal. Dans ce contexte, la scolarisation apparaissait comme le moyen privilégié de briser le cycle de la pauvreté et s'intègre dans « une stratégie de développement permettant de tirer un meilleur profit des forces, qualités et capacités d'agir et de créer des populations » (CRÉPAS, 2005).

En 1996, des intervenants et décideurs issus de plusieurs milieux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (scolaire, organismes socioéconomiques, CRCD, ministères, etc.) jettent les bases du CRÉPAS. À la suite à la première entente spécifique sur la prévention de l'abandon scolaire, couvrant la période 1997-2000, l'organisation a bénéficié de deux autres ententes spécifiques, la seconde couvrant la période 2000-2005 et la troisième la période 2005-2010.

2.2. Cibles

La mission de l'organisation est de prévenir l'abandon des études chez les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'école secondaire, au cégep et à l'université par des actions concertées tant au plan local que régional, et ce, dans une perspective intersectorielle et interordres d'enseignement. Le CRÉPAS s'insère donc dans un processus de changement social qui vise, non pas la transformation complète de la société, mais la mise en place de conditions pour que tous puissent avoir un avenir satisfaisant. L'organisation travaille en prévention primaire, les interventions visant à maintenir les jeunes aux études et, par là, à réduire le taux d'abandon scolaire. Sa pratique consiste à intervenir dans la collectivité régionale et, au besoin, dans les collectivités locales du SLSJ, dans le but de susciter la mobilisation des différents intervenants régionaux afin qu'ils puissent coordonner leurs actions de manière efficace et prendre en charge collectivement la prévention de l'abandon scolaire.

2.3. Objectifs

L'entente spécifique 2005-2010 comporte trois principaux buts :

- ❖ l'augmentation des taux de diplomation;
- ❖ la poursuite et l'accroissement de la concertation et du partenariat dans la mise en œuvre de moyens pour lutter contre l'abandon scolaire;
- ❖ la mise en œuvre du plan d'action établi par les partenaires à la signature de l'entente.

2.4. Nature des interventions

Le plan d'action du CRÉPAS a été conçu pour l'ensemble des jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean à l'école secondaire, au cégep et à l'université. S'inscrivant dans une stratégie globale

d'intervention communautaire, l'organisation veut essentiellement favoriser la concertation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la région qui ont des intérêts dans la prévention de l'abandon scolaire. Les moyens mis en œuvre s'adressent à l'ensemble des personnes et des organismes du milieu scolaire et de la communauté pouvant influencer la persévérance scolaire des jeunes. Les acteurs du milieu peuvent tout autant agir sur la situation afin de la transformer et être visés par les actions qui sont mises en œuvre. L'action du CRÉPAS s'appuie sur plusieurs partenariats : partenariats interordres d'enseignement, partenariat éducation-santé, partenariat éducation-marché du travail, partenariat école-famille-communauté.

Selon le plan d'action de l'entente spécifique 2005-2010, le CRÉPAS doit :

- ❖ soutenir la recherche et la réflexion sur la prévention de l'abandon scolaire, dans le respect des actions menées par chaque milieu;
- ❖ consolider le cadre de référence pour la prévention de l'abandon scolaire et faire valoir des priorités régionales d'intervention;
- ❖ poursuivre et mettre à jour annuellement un plan d'action régional concerté en vue d'encourager la formation initiale des jeunes et d'améliorer ainsi la rétention des clientèles pour chacun des trois ordres d'enseignement;
- ❖ poursuivre et accentuer le travail de promotion et de sensibilisation sur la persévérance scolaire et l'accompagnement des jeunes auprès de divers publics;
- ❖ accentuer le transfert des connaissances et la formation des acteurs pour les aider à s'orienter, agir et évaluer notamment en réalisant une rétroaction entre praticiens et chercheurs;
- ❖ accompagner les partenaires dans la mise en place d'une continuité de services et le développement de modèles d'action concernant des problématiques prioritaires : les problèmes de langage et de comportement, l'indécision vocationnelle, etc.;
- ❖ amorcer une réflexion avec l'ensemble des partenaires publics et privés pour assurer un financement stable et pérenniser l'intervention du CRÉPAS au-delà de 2010 en fonction des nouveaux enjeux;
- ❖ offrir une expertise-conseil à d'autres régions par le biais d'ententes de service.

L'organisation met en œuvre son plan d'action en s'appuyant sur quatre grandes pratiques spécifiques, lesquelles sont au cœur des interventions et des projets. Il s'agit de a) la promotion et la sensibilisation, b) la recherche et le transfert des connaissances, c) l'intervention et l'accompagnement de démarches de concertation et d) la mobilisation régionale et la coordination organisationnelle.

a) La promotion et la sensibilisation

L'action du CRÉPAS passe par l'adhésion des différents intervenants à une vision commune de l'abandon scolaire, de ses causes et des façons de le contrer. Pour ce faire, l'organisation diffuse des connaissances, qu'elles soient issues de la pratique ou de recherches scientifiques. Les moyens employés sont de plusieurs ordres : animation d'un site Internet, publication d'un bulletin d'information électronique, etc.

Les efforts d'information et de sensibilisation du public visent plus spécifiquement à inciter les adultes (parents, enseignants, intervenants, etc.) à mieux accompagner les jeunes, à les encourager davantage et à lancer un message positif auprès du grand public quant à la persévérance scolaire et à l'obtention d'un diplôme qualifiant. Ainsi, le CRÉPAS a mis en œuvre diverses initiatives : campagnes annuelles de sensibilisation en collaboration avec les médias régionaux, diffusion de chroniques dans un hebdomadaire régional, etc.

b) La recherche et le transfert des connaissances

La recherche accompagne souvent l'intervention. Le CRÉPAS privilégie la recherche-action (par le biais d'enquêtes feed-back et de diagnostics-milieu), l'évaluation de ses propres interventions, celles d'organismes partenaires et la collaboration aux recherches empiriques menées par le Groupe ÉCOBES auprès des adolescents. Le transfert des connaissances réfère d'une part à la diffusion par le CRÉPAS d'informations pertinentes (résultats de recherche, méthodes d'intervention collective, etc.) à ses différents partenaires et, d'autre part, à la mise en valeur, dans les milieux, de connaissances spécifiques détenues par des partenaires (réalité quotidienne des lieux d'intervention, résultats de recherche, etc.).

c) L'intervention et l'accompagnement de démarches de concertation

L'intervention et l'accompagnement de démarches de concertation s'effectuent par des activités d'animation du milieu, le démarrage et l'appui de projets en partenariat avec les milieux, de même que la consolidation d'initiatives concertées de prévention. Les professionnels participent aussi à certaines instances régionales de concertation qui touchent des problématiques prioritaires par le CRÉPAS, par exemple le comité régional de l'entente de complémentarité MELS-MSSS et le comité de coordination de la stratégie régionale MigrAction. Les interventions relevant de cette pratique spécifique s'appuient souvent sur les résultats les plus récents de la recherche.

d) La mobilisation régionale et la coordination organisationnelle

Le CRÉPAS fait office de table de concertation régionale de prévention de l'abandon scolaire. Les efforts de mobilisation consentis auprès des partenaires publics, privés et gouvernementaux visent l'adhésion des acteurs sociaux ou économiques à la vision commune de la prévention de l'abandon scolaire dans le but d'influencer le choix de leurs priorités d'action. L'organisation veut également susciter l'engagement des acteurs dans la mise en œuvre de moyens concrets de prévention par la

poursuite de partenariats et la consultation du milieu. S'appuyant sur une approche¹ partenariale et consensuelle, le CRÉPAS rassemble ainsi au sein de ses différentes instances (par exemple : le conseil d'administration, le comité exécutif, le comité-conseil), des intervenants et des représentants d'institutions partenaires. L'adoption d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire par ces personnes et le partage des connaissances (pratiques et scientifiques) permettent l'adoption annuelle et la mise en œuvre d'un plan d'action régional de prévention de l'abandon scolaire.

2.5. Ressources investies

Les ressources financières

Les ressources financières du CRÉPAS proviennent d'un ensemble de partenaires et couvrent la période 2005 à 2010.

Les ressources financières 2005-2010	
PARTENAIRES	TOTAL
4 commissions scolaires	250 835 \$
4 cégeps	100 000 \$
UQAC	50 000 \$
Conférence régionale des élus	250 000 \$
Regroupement Action Jeunesse 02	150 000 \$
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	375 000 \$
Secrétariat à la jeunesse	300 000 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	125 000 \$
Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean	125 000 \$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Emploi-Québec	200 000 \$
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	90 000 \$
Ministère de la Famille et des Aînés	25 000 \$
Alcan	100 000 \$
Autres entreprises	50 000 \$
Contribution du milieu en biens et en services ¹	500 000 \$
Grand total	2 690 835 \$

¹ Cette contribution en biens et en services provient des médias, des entreprises, des organismes, du Cégep de Jonquière et des autres établissements scolaires associés au CRÉPAS.

¹ Les discussions se déroulent selon une approche partenariale et consensuelle selon les étapes suivantes : identification du problème, résolution, recherche de solution, actions et évaluations.

Les ressources humaines

Le CRÉPAS réunit des volontaires et du personnel salarié. Par « volontaires », on désigne l'ensemble des personnes qui siègent aux instances administratives et contribuent au choix des orientations et à la planification de l'action. En 2007-2008, le CRÉPAS pouvait compter sur la collaboration d'environ soixante volontaires. On y retrouvait par ailleurs sept employés soit 1) une coordonnatrice; 2) un professionnel en intervention; 3) un professionnel de recherche; 4) un conseiller en communication; 5) une responsable de projet (projet de certification d'entreprises en conciliation études; 6) une professionnelle en intervention et recherche et 7) une technicienne en bureautique. Le groupe ÉCOBES agit à titre de chargé de projet de l'organisation, la directrice et une secrétaire assurant le suivi financier et administratif du CRÉPAS.

2.6. Effets attendus du plan d'action

Les effets attendus, ou impacts souhaités, de la mise en œuvre du plan d'action sont les suivants :

Augmentation de la diplomation

- ❖ Augmentation au secondaire des taux de diplomation des garçons et des filles, particulièrement dans les milieux à risque;
- ❖ Augmentation au collégial et à l'université des taux de diplomation des garçons et des filles

Concertation et partenariat

- ❖ Maintien d'une vision communautaire et interordres du projet régional de prévention de l'abandon scolaire;
- ❖ Mise en œuvre de moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire par l'établissement de partenariat divers : partenariat santé-éducation; partenariat éducation-marché du travail; partenariat interordres, partenariat écoles-familles-communauté.
- ❖ Harmonisation des interventions respectives de chacun.

Outre les effets attendus en lien avec les principaux objectifs du plan d'action, il est possible que la démarche d'évaluation fasse ressortir des effets non prévus.

3. Stratégie d'évaluation

3.1. Période et aspects à couvrir

La période ciblée par l'évaluation s'échelonne de 2005 à 2008, soit les trois premières années de mise en œuvre de l'entente. L'analyse du processus de mise en place du CRÉPAS demandera toutefois de référer à l'ensemble de l'historique de l'organisation, soit depuis 1996.

Dans le contexte de l'évaluation des retombées en regard de l'objet et des buts de l'entente, il convient de couvrir plusieurs aspects dans le cadre de la démarche évaluative. Ainsi, l'évaluation examinera d'abord la mise en œuvre des interventions du CRÉPAS, pour s'intéresser ensuite à l'efficacité de la mise en œuvre du plan d'action, aux effets et à la pertinence des interventions.

Puisque la mise en œuvre des interventions s'appuie sur la mobilisation de plusieurs intervenants et organismes de la communauté, il est apparu opportun de documenter le processus d'intervention collective. L'évaluation s'intéressera au mode de fonctionnement de l'organisation et de ses interventions, ainsi qu'à la logique sous-jacente au processus d'intervention collective. Comme le travail de mobilisation effectué au cours de la troisième entente spécifique ne peut être isolé de celui réalisé au cours des ententes précédentes, l'analyse fera notamment ressortir les facteurs qui ont contribué à favoriser ou à faire obstacle à la mobilisation du milieu régional depuis la création du CRÉPAS. L'évaluation fera aussi le point sur l'efficacité afin d'apprécier dans quelle mesure le plan d'action a été mis en œuvre selon ce que l'entente prévoyait. La démarche permettra aussi d'évaluer les effets de la mise en œuvre du plan d'action, c'est-à-dire de cerner les effets des interventions du CRÉPAS sur la persévérance scolaire. Enfin, un dernier aspect abordé sera celui de la pertinence des interventions au regard des besoins du milieu régional afin d'alimenter notamment les réflexions sur les futures orientations de l'action de l'organisation.

3.2. Méthodologie

La collecte de données se déroulera de juin à octobre 2008, auprès de plusieurs sources : volontaires² (anciens et actuels), personnel professionnel, représentants des milieux partenaires³, documents pertinents et diverses autres sources.

a) Volontaires du CRÉPAS (anciens et actuels)

- Entrevue semi-dirigée (n = 10) ;
- questionnaire auto-administré (n = 30).

b) Personnel professionnel du CRÉPAS (anciens et actuels)

- Entrevue semi-dirigée (n = 8) .

c) Représentants des milieux partenaires

- Entrevue semi-dirigée (n = 20) ;
- questionnaire auto-administré (n = 60).

d) Documents divers

- Bilans annuels d'activités du CRÉPAS 2005 à 2008 ;
- bilans annuels du temps de travail, CRÉPAS 2005 à 2008 ;
- procès-verbaux et aide-mémoires des rencontres des divers comités et instances,
- résumés des rencontres de consultation auprès des milieux partenaires ;
- publications et documents divers.

e) Autres sources

- Ministère de l'Éducation : statistiques sur la diplomation et l'abandon scolaire au secondaire et au collégial ;
- Université du Québec : statistiques sur la diplomation et l'abandon scolaire au baccalauréat ;
- autres sources potentielles d'information : représentants d'organisations partenaires dans d'autres régions du Québec, participants aux journées d'étude du CRÉPAS, abonnés au bulletin électronique.

3.3. Questions d'évaluation, indicateurs et sources d'information

Pour chacun des aspects à évaluer, le processus d'intervention collective, l'efficacité, les effets et la pertinence, des questions d'évaluation sont précisées. Pour chacune, les indicateurs retenus sont identifiés, de même que les sources d'information à consulter. Voici les questions qui seront examinées en fonction des aspects à évaluer. Les indicateurs et les sources d'information sont présentés par la suite.

² Rappelons que les volontaires sont les personnes qui siègent aux instances administratives et contribuent au choix des orientations et à la planification de l'action du CRÉPAS.

³ Les représentants des milieux partenaires sont les personnes avec lesquelles les professionnels du CRÉPAS ont interagi dans le cadre d'interventions où l'organisation est impliquée.

Aspects évalués	Questions d'évaluation
<p>Mise en œuvre (processus)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment s'est déroulée la mise en œuvre du processus d'intervention collective du CRÉPAS depuis la création de l'organisation? 2. La logique sous-jacente au processus d'intervention collective du CRÉPAS favorise-t-elle l'atteinte des buts de l'entente? 3. Quelle est la spécificité de l'action du CRÉPAS dans la prévention de l'abandon scolaire? 4. La mise en œuvre des interventions a-t-elle permis de rejoindre les établissements et organisations susceptibles de prévenir l'abandon scolaire? 5. Les interventions ont-elles favorisé la concertation et l'établissement de partenariats? 6. Le processus d'intervention collective suscite-t-il la prise en charge et l'empowerment du milieu? 7. Les milieux partenaires sont-ils satisfaits des moyens mis en œuvre et du soutien offert?
<p>Efficacité (Atteinte des objectifs)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 8. Le plan d'action a-t-il été mis en œuvre? 9. Des moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire ont-ils été mis en œuvre, particulièrement grâce à la poursuite de partenariat et la concertation? 10. Des interventions ont-elles été mises en œuvre particulièrement dans les milieux à risque du secondaire?
<p>Effets</p>	<ol style="list-style-type: none"> 11. Est-ce que la mise en œuvre de l'entente spécifique a eu les effets anticipés quant à : <ul style="list-style-type: none"> ❖ l'augmentation au secondaire, des taux de diplomation des garçons et de filles, particulièrement dans les milieux à risque; ❖ l'augmentation au collégial et à l'université des taux de diplomation des garçons et des filles; ❖ le maintien d'une vision communautaire et interordres du projet régional de prévention de l'abandon scolaire; ❖ l'harmonisation des interventions respectives des intervenants régionaux en matière de prévention de l'abandon scolaire. 12. Est-ce que la mise en œuvre de l'entente spécifique a eu d'autres effets que ceux anticipés?
<p>Pertinence des moyens</p>	<ol style="list-style-type: none"> 13. Les interventions sont-elles adaptées aux besoins des milieux partenaires? 14. Les moyens utilisés apparaissent-ils appropriés pour favoriser la persévérance scolaire? Favoriser la concertation et le partenariat dans le milieu? 15. Quelles sont les orientations d'action à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS?

3.3.1. Processus d'intervention collective du CRÉPAS

L'évaluation du processus vise à documenter le processus d'intervention collective à la base de la mise en œuvre du plan d'action. La démarche s'intéressera particulièrement aux facteurs qui ont contribué à favoriser ou à faire obstacle à la mobilisation du milieu. Les questions d'évaluation, les indicateurs et les sources d'information sont présentés ci-dessous.

Questions d'évaluation

- Q1 Comment s'est déroulé le processus d'intervention collective du CRÉPAS depuis la création de l'organisation?
- Q2 La logique sous-jacente au processus d'intervention collective du CRÉPAS favorise-t-elle l'atteinte des buts de l'entente?
- Q3 Quelle est la spécificité de l'action du CRÉPAS dans la lutte à l'abandon scolaire?
- Q4 La mise en œuvre des interventions a-t-elle permis de rejoindre les établissements et organisations susceptibles de réduire l'abandon scolaire?
- Q5 Les interventions de mobilisation du milieu ont-elles favorisé la concertation et l'établissement de partenariats?
- Q6 Le processus d'intervention collective suscite-t-il la prise en charge et l'empowerment du milieu?
- Q7 Les milieux partenaires sont-ils satisfaits des moyens mis en œuvre et du soutien offert?

Questions	Indicateurs	Sources d'information					
		Volontaires	Professionnels du CRÉPAS)	Représentants des milieux partenaires	MELS et U. du Québec	Sources documentaires	Autres sources
Q1	Rôles et responsabilités des personnes, instances ou groupes impliqués dans l'implantation du plan d'action.	X	X			X	
	Historique de la mise en œuvre du CRÉPAS depuis sa création.	X	X			X	
	Facteurs de succès et difficultés rencontrées au regard de la mise en œuvre du CRÉPAS.	X	X			X	
	Appréciation de la communication entre le CRÉPAS et les acteurs régionaux.	X	X	X			
Q2	Description de la logique d'intervention du CRÉPAS	X	X			X	
	Appréciation de la pertinence de la logique d'intervention utilisée au regard de l'atteinte des buts de l'entente.	X	X				
Q3	Spécificité de l'action régionale du CRÉPAS au regard de la prévention de l'abandon scolaire	X	X	X		X	
	Appréciation de l'importance du CRÉPAS comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire.	X		X			
Q4	Établissements et organisations touchés par les interventions du CRÉPAS					X	

Questions	Indicateurs	Sources d'information					
		Volontaires	Professionnels du CRÉPAS)	Représentants des milieux partenaires	MELS et U. du Québec	Sources documentaires	Autres sources
	Appréciation de la capacité des établissements et organisations engagés dans les interventions à prévenir l'abandon scolaire.	X	X	X			
Q5	Interventions de mobilisation réalisées afin de favoriser la concertation et l'établissement de partenariats	X	X	X		X	
	Appréciation de l'effet des interventions à favoriser la concertation et l'établissement de partenariats.	X	X	X			
Q6	Mobilisation des milieux suite aux interventions du CRÉPAS	X	X	X			
	Persistance dans les milieux de pratique visant à prévenir l'abandon scolaire.		X	X			
Q7	Satisfaction des milieux partenaires vis-à-vis des moyens mis en œuvre par le CRÉPAS.			X			
	Satisfaction des milieux vis-à-vis du soutien du CRÉPAS.			X			

3.3.2. Efficacité

L'analyse de l'efficacité permet d'apprécier la mise en œuvre du plan d'action au regard de ce que l'entente spécifique prévoyait.

Q8 Le plan d'action a-t-il été mis en œuvre?

Q9 Des moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire ont-ils été mis en œuvre, particulièrement grâce à la poursuite de partenariats et la concertation?

Q10 Des interventions ont-elles été mises en œuvre particulièrement dans les milieux à risque du secondaire?

Questions	Indicateurs	Sources d'information					
		Volontaires	Professionnels du CRÉPAS)	Représentants des milieux partenaires	MELS et U. du Québec	Sources documentaires	Autres sources
Q8	Activités réalisées au regard du plan d'action.		X			X	
	Appréciation de l'atteinte des objectifs du plan d'action de l'entente.	X	X				
Q9	Moyens concrets mis en œuvre pour contrer l'abandon scolaire.		X	X		X	

Questions	Indicateurs	Sources d'information					
		Volontaires	Professionnels du CRÉPAS)	Représentants des milieux partenaires	MELS et U. du Québec	Sources documentaires	Autres sources
	Concertation et partenariats en place permettant la mise en œuvre de moyens concrets	X	X	X		X	
Q10	Interventions réalisées dans les milieux à risque du secondaire.		X	X		X	

3.3.3. Effets

L'appréciation des effets a pour but de cerner les retombées de la mise en œuvre du plan d'action dans le milieu. Elle permettra aussi de relever les effets non prévus, s'il y a lieu.

Q11 Est-ce que la mise en œuvre de l'entente spécifique a eu les effets anticipés quant à :

- ❖ l'augmentation au secondaire, des taux de diplomation des garçons et de filles, particulièrement dans les milieux à risque;
- ❖ l'augmentation au collégial et à l'université des taux de diplomation des garçons et des filles;
- ❖ le maintien d'une vision commune et interordres du projet régional de prévention de l'abandon scolaire;
- ❖ l'harmonisation des interventions respectives des intervenants régionaux en matière de prévention de l'abandon scolaire.

Q12 Est-ce que la mise en œuvre de l'entente spécifique a eu d'autres effets que ceux anticipés?

Questions	Indicateurs	Sources d'information					
		Volontaires	Professionnels du CRÉPAS)	Représentants des milieux partenaires	MELS et U. du Québec	Sources documentaires	Autres sources
Q11	Taux de diplomation au secondaire des garçons et des filles particulièrement dans les milieux à risque.				X		
	Taux de diplomation au collégial et à l'université des taux de diplomation des garçons et des filles.				X		
	Partage d'une vision commune et interordres du projet régional de prévention de l'abandon scolaire	X	X	X			X
	Harmonisation des interventions respectives des intervenants régionaux en matière de prévention de l'abandon scolaire.	X	X			X	
Q12	Effets non anticipés des interventions du CRÉPAS.	X	X	X			X

3.3.4. Pertinence

L'évaluation de la pertinence s'intéresse aux liens entre les interventions mises en œuvre et les besoins du milieu régional.

- Q13 Les interventions sont-elles adaptées aux besoins des milieux partenaires?
- Q14 Les moyens utilisés apparaissent-ils appropriés pour favoriser la persévérance scolaire ? Favoriser la concertation et le partenariat dans le milieu?
- Q15 Quelles sont les orientations d'action à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS?

Questions	Indicateurs	Sources d'information					
		Volontaires	Professionnels du CRÉPAS)	Représentants des milieux partenaires	MELS et U. du Québec	Sources documentaires	Autres sources
Q13	Adaptation des interventions aux besoins des milieux partenaires		X	X			X
Q14	Pertinence des moyens pour favoriser la persévérance scolaire	X	X	X			X
	Pertinence des moyens pour favoriser la concertation et le partenariat	X	X	X			
Q15	Besoins et moyens à prévoir pour assurer la mise en œuvre des actions futures.	X	X				
	Défis, obstacles se posant au travail du CRÉPAS	X	X	X			
	Facteurs de succès à maintenir pour la poursuite du travail du CRÉPAS.	X	X	X			
	Orientations d'actions futures à privilégier pour le CRÉPAS	X	X	X			X

3.4. Rapport d'évaluation

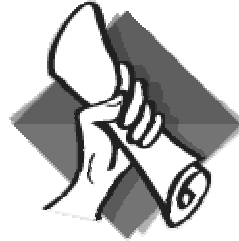
Le rapport d'évaluation précisera dans un premier temps le contexte de la démarche, la description du contenu de l'entente et la stratégie d'évaluation adoptée. Par la suite, les données seront présentées pour chacun des grands aspects de l'entente évalués : mise en œuvre de l'entente (processus), efficacité, effets et pertinence de l'action du CRÉPAS.

Annexe B

Questionnaire aux milieux partenaires

QUESTIONNAIRE

AUX REPRÉSENTANTS DES MILIEUX PARTENAIRES



**Conseil régional de prévention
de l'abandon scolaire**



CÉGEP DE JONQUIÈRE

Bonjour,

Nous réalisons actuellement un bilan évaluatif des activités et interventions du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS). Dans le cadre de cette démarche, nous recueillons les commentaires des personnes qui, depuis 2005, ont participé à un projet ou à diverses initiatives auxquels le CRÉPAS a été associé.

Nous sollicitons donc votre collaboration pour répondre à quelques questions. Dans certains cas, vous ferez connaître votre réponse en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à votre opinion. Dans d'autres cas, nous vous demandons de préciser votre réponse ou d'exprimer librement votre opinion.

Vous n'avez pas à vous identifier et nous vous assurons de la confidentialité de vos réponses et de vos commentaires. Votre contribution est précieuse et permettra au CRÉPAS d'améliorer la qualité et la pertinence de ses services.

**Prenez le temps de bien lire chaque question!
Y répondre, c'est l'essentiel!**

Pour information, contactez :
Josée Thivierge, responsable du bilan évaluatif
Cégep de Jonquière
418-547-2191, poste 7143

Merci de votre collaboration!

Dans le présent questionnaire, le genre masculin a été employé;
il désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

1 Depuis combien d'années connaissez-vous le CRÉPAS?

(Encercler 1 seul choix)

- Moins de 1 an 1
- Entre 1 an et moins de 3 ans 2
- Entre 3 ans et moins de 5 ans 3
- 5 ans et plus 4

2 Comment qualifiez-vous votre degré de connaissance du CRÉPAS?

(Encercler 1 seul choix)

- Très élevé 1
- Plutôt élevé 2
- Plutôt faible 3
- Très faible 4

3 Entre 2005 et 2008, à quelles activités avez-vous participé en collaboration avec le CRÉPAS?

(Vous pouvez encercler plus d'un choix de réponse)

- Je suis ou j'ai été membre d'un comité (comité-conseil, conseil d'administration, comité de concertation local ou régional, etc.) auquel participe le CRÉPAS..... 1
- J'ai participé à une activité de formation-information (journée de formation, conférence, colloque, etc.) organisée par le CRÉPAS sur une thématique liée à la prévention de l'abandon scolaire..... 2
- J'ai participé ou je participe, en collaboration avec le CRÉPAS, à une démarche diagnostic ou de réflexion liée à la prévention de l'abandon scolaire dans mon milieu 3
- J'ai participé ou je participe à une activité ou à un projet visant à prévenir l'abandon scolaire dans mon milieu en collaboration avec le CRÉPAS 4
- Je suis membre d'un comité de coordination PAÉLÉ (programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture) 5
- Autre type de liens 6

↳ Précisez : _____

Les questions suivantes portent sur VOTRE propre expérience de collaboration avec le CRÉPAS.

4 Indiquez votre degré d'accord avec chaque énoncé en encerclant le chiffre qui correspond à votre opinion.

(Encercler 1 seul choix par énoncé)

	Accord		Désaccord		Je ne peux pas me prononcer
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
a) Ma collaboration avec le CRÉPAS m'a permis d'améliorer ma compréhension de la problématique de l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
b) Ma collaboration avec le CRÉPAS m'a sensibilisé à l'importance de mettre en œuvre des actions permettant de prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
c) Ma collaboration avec le CRÉPAS m'a permis d'identifier des ressources pouvant aider à mettre en œuvre des interventions visant à prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
d) Ma collaboration avec le CRÉPAS m'a permis de suggérer à mon milieu (organisation, institution ou comité) des partenariats favorisant la mise en œuvre d'actions ou de services visant à prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
e) La prévention de l'abandon scolaire constitue une préoccupation qui me tient particulièrement à cœur.	1	2	3	4	5

Les questions suivantes portent sur les liens entre le CRÉPAS et votre milieu (il peut s'agir ici d'une organisation, d'une institution ou d'un comité).

5 Comment qualifiez-vous la collaboration de votre milieu (organisation, institution ou comité) avec le CRÉPAS depuis 2005?

(Encercler 1 seul choix)

Très soutenue 1

Plutôt soutenue 2

Plutôt occasionnelle 3

Très occasionnelle 4

6 Indiquez votre degré d'accord avec chaque énoncé en encerclant le chiffre qui correspond à votre opinion.

(Encercler 1 seul choix par énoncé)

	Accord		Désaccord		Je ne peux pas me prononcer
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
a) La concertation et les partenariats auxquels mon milieu (organisation, institution ou comité) a participé ou participe avec le CRÉPAS favorisent la mise en œuvre de nouvelles interventions visant à prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
b) Le CRÉPAS contribue significativement à faire de la prévention de l'abandon scolaire une préoccupation importante dans mon milieu (organisation, institution ou comité).	1	2	3	4	5
c) Le CRÉPAS permet à mon milieu (organisation, institution ou comité) d'identifier des moyens et outils susceptibles de prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
d) Le CRÉPAS permet à mon milieu (organisation, institution ou comité) d'identifier des ressources pouvant aider à mettre en œuvre des interventions visant à prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
e) Le CRÉPAS permet à mon milieu (organisation, institution ou comité) d'améliorer sa capacité à mettre en œuvre des interventions plus efficaces pour prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
f) Les interventions du CRÉPAS sont adaptées aux besoins de mon milieu (organisation, institution ou comité).	1	2	3	4	5

7 Depuis 2005, dans le cadre de votre collaboration avec le CRÉPAS, certains travaux ou interventions réalisés visaient-ils à agir auprès de milieux particulièrement à risque au regard de l'abandon scolaire ?

(Encercler 1 seul choix)

- Oui.....1
- Non.....2
- Je ne peux pas me prononcer3
- Ne s'applique pas.....9

8 Globalement, comment évaluez-vous la qualité de la communication entre les acteurs de votre milieu (organisation, institution ou comité) et le CRÉPAS?

(Encercler 1 seul choix)

- Très bonne.....1
- Plutôt bonne.....2
- Plutôt faible.....3
- Très faible.....4
- Je ne peux pas me prononcer.....5

9 Quelle est votre appréciation de la qualité du soutien offert par le CRÉPAS aux acteurs de votre milieu (organisation, institution ou comité) dans le cadre de ses interventions ?

(Encercler 1 seul choix)

- Très bonne.....1
- Plutôt bonne.....2
- Plutôt faible.....3
- Très faible.....4
- Je ne peux pas me prononcer.....5

10 Au cours des prochaines années, votre milieu (organisation, institution ou comité) poursuivra-t-il sa collaboration avec le CRÉPAS ?

(Encercler 1 seul choix)

- Certainement oui1
- Probablement oui.....2
- Probablement non.....3
- Certainement non4
- Je ne peux pas me prononcer5

11 Quels sont les facteurs qui favorisent la participation de votre milieu (organisation, institution ou comité) aux interventions et actions du CRÉPAS?

12 Quels sont les facteurs qui favoriseraient une plus grande participation de votre milieu (organisation, institution ou comité) aux interventions et actions du CRÉPAS?

Les questions suivantes portent sur l'action régionale du CRÉPAS

13 Indiquez votre degré d'accord avec chaque énoncé en encerclant le chiffre qui correspond à votre opinion.

(Encercler 1 seul choix par énoncé)

	Accord		Désaccord		Je ne peux pas me prononcer
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
a) Le CRÉPAS est bien connu au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	1	2	3	4	5
b) Le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
c) Le CRÉPAS favorise la concertation des acteurs régionaux au regard de la prévention de l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5

13 Indiquez votre degré d'accord avec chaque énoncé en encerclant le chiffre qui correspond à votre opinion. (SUITE)

(Encercler 1 seul choix par énoncé)

	Accord		Désaccord		Je ne peux pas me prononcer
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
d) Le CRÉPAS contribue significativement à la mobilisation du milieu régional au regard de la prévention de l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
e) Le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une stratégie de mobilisation interordres (secondaire, collégial, universitaire) et intersectorielle pour prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
f) Le CRÉPAS favorise l'établissement de partenariats dans la mise en œuvre de moyens pour lutter contre l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
g) Le CRÉPAS travaille en lien avec des milieux (organisation, institution ou comité) qui ont la capacité de mettre en œuvre des interventions ou moyens visant à prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
h) Depuis 2005, les interventions initiées par le CRÉPAS sont appropriées pour prévenir l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	1	2	3	4	5
i) Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'action du CRÉPAS contribue efficacement à prévenir l'abandon scolaire	1	2	3	4	5
j) Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le CRÉPAS est un acteur régional important au regard de la prévention de l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5

14 Globalement, êtes-vous satisfait de la collaboration établie entre le CRÉPAS et votre milieu (organisation, institution ou comité)?

(Encercler 1 seul choix)

- Tout à fait satisfait1
- Satisfait2
- Insatisfait3
- Tout à fait insatisfait4
- Je ne peux pas me prononcer5

15 Depuis mars 2007, le CRÉPAS publie un bulletin électronique en lien avec ses activités. Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à vos habitudes de lecture de ce bulletin?

(Encercler 1 seul choix)

- Je lis la totalité du bulletin électronique1
- Je lis la majeure partie du bulletin électronique2
- Je lis un peu le bulletin électronique3
- Je reçois mais ne lis pas le bulletin électronique4
- Je ne reçois pas le bulletin électronique5

16 Quel est votre principal secteur d'activité?

(Encercler 1 seul choix)

- Éducation1
- Santé et services sociaux2
- Socio-économique3
- Communautaire4
- Politique5
- Autre6

↳ Précisez : _____

17 Quel territoire de municipalité régionale de comté (MRC) constitue votre principale zone d'intervention?

(Encercler tous les choix possibles)

- MRC Fjord-du-Saguenay1
- MRC Domaine-du-Roy2
- MRC Lac-Saint-Jean Est (secteur Lac-Saint-Jean Est)3
- MRC Maria-Chapdelaine (Roberval, St-Félicien)4
- Les activités de mon milieu (organisation, institution ou comité) couvrent l'ensemble des territoires de MRC de la région Saguenay-Lac-St-Jean5
- Autre 6

↳ Précisez : _____

18 Vous êtes...?

(Encercler 1 seul choix)

- Un homme 1
 Une femme..... 2

19 Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous?

(Encercler 1 seul choix)

- Moins de 25 ans..... 1
 25 à 34 ans 2
 35 à 44 ans 3
 45 à 54 ans 4
 55 à 64 ans 5
 65 ans et plus..... 6

20 Avez-vous d'autres commentaires à formuler?

Merci d'avoir complété ce questionnaire!

RÉSERVÉ AU BUREAU

Remarques :

.....

Résultat :

- Complet1
 Incomplet2
 Rejeté.....3

Vérifié par :

Date : - - 2 0 0 9
 jour mois

Annexe C

Guide d'entrevue auprès des milieux partenaires

ÉVALUATION MI-ENTENTE DU CRÉPAS 2008

GUIDE D'ENTREVUE AUPRÈS DES MILIEUX PARTENAIRES

Depuis 1996, le CRÉPAS travaille auprès des acteurs de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean à la prévention de l'abandon scolaire. Vous avez collaboré de près avec les intervenants du CRÉPAS. L'entretien vise à obtenir de l'information sur divers aspects du fonctionnement de l'organisation notamment le processus d'intervention collective, l'efficacité et les effets de la mise en œuvre de son plan d'action, de même que sur la pertinence des interventions au regard des besoins des milieux et de l'ensemble de la région.

Document à fournir : un rappel de l'objet et des buts de l'entente spécifique 2005-2010.

Thème 1 : LE PROCESSUS

Mise en contexte

Dans un premier temps, nous désirons faire le point sur le processus d'intervention collective à la base de la mise en œuvre (implantation) du CRÉPAS et la dynamique de mobilisation du milieu régional.

1. Concernant votre collaboration avec le CRÉPAS :

- 1.1. Depuis quand collaborez-vous avec le CRÉPAS?
- 1.2. Quelle est la nature de votre collaboration?
- 1.3. Quelle est la spécificité de l'action du CRÉPAS, qu'est-ce qui caractérise son action?
- 1.4. Quelle est votre appréciation de la communication entre les CRÉPAS et votre organisation?
 - quels sont les points forts des modalités de communication;
 - quels sont les aspects à améliorer?

2. Concernant la mise en œuvre d'interventions dans le milieu en collaboration avec les intervenants du CRÉPAS. (Q4 et Q9)

- 2.1. Avez-vous collaboré avec le CRÉPAS à l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions dans le milieu? Quelle était la nature de cette ou de ces interventions ou projets?
- 2.2. Qui visait-on par ces interventions?
- 2.3. (Au secondaire) Les milieux à risque étaient-ils particulièrement visés par l'intervention?
- 2.4. Comment s'est déroulée la mise en œuvre de ces interventions dans votre milieu?
- 2.5. Qui a participé à l'élaboration et la mise en œuvre de cette ou ces interventions?
- 2.6. Est-ce que ces interventions ont contribué à réduire l'abandon scolaire? Comment?

(Poursuivre s'il y a eu interventions. Si tel n'est pas le cas, passez à la Q5)

3. Concernant l'effet des interventions du CRÉPAS sur la mobilisation dans votre milieu (Q6) :

- 3.1. Quelles étaient les modalités de collaboration entre les intervenants de votre milieu et le CRÉPAS ?
- 3.2. Quelle est votre appréciation de la collaboration?
- 3.3. Suite à l'intervention, est-ce qu'on peut observer dans votre milieu la persistance de pratiques visant à prévenir l'abandon scolaire? Comment ces pratiques sont-elles intégrées?
- 3.4. Suite à cette ou ces interventions, dans quelle mesure votre milieu a-t-il accru sa capacité :
 - d'analyser la situation des jeunes en lien avec la persévérance scolaire;
 - d'identifier des problématiques prioritaires;
 - de mettre en œuvre des moyens adéquats pour les résoudre?

4. Satisfaction des milieux utilisateurs (Q7) :

- 4.1. Êtes-vous satisfait des moyens mis en œuvre par le CRÉPAS dans votre milieu?
- 4.2. Êtes-vous satisfait du soutien obtenu du CRÉPAS?

5. Concernant la concertation et l'établissement de partenariat (Q5) :

- 5.1. Avez-vous (votre organisation) participé à des activités de concertation en lien avec le CRÉPAS? Lesquelles?
- 5.2. Est-ce que vous (ou votre organisation) avez établi des partenariats grâce au CRÉPAS?
- 5.3. Quelle est votre appréciation de l'effet des interventions du CRÉPAS à favoriser la concertation et l'établissement de partenariats dans la région?

Thème 3 : LES EFFETS

Mise en contexte

Cette partie a comme objectif de cerner les retombées de la mise en œuvre du plan d'action dans le milieu régional.

6. Concernant les effets des interventions du CRÉPAS:

- 6.1. Le CRÉPAS a notamment comme objectif de mobiliser la région autour de la prévention de l'abandon scolaire. On veut notamment s'entendre sur une vision commune et interordres du phénomène. Quelle est votre compréhension actuelle du phénomène de l'abandon scolaire et des moyens de le prévenir?
- 6.2. Votre compréhension du phénomène a-t-elle évolué depuis que vous collaborez avec le CRÉPAS? Comment? Qu'est-ce que cela a comme conséquence dans les pratiques de votre milieu?
- 6.3. Quels sont les effets des interventions du CRÉPAS dans votre milieu ? Y a-t-il des effets non prévus?

Thème 4 : LA PERTINENCE

Mise en contexte

L'évaluation de la pertinence s'intéresse aux liens entre les interventions mises en œuvre et les besoins du milieu régional.

7. Concernant la pertinence des moyens utilisés :

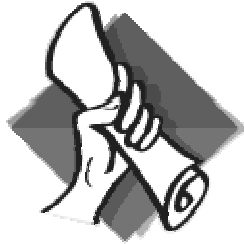
- 7.1. Les interventions du CRÉPAS dans votre milieu vous apparaissent-elles susceptibles de favoriser la persévérance scolaire?
- 7.2. Les moyens par le CRÉPAS utilisés vous apparaissent-ils appropriés pour favoriser la concertation et le partenariat?

8. Quelles sont les orientations d'action à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS?

- 8.1. À quels besoins prioritaires du milieu régional le CRÉPAS doit-il répondre pour poursuivre son action? Quels sont les besoins particuliers de votre milieu?
- 8.2. Quelles sont les orientations d'action futures à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS?
- 8.3. Quels moyens le CRÉPAS devrait-il privilégier pour la poursuite de son action?
- 8.4. Quels sont les défis, les obstacles se posant à la poursuite de l'action de l'organisation?
- 8.5. Quels seraient les facteurs à maintenir pour favoriser le succès du travail du CRÉPAS dans le futur?
- 8.6. Quelle est votre appréciation globale de la pertinence des actions du CRÉPAS comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire?

Annexe D

Questionnaire aux volontaires



QUESTIONNAIRE

AUX VOLONTAIRES

ÉVALUATION MI-ENTENTE

**Conseil régional de prévention
de l'abandon scolaire**



CÉGEP DE JONQUIÈRE

Bonjour,

Nous réalisons actuellement un bilan évaluatif des activités et interventions du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS). Dans le cadre de cette démarche, nous recueillons les commentaires auprès des personnes qui, depuis 2005, ont participé à un comité du CRÉPAS à titre de volontaires.

Nous sollicitons donc votre collaboration pour répondre à quelques questions. Dans certains cas, vous ferez connaître votre réponse en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à votre opinion. Dans d'autres cas, nous vous demandons de préciser votre réponse ou d'exprimer librement votre opinion.

Vous n'avez pas à vous identifier et nous vous assurons de la confidentialité de vos réponses et de vos commentaires. Votre contribution est précieuse et permettra au CRÉPAS d'améliorer la qualité et la pertinence de ses services.

**Prenez le temps de bien lire chaque question!
Y répondre, c'est l'essentiel!**

Pour information, contactez :
Josée Thivierge, responsable du bilan évaluatif
Cégep de Jonquière
418-547-2191, poste 7143

Merci de votre collaboration!

Dans le présent questionnaire, le genre masculin a été employé;
il désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

1 Depuis combien d'années connaissez-vous le CRÉPAS?

(Encercler 1 seul choix)

- Moins de 1 an 1
- Entre 1 an et moins de 3 ans 2
- Entre 3 ans et moins de 5 ans 3
- 5 ans et plus..... 4

2 De quel(s) comité(s) ou instance(s) de travail êtes-vous ou avez-vous été membre?

(Vous pouvez encercler plus d'un choix de réponse)

- Conseil d'administration 1
- Comité-conseil (ancien comité des priorités) 2
- Comité des communications 3
- Comité recherche-évaluation et transfert de connaissances..... 4
- Comité Chantier école-entreprise-milieu 5
- Comité Saguenay sur la conciliation études-travail 6

3 Combien d'années estimez-vous avoir participé comme volontaire à l'un ou l'autre des comités du CRÉPAS?

(Encercler 1 seul choix)

- Moins de 1 an 1
- Entre 1 an et moins de 3 ans 2
- Entre 3 ans et moins de 5 ans 3
- 5 ans et plus..... 4

4 De façon générale, comment qualifiez-vous votre participation aux comités du CRÉPAS dont vous êtes ou avez été membre entre 2005 et 2008?

(Encercler 1 seul choix)

- Très régulière 1
- Plutôt régulière 2
- Plutôt occasionnelle 3
- Très occasionnelle..... 4

5 Entre 2005 et 2008, en plus d'être membre d'un comité du CRÉPAS, avez-vous participé à des activités auxquelles il a été associé?

	Oui	Non	Je ne peux pas me prononcer
a) J'ai participé à une intervention ou une activité visant à prévenir l'abandon scolaire dans mon milieu.	1	2	3
b) J'ai participé à une activité de formation ou d'information offerte par le CRÉPAS (journée d'étude, colloque, etc.).	1	2	3
c) J'ai participé à un projet de recherche relié à la prévention de l'abandon scolaire auquel était associé le CRÉPAS.	1	2	3
d) Autres, précisez : _____	1	2	3

6 Depuis mars 2007, le CRÉPAS publie un bulletin électronique en lien avec ses activités. Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à vos habitudes de lecture de ce bulletin?

(Encercler 1 seul choix)

- Je lis la totalité du bulletin électronique 1
- Je lis la majeure partie du bulletin électronique 2
- Je lis un peu le bulletin électronique 3
- Je reçois mais ne lis pas le bulletin électronique 4
- Je ne reçois pas le bulletin électronique 5

7 Comment qualifiez-vous votre degré de connaissance du CRÉPAS?

(Encercler 1 seul choix)

- Très élevé 1
 Plutôt élevé 2
 Plutôt faible 3
 Très faible 4

8 Quelle est votre appréciation de la communication entre vous et le CRÉPAS?

(Encercler 1 seul choix)

- Très bonne 1
 Plutôt bonne 2
 Plutôt faible 3
 Très faible 4

9 Indiquez votre degré d'accord avec chaque énoncé en encerclant le chiffre qui correspond à votre opinion.

(Encercler 1 seul choix par énoncé)

	ACCORD		DÉSACCORD		Je ne peux pas me prononcer
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
a) Le CRÉPAS est bien connu au Saguenay–Lac-Saint-Jean	1	2	3	4	5
b) Depuis sa création, le CRÉPAS contribue significativement à faire de la prévention de l'abandon scolaire une préoccupation importante au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	1	2	3	4	5
c) Le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une vision commune de la prévention de l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
d) Le CRÉPAS a permis au Saguenay–Lac-Saint-Jean de se doter d'une stratégie de mobilisation interordres (secondaire, collégial et universitaire) et intersectorielle pour prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
e) Le CRÉPAS a permis d'accroître la concertation et le partenariat des acteurs régionaux au regard de la prévention de l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5

9

Indiquez votre degré d'accord avec chaque énoncé en encerclant le chiffre qui correspond à votre opinion. (SUITE)

(Encercler 1 seul choix par énoncé)

	ACCORD		DÉSACCORD		Je ne peux pas me prononcer
	Parfaitement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Parfaitement en désaccord	
f) La prévention de l'abandon scolaire constitue une préoccupation importante pour mon milieu (organisation, institution ou comité).	1	2	3	4	5
g) Depuis 2005, le CRÉPAS contribue efficacement à la mise en œuvre d'interventions et de moyens visant à prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
h) Depuis 2005, les interventions initiées par le CRÉPAS sont appropriées pour prévenir l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	1	2	3	4	5
i) Le CRÉPAS collabore avec des organisations, des institutions et des comités qui ont la capacité d'agir efficacement pour prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
j) Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'action du CRÉPAS contribue efficacement à prévenir l'abandon scolaire.	1	2	3	4	5
k) Le travail de promotion et de sensibilisation du public sur la persévérance scolaire et l'accompagnement des jeunes effectué par le CRÉPAS est efficace.	1	2	3	4	5
l) La prévention de l'abandon scolaire constitue une préoccupation qui me tient particulièrement à cœur.	1	2	3	4	5

10

Quels sont les facteurs qui ont favorisé l'action du CRÉPAS depuis sa création?

11

Quels sont les facteurs qui favoriseraient davantage l'action du CRÉPAS?

12 Dans les prochaines années, quelles interventions ou initiatives le CRÉPAS doit-il privilégier pour prévenir plus efficacement l'abandon scolaire?

13 Dans les prochaines années, auprès de quelles personnes ou organisations le CRÉPAS doit-il intervenir en priorité pour prévenir efficacement l'abandon scolaire?

14 Quels types de partenariats le CRÉPAS devrait-il privilégier au cours des prochaines années afin d'augmenter son impact sur la prévention de l'abandon scolaire?

(Encercler 1 seul choix par énoncé)

	1 ^{er} choix	2 ^e choix	3 ^e choix
a) Partenariat interordres en éducation	1	2	3
b) Partenariat éducation-santé	1	2	3
c) Partenariat éducation-marché du travail	1	2	3
d) Partenariat écoles-familles-communauté	1	2	3
c) Autres, précisez : _____	1	2	3

15 Quels principaux défis le CRÉPAS a-t-il à relever au cours des prochaines années pour prévenir efficacement l'abandon scolaire?

16

À quel principal secteur d'activité vous rattachez-vous en tant que volontaire au CRÉPAS?

(Encercler 1 seul choix)

- Éducation 1
- Santé et services sociaux 2
- Socio-économique 3
- Communautaire 4
- Politique 5
- Autre 6

↳ Précisez : _____

17

Quel territoire de municipalité régionale de comté (MRC) constitue votre principale zone d'intervention?

(Encercler tous les choix possibles)

- MRC Fjord-du-Saguenay 1
- MRC Domaine-du-Roy..... 2
- MRC Lac-Saint-Jean Est 3
- MRC Maria-Chapdelaine 4
- Les activités de mon milieu (organisation, institution ou comité) couvrent l'ensemble des territoires de MRC de la région Saguenay–Lac-St-Jean 5
- Autre..... 6

↳ Précisez : _____

18

Vous êtes...?

(Encercler 1 seul choix)

- Un homme 1
- Une femme..... 2

19 Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous?

(Encercler 1 seul choix)

- Moins de 25 ans1
- 25 à 34 ans.....2
- 35 à 44 ans.....3
- 45 à 54 ans.....4
- 55 à 64 ans.....5
- 65 ans et plus6

20 Avez-vous d'autres commentaires à formuler?

Merci d'avoir complété ce questionnaire!

RÉSERVÉ AU BUREAU

Remarques : _____
.....
.....
.....

Résultat :
Complet1
Incomplet2
Rejeté3

Vérifié par :

Date : | | | - | | | - | 2 | 0 | 0 | 9 |
 jour mois

Annexe E

Guide d'entrevue auprès des volontaires

ÉVALUATION MI-ENTENTE DU CRÉPAS 2008

GUIDE D'ENTREVUE AUPRÈS DES VOLONTAIRES

Depuis 1996, le CRÉPAS travaille auprès des acteurs de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean à la prévention de l'abandon scolaire. En tant que volontaire, vous avez participé activement à un ou plusieurs comités de l'organisation. L'entretien vise à obtenir de l'information sur divers aspects du fonctionnement de l'organisation notamment le processus d'intervention collective, l'efficacité et les effets de la mise en œuvre de son plan d'action, de même que sur la pertinence des interventions au regard des besoins des milieux et de l'ensemble de la région.

Document à fournir : un rappel de l'objet et des buts de l'entente spécifique 2005-2010.

Thème 1 : LE PROCESSUS

Mise en contexte

Dans un premier temps, nous désirons faire le point sur le processus d'intervention collective à la base de la mise en œuvre (implantation) du CRÉPAS et la dynamique de mobilisation du milieu régional.

1. Concernant le déroulement du processus d'intervention collective depuis la création du CRÉPAS :

- 1.1. Quel a été votre rôle, vos responsabilités au sein du CRÉPAS?
- 1.2. Quels sont les personnes, instances ou groupes ayant joué un rôle majeur dans la mise en place de l'organisation?
- 1.3. Quels ont été les facteurs ayant favorisé la mise en œuvre du CRÉPAS? Quelles ont été les difficultés rencontrées?
- 1.4. Quels ont été les aspects marquants de l'action du CRÉPAS depuis sa création?
- 1.5. Quelle est votre appréciation de la communication entre les CRÉPAS et les acteurs locaux et régionaux?
 - quels sont les points forts des modalités de communication;
 - quels sont les aspects à améliorer?
- 1.6. Quelle est votre appréciation de la capacité du CRÉPAS à mobiliser des volontaires pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action?

2. Concernant la logique sous-jacente au processus d'intervention collective du CRÉPAS :

- 2.1. Comment décririez-vous la logique d'intervention du CRÉPAS (sa façon d'intervenir)?
- 2.2. La logique d'intervention du CRÉPAS favorise-t-elle l'atteinte de la mission et des buts de l'organisation? Précisez?

3. Concernant la spécificité de l'action du CRÉPAS dans la lutte à l'abandon scolaire :

- 3.1. Quelle est la spécificité de l'action du CRÉPAS, qu'est-ce qui caractérise son action? Avez-vous des exemples concrets pour illustrer cette spécificité?
- 3.2. Quelle est votre appréciation de l'importance du CRÉPAS comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire?

- 4. Selon vous, a-t-on réussi à impliquer dans les interventions des établissements et organisations susceptibles d'agir efficacement pour prévenir l'abandon scolaire ? Lesquels?**

- 5. Les interventions visant la mobilisation du milieu ont-elles favorisé la concertation et l'établissement de partenariats**
 - 5.1.** Quelles ont été les principales interventions de mobilisation du milieu réalisées afin de favoriser la concertation et l'établissement de partenariats? Avez-vous des exemples concrets d'intervention de mobilisation auxquelles vous ou votre organisation ont participé?
 - 5.2.** Quelle est votre appréciation de l'effet des interventions du CRÉPAS? Ont-elles favorisé la concertation et l'établissement de partenariats?

- 6. Concernant le processus d'intervention collective.**
 - 6.1.** Le CRÉPAS a-t-il favorisé la prise en charge et l'empowerment? Si tel est le cas, comment les milieux se sont-ils mobilisés davantage au regard de la prévention de l'abandon scolaire?
 - 6.2.** Le CRÉPAS a-t-il permis l'empowerment des milieux (les milieux sont-ils à même d'analyser leur situation, de définir leurs problèmes et de mettre en œuvre par eux-mêmes des moyens adéquats pour les résoudre)?

Thème 2 : L'EFFICACITÉ

Mise en contexte

Dans un second temps, nous désirons faire le point sur l'efficacité du CRÉPAS à mettre en œuvre le plan d'action de la troisième entente spécifique couvrant la période 2005-2010.

- 7. Quels moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire ont-ils été mis en œuvre par le CRÉPAS depuis 2005?**
 - 7.1.** Avez-vous des exemples particuliers de moyens dont la mise en œuvre a été efficace?
 - 7.2.** Ces actions se sont-elles appuyées sur la poursuite de partenariat et la concertation?

- 8. Quelle est votre appréciation de l'atteinte des objectifs du plan d'action de la troisième entente spécifique (2005-2010) ?**

Thème 3 : LES EFFETS

Mise en contexte

Cette partie a comme objectif de cerner les retombées de la mise en œuvre du plan d'action dans le milieu régional.

9. Concernant les effets anticipés de la mise en œuvre de la troisième entente spécifique :

- 9.1. Est-ce que la mise en œuvre de la troisième entente spécifique a permis le maintien et le renforcement d'une vision commune et interordres du projet régional de prévention de l'abandon scolaire?
- 9.2. Est-ce que la mise en œuvre de la troisième entente spécifique a permis d'harmoniser les interventions en matière de prévention de l'abandon scolaire?
 - Au niveau des intervenants locaux
 - Au niveau des intervenants régionaux

10. Est-ce que la mise en œuvre de l'entente spécifique a eu d'autres effets que ceux anticipés? Lesquels?

Thème 4 : LA PERTINENCE

Mise en contexte

L'évaluation de la pertinence s'intéresse aux liens entre les interventions mises en œuvre et les besoins du milieu régional.

11. Concernant la pertinence des moyens utilisés :

- 11.1. Les moyens utilisés par le CRÉPAS vous apparaissent-ils appropriés pour favoriser la persévérance scolaire?
- 11.2. Les moyens utilisés par le CRÉPAS vous apparaissent-ils appropriés pour favoriser la concertation et le partenariat (redondance processus ?

12. Quelles sont les orientations d'action à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS?

- 12.1. À quels besoins du milieu régional le CRÉPAS doit-il répondre pour poursuivre son action?
- 12.2. Quelles sont les orientations d'action futures à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS au Saguenay-Lac-Saint-Jean? À l'extérieur de la région?
- 12.3. Quels moyens le CRÉPAS doit-il privilégier pour la poursuite de son action?
- 12.4. Quels sont les défis, les obstacles à la poursuite de l'action de l'organisation?
- 12.5. Quels seraient les facteurs à maintenir pour favoriser le succès du travail du CRÉPAS dans le futur?

Annexe F

Guide d'entrevue auprès des professionnels

ÉVALUATION CRÉPAS

GUIDE D'ENTREVUE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Depuis 1996, le CRÉPAS oeuvre activement à mobiliser les acteurs de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. Vous travaillez ou avez travaillé plusieurs années au sein de l'organisation. L'entretien vise à obtenir de l'information sur divers aspects du fonctionnement de l'organisation notamment le processus d'intervention collective, l'efficacité et les effets de la mise en œuvre de son plan d'action, de même que sur la pertinence des interventions au regard des besoins des milieux et de l'ensemble de la région.

Document à fournir : un rappel de l'objet et des buts de l'entente spécifique 2005-2010.

Thème 1 : LE PROCESSUS

Mise en contexte

Dans un premier temps, nous désirons faire le point sur le processus d'intervention collective à la base de la mise en œuvre (implantation) du CRÉPAS et la dynamique de mobilisation du milieu régional.

1. Concernant le déroulement du processus d'intervention collective depuis la création du CRÉPAS :

- 1.1. Quel a été votre rôle, vos responsabilités au sein du CRÉPAS?
- 1.2. Quels ont été les aspects marquants de la mise en œuvre du CRÉPAS depuis sa création?
- 1.3. Quels sont les personnes, instances ou groupes ayant joué un rôle majeur dans la mise en place de l'organisation?
- 1.4. Quels ont été les facteurs ayant favorisé la mise en œuvre du CRÉPAS? Quelles ont été les difficultés rencontrées?
- 1.5. Quelle est votre appréciation de la communication entre le CRÉPAS et les acteurs locaux et régionaux?
 - quels sont les points forts des modalités de communication;
 - quels sont les aspects à améliorer?

2. Concernant la logique sous-jacente au processus d'intervention collective du CRÉPAS :

- 2.1. Comment décririez-vous la logique d'intervention du CRÉPAS (sa façon d'intervenir)?
- 2.2. La logique d'intervention (façon d'intervenir) du CRÉPAS favorise-t-elle l'atteinte de la mission et des buts de l'organisation? Précisez?

3. Concernant la spécificité de l'action du CRÉPAS dans la lutte à l'abandon scolaire :

- 3.1. Quelle est la spécificité de l'action du CRÉPAS, qu'est-ce qui caractérise son action? Avez-vous des exemples concrets pour illustrer cette spécificité?
- 3.2. Quelle est votre appréciation de l'importance du CRÉPAS comme acteur régional en prévention de l'abandon scolaire?

- 4. Quels établissements et organisations susceptibles d'agir efficacement pour prévenir l'abandon scolaire la mise en œuvre des interventions a-t-elle permis de rejoindre et d'impliquer?**
- 5. Les interventions visant la mobilisation du milieu ont-elles favorisé la concertation et l'établissement de partenariats**
 - 5.1.** Quelles ont été les principales interventions de mobilisation du milieu réalisées afin de favoriser la concertation et l'établissement de partenariats? Avez-vous des exemples concrets d'intervention de mobilisation auxquelles vous ou votre organisation avez participé?
 - 5.2.** Quelle est votre appréciation de l'effet des interventions du CRÉPAS? Ont-elles favorisé la concertation et l'établissement de partenariats?
- 6. Concernant le processus d'intervention collective : a-t-il permis la prise en charge et l'empowerment du milieu?**
 - 6.1.** Les milieux se sont-ils mobilisés davantage et pris en charge au regard de la prévention de l'abandon scolaire? Pouvez-vous nous donner quelques exemples?
 - 6.2.** Le CRÉPAS a-t-il permis l'empowerment des milieux (les milieux sont-ils à même d'analyser leur situation, de définir leurs problèmes et de mettre en œuvre par eux-mêmes des moyens adéquats pour les résoudre)?

Thème 2 : L'EFFICACITÉ

Mise en contexte

Dans un second temps, nous désirons faire le point sur l'efficacité du CRÉPAS à mettre en œuvre le plan d'action de la troisième entente spécifique couvrant la période de 2005-2010.

- 7. Des moyens concrets pour contrer l'abandon scolaire ont-ils été mis en œuvre, particulièrement grâce à la poursuite de partenariat et la concertation?**
- 8. Quelle est votre appréciation de l'atteinte des objectifs du plan d'action de la troisième entente spécifique (2005-2010) ?**

Thème 3 : LES EFFETS

Mise en contexte

Cette partie a comme objectif de cerner les retombées de la mise en œuvre du plan d'action dans le milieu régional.

9. Concernant les effets anticipés de la mise en œuvre de la troisième entente spécifique :

- 9.1. Est-ce que la mise en œuvre de la troisième entente spécifique a permis le maintien et le renforcement d'une vision commune et interordres du projet régional de prévention de l'abandon scolaire?
- 9.2. Est-ce que la mise en œuvre de la troisième entente spécifique a permis d'harmoniser les interventions en matière de prévention de l'abandon scolaire?
 - Au niveau des intervenants locaux
 - Au niveau des intervenants régionaux

10. Est-ce que la mise en œuvre de l'entente spécifique a eu d'autres effets que ceux anticipés? Lesquels?

Thème 4 : LA PERTINENCE

Mise en contexte

L'évaluation de la pertinence s'intéresse aux liens entre les interventions mises en œuvre et les besoins du milieu régional.

11. Concernant la pertinence des moyens utilisés :

- 11.1. Les diverses interventions effectuées par le CRÉPAS vous apparaissent-elles adaptées aux besoins des milieux partenaires?
- 11.2. Les moyens utilisés par le CRÉPAS vous apparaissent-ils appropriés pour favoriser la persévérance scolaire?
- 11.3. Les moyens utilisés par le CRÉPAS vous apparaissent-ils appropriés pour favoriser la concertation et le partenariat (redondance processus ?

12. Quelles sont les orientations d'action à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS?

- 12.1. À quels besoins du milieu régional le CRÉPAS doit-il répondre pour poursuivre son action? Quelle est la pertinence actuelle de l'organisation?
- 12.2. Quelles sont les orientations d'action futures à privilégier pour la poursuite du travail du CRÉPAS au Saguenay-Lac-Saint-Jean? À l'extérieur de la région?
- 12.3. Quels moyens le CRÉPAS doit-il privilégier pour la poursuite de son action?
- 12.4. Quels sont les défis, les obstacles à la poursuite de l'action de l'organisation?
- 12.5. Quels seraient les facteurs à maintenir pour favoriser le succès du travail du CRÉPAS dans le futur?

Annexe G

Évolution des taux de diplomation au secondaire après sept ans : Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'ensemble du Québec et le réseau public québécois

Évolution du taux de diplomation au secondaire après sept ans¹, pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean², l'ensemble du Québec³ et le réseau public québécois⁴, pour les cohortes de 1990 à 2000 (diplômés de 1997 à 2007), selon le sexe

SEXE		COHORTES										
<i>Saguenay–Lac-Saint-Jean</i>		1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
❖	Filles	% 79,5	80,7	81,8	81,1	82,4	82,5	81,0	80,2	81,5	80,4	83,1
❖	Garçons	% 66,0	66,7	68,2	66,9	69,6	66,9	66,8	63,8	65,8	68,4	68,0
❖	Total	% 72,6	73,6	74,9	73,9	75,8	74,6	73,7	72,0	73,4	74,3	75,0
<i>Ensemble du Québec</i>												
❖	Filles	% 80,6	80,8	80,1	79,9	79,6	80,8	79,1	79,1	78,0	78,7	79,0
❖	Garçons	% 67,0	66,9	65,8	65,0	65,1	64,8	64,8	63,2	63,1	63,9	65,2
❖	Total	% 73,7	73,7	72,8	72,3	72,2	72,6	71,7	70,9	70,4	71,1	71,9

¹ Ces données réfèrent à la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme au secteur des jeunes ou au secteur de l'éducation des adultes. Les diplômes admissibles aux fins de calcul du taux de diplomation sont le DES, le DEP, le CEP, l'AFP, l'ISP et le CEFER.

² La diplomation par région administrative correspond à la somme pondérée de la diplomation des commissions scolaires d'une région donnée. Seule la diplomation du réseau public est considérée.

³ Les données pour l'ensemble du Québec concernent les réseaux public et privé.

⁴ Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires francophones, anglophones et à statut particulier.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008. [En ligne]. [<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/res2007/pdf/Ensem2007.xls>], 17 septembre.

Annexe H

**Extrait de *Savoir pour pouvoir*, rapport
du Groupe d'action sur la persévérance
et la réussite scolaires au Québec, 2009 : 21-22**

déployer les ressources nécessaires pour en augmenter l'efficacité.

Ce programme, dans une version améliorée, pourrait devenir un outil de premier plan pour augmenter la persévérance scolaire dans les 100 à 120 écoles secondaires les plus à risque. Cette idée sera reprise dans les sections 4 et 5.

CRÉPAS

Fondé en 1996, le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean (CRÉPAS) a pour objectif de prévenir l'abandon des études chez les jeunes de cette région au secondaire, au cégep et à l'université par des actions concertées, tant au plan local que régional.

Le CRÉPAS mobilise les forces vives du milieu dans le cadre d'un processus de changement social visant la prévention de l'abandon scolaire. Son approche est basée sur une recherche sur les habitudes de vie des jeunes permettant d'établir les causes de l'abandon scolaire dans un contexte particulier, et d'élaborer des solutions adaptées à chaque milieu.

La philosophie du CRÉPAS est que le succès scolaire est d'abord l'affaire du jeune concerné, mais il engage aussi la responsabilité de toute la région. La réussite nécessite l'adhésion de tous les intervenants, dont l'action agira sur la détermination du jeune à poursuivre ses études.

Le modèle d'intervention du CRÉPAS repose sur quatre piliers :

- *La mobilisation régionale et la coordination opérationnelle.* Cette démarche inclut, entre autres, la coordination des comités de travail et l'engagement des bénévoles, la concertation des différents milieux et la réalisation du plan d'action régional en prévention de l'abandon scolaire.
- *La recherche et la diffusion des connaissances.* Celles-ci contribueront à accroître l'expertise

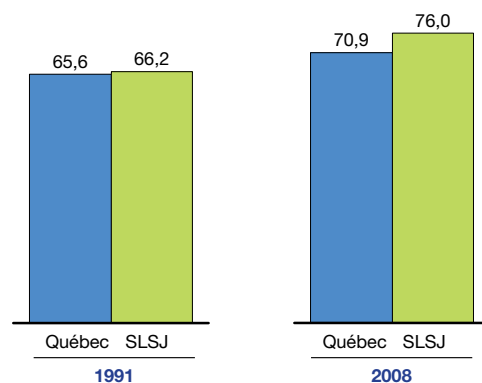
régionale et locale dans les problématiques prioritaires, dont les comportements sociaux des jeunes, les troubles du langage et la conciliation études-travail.

- *La promotion de la persévérance scolaire et de la formation auprès des différents publics issus du milieu.* Une campagne annuelle de promotion et la sensibilisation des enseignants et des autres intervenants du milieu scolaire (p. ex., la campagne de sensibilisation *Chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour*) figurent parmi les initiatives déployées.
- *L'intervention et l'accompagnement.* À ce titre, mentionnons le soutien à l'intégration des services auprès des jeunes et de leur famille, les démarches de prévention de l'abandon scolaire dans les milieux à risque, l'amélioration de la communication entre les écoles et les familles, et le renforcement du partenariat entre le milieu socioéconomique et celui de l'éducation.

Le CRÉPAS a contribué aux excellents résultats du Saguenay–Lac-St-Jean, qui obtient maintenant un des

Graphique 14
L'amélioration de la diplomation au Saguenay–Lac-St-Jean

Taux de diplomation après 7 ans*
%



* Depuis l'entrée au secondaire
Sources : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; McKinsey & Compagnie

meilleurs taux de diplomation au Québec, alors qu'il se situait dans la moyenne québécoise en 1996.

Le modèle du CRÉPAS met bien en valeur l'importance des régions dans la mobilisation des intervenants locaux. Le palier régional jouera vraisemblablement un rôle important dans la promotion de la persévérance scolaire.

Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale

L'approche de la Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale (FPPS) repose sur la thèse voulant que les problèmes de développement des enfants soient liés à l'insatisfaction de leurs besoins essentiels. Ainsi, un enfant est à risque lorsque ses besoins globaux (p. ex., identité, stabilité, sécurité, justice) ne sont pas respectés ou lorsqu'il souffre de lacunes des déterminants de sa santé (p. ex., accès à de la nourriture saine, toit/logement adéquat, hygiène, exercice, environnement sain). Un enfant à risque peut accuser, par exemple, un retard de langage et de motricité, un déficit des aptitudes sociales ou un déficit de l'attention. Il devient alors susceptible de subir l'échec scolaire et de révéler une inaptitude au travail, entre autres.

Dans cette perspective, la FPPS agit auprès des enfants et des jeunes de 0 à 14 ans en situation de vulnérabilité, et se donne comme mission de permettre à chacun de s'épanouir dans son milieu de vie. Son approche de pédiatrie sociale vise à guider l'enfant ou le jeune sur une trajectoire de réussite. La FPPS intervient auprès de chacun en tenant compte de ses besoins spécifiques, et de façon globale en orchestrant les intervenants pour combler les besoins essentiels des enfants et des jeunes. Elle joue donc un rôle d'intégrateur des services gouvernementaux et communautaires.

La FPPS a évolué à partir de l'action du Dr Gilles Julien, commençant en 1998 sous la forme du

« docteur à bicyclette », vers un concept et une approche éprouvés et une adhésion populaire au Québec²¹. La FPPS compte aujourd'hui deux centres en fonctionnement : l'un dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, l'autre dans un secteur du quartier Côte-des-Neiges. La FPPS vise à étendre son action à l'ensemble du Québec et à faire de son approche de pédiatrie sociale une référence à l'échelle mondiale. Le Dr Gilles Julien, Fellow de l'organisme Ashoka, est reconnu mondialement pour son innovation en entrepreneuriat social.

La Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale illustre bien le potentiel d'innovation et d'entrepreneuriat social au Québec, qui peut être mis à profit pour promouvoir la persévérance scolaire. Elle met aussi bien en valeur l'importance de créer un lien fort et de proximité avec la communauté afin de rejoindre les personnes dans le besoin, développer un lien de confiance avec elles, et ultimement opérer un changement durable dans la communauté. Certains de ces éléments sont repris dans les recommandations de la section 5.

Trois actions déjà bien engagées au Québec

Ce rapport ne prétend pas faire justice à tous les programmes et initiatives qui agissent de près ou de loin sur la persévérance scolaire au Québec – on en recense plus d'une centaine. Or, l'abondance de programmes et d'initiatives dans la province soulève la question de leur efficacité. Souffre-t-on d'un manque d'intensité dans l'action? Nos pratiques sont-elles les bonnes? Le manque généralisé de mesure des résultats dans le domaine de la persévérance scolaire au Québec ne nous permet pas de répondre à ces questions de manière probante.

²¹ La FPPS en soi a été fondée en février 2005 dans le but d'assurer la promotion et la défense des droits des enfants des milieux défavorisés par le biais de la pédiatrie sociale.



**3791, rue de la Fabrique
Jonquière (Québec) G7X 3W1**

**www.crepas.qc.ca
418-547-2191 poste 338**